

Université de Montréal

**Les représentations sociales du politique:
une analyse sémantique de l'idéologie nationale fédéraliste québécoise durant les
deux périodes référendaires**

Par
Morgane ANDRE

Département de sociologie
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès Sciences (M.Sc.)
en sociologie.

Octobre, 2008.

©, Morgane ANDRE, 2008.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les représentations sociales du politique:
une analyse sémantique de l'idéologie nationale fédéraliste québécoise durant les deux
périodes référendaires

Présenté par :

Morgane ANDRE

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jacques HAMEL
Président-rapporteur

Paul SABOURIN
Directeur de recherche

Denis Monière
Membre du jury

SOMMAIRE.

Dans ce mémoire, nous proposons l'étude des représentations sociales du politique dans la presse quotidienne. Notre objet d'étude est le sens de la nation au Québec dans une période historique où la notion idéologique de nation s'avère un cadre de référence en profonde mutation dans de nombreuses sociétés. Plus particulièrement, nous voulons nous situer au centre des tensions à propos de la représentation sociale nationale en prenant comme observatoire un travail idéologique fédéraliste par des Québécois, qui à la fois se posent comme promoteurs de la nation, et visent une intégration dans un autre espace national et juridique : le Canada.

Les résultats de cette étude qualitative sont issus d'une analyse sémantique du discours éditorial du journal *La Presse*. Nous avons ainsi examiné les différentes catégories de connaissance mobilisées lors de l'évocation de l'espace national, ainsi que la façon dont elles sont organisées au sein du discours lors des deux périodes référendaires, soit en 1980 et 1995. C'est donc dans le cadre d'une sociologie de la connaissance journalistique que nous menons cette étude.

Le discours social, à partir de l'étude des théories des représentations sociales et de la sociologie des contenus médiatiques, ne peut se considérer qu'à travers l'ensemble des relations sociales dont il est le produit.

Nous nous attachons ici à définir d'une part les spécificités du discours éditorial, et d'autre part les différentes catégories de connaissances utilisées dans notre corpus qui font sens. On perçoit alors, grâce à une description diachronique, l'évolution des représentations sociales ayant trait à l'espace national québécois entre les deux périodes étudiées. Après avoir défini ce dont on parle lorsqu'il est question de l'espace national, nous nous emploierons à analyser la façon dont ce discours est organisé. Ainsi, nous mettons en avant d'une part, les différentes formes discursives, rhétoriques et argumentatives, mises en place dans le but de persuader et de justifier l'action (le rejet des deux référendums, et l'adhésion aux promesses de renouvellement du fédéralisme), et d'autre part la logique discursive mobilisée consistant à placer la nation comme un objet politique rationnel ou non. En effet, le discours éditorial nous permet de mettre au jour une organisation cognitive de la connaissance, qui à quelques nuances près, est structurée de façon manichéenne entre le rationnel (l'éditorialiste, le fédéralisme, l'économique, l'universalisme, la raison de sens commun) et l'irrationnel (le souverainisme, ses dirigeants n'étant que des rêveurs et des passionnés), se plaçant dès lors dans un rapport de communication politique, plus proche de la propagande que de l'exemplarité réflexive que pose le discours éditorial.

Mots clés : Représentations sociales – Analyse sémantique — Éditoriaux — Espace national québécois — Sociologie de la connaissance.

SUMMARY

In this paper we will look at socio-political roles in the daily media. The objective of this study is to understand the meaning of national space in Quebec during a historical period of transformation that was taking place in numerous societies. More specifically, we aim to examine the conflict at the heart of the nation's social role, from the perspective of an ideological federalist work by the Quebecois, who see themselves as promoters of their nation while simultaneously integrated in Canada's national jurisdiction.

The results of this qualitative study come from a semantic analysis of editorial articles from the newspaper *La Presse*. We have analyzed the different categories of information made available while the national space movement was taking place, as well as how they were organized around views during two referendums in 1980 and 1995. This study is therefore created in a context of socio-journalistic information.

The social view points, derived from the study of social roles and sociology in the media, can only be considered in the context of the network of social relationships of which they are a product.

Here we are trying to define the meaning of the specifications in editorial views, as well as the various areas of knowledge used in this text. Thanks to a diachronic description we can look at the evolution of social roles within Quebec's national space between the two periods of time studied. Once we've defined our subject concerning national space, we will then analyze the way in which the views are structured. Through this process of identifying the different types of view; rhetorical and argumentative, created to persuade and justify the action (the rejection of the two referendums, and the adhesion to promises of renewed federalism), and the logic of the views used to show the nation as a rational political focus or not.

Definitively, the editorial views help us to shed light on the cognitive organization of knowledge, which is almost mechanically structured between the rational (editorialism, federalism, economics, universalism, accepted social thinking) and the irrational (souverainism, having only dreamers and idealists as leaders), situated, since then, in a political debate more resembling propaganda than an admirable initiative proposed by editorial views.

Key words: social role – semantic analysis – editorial articles – national space in Quebec
– sociology of knowledge

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	I
SUMMARY	II
TABLE DES MATIÈRES	III
Liste des tableaux	V
Liste des figures	VI
REMERCIEMENTS	VII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I_ QUELQUES REPÈRES DE LA CONCEPTUALISATION DU TRAVAIL IDÉOLOGIQUE EN SOCIOLOGIE	5
1. LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET IDÉOLOGIES	5
1.1. <i>Les représentations sociales en sociologie</i>	5
1.2. <i>L'idéologie</i>	11
1.2.1. À l'origine du concept d'idéologie	12
1.2.2. Qu'est-ce que l'idéologie ?	13
1.2.3. De la conceptualisation de l'idéologie en sociologie	16
2. LA NATION COMME ESPACE SOCIAL	20
CHAPITRE II_ L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES	28
1. RÉFLEXIONS SUR LE DISCOURS JOURNALISTIQUE	29
2. L'ANALYSE DE DISCOURS	31
2.1. <i>L'analyse sémantique en sociologie</i>	33
2.2. <i>Assistance d'outils informatiques</i>	35
3. NOTRE CORPUS : L'OBSERVATION DES DISCOURS FÉDÉRALISTES/NATIONALISTES	36
3.1. <i>La réduction du phénomène social à l'objet d'étude</i>	36
3.2. <i>Le choix du journal fédéraliste La Presse</i>	38
4. LA DÉFINITION OPÉRATOIRE DE LA NATION DANS L'ÉTUDE DU CORPUS	43
5. LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES, PRODUIT D'UNE RELATION DE COMMUNICATION : LE MÉDIA	45
CHAPITRE III_ LES MUTATIONS IDÉOLOGIQUES DE LA NATION AU QUÉBEC	50
1. DÉFINITEUR ET DESTINATAIRE DE L'IDÉOLOGIE	53
2. DESCRIPTION DES ÉDITORIAUX DE 1980	58
3. DESCRIPTION DES ÉDITORIAUX DE 1995	72
4. LES TRANSFORMATIONS DE L'IDÉOLOGIE NATIONALISTE – FÉDÉRALISTE	84
5. CONCLUSION	85
CHAPITRE IV_ RUPTURES ET CONTINUITÉS DE L'IDÉOLOGIE NATIONALE QUÉBÉCOISE : LE CAS DE L'IDÉOLOGIE FÉDÉRALISTE	87

1. LES PARTICULARITÉS DE L'ÉDITORIAL EN TANT QUE MÉDIUM.	87
1.1. <i>L'éditorial, un style journalistique à part.</i>	89
1.2. <i>Le métier de l'éditorialiste.</i>	92
2. LA FORME ET LA PLACE DE L'EDITORIAL.	94
3. LE TON EMPLOYÉ.	96
3.1. <i>Définition du type de langage.</i>	96
3.2. <i>Qualification de l'énonciateur et de l'auditoire.</i>	100
3.3. <i>Les stratégies employées pour convaincre : la rhétorique et l'argumentation.</i>	102
3.3.1. <i>L'argumentation.</i>	102
3.3.2. <i>La question rhétorique</i>	109
3.4. <i>Un discours politique propagandiste.</i>	111
4. LA NATION : PHÉNOMÈNE RATIONNEL OU IRRATIONNEL ?	113
4.1. <i>Le positionnement des éditorialistes.</i>	113
4.2. <i>Le rationnel.</i>	115
4.3. <i>L'irrationnel.</i>	116
5. CONCLUSION.	118
RAISON ET NATION	121
Les transformations de la forme sociale des représentations du politique.	121
L'organisation discursive productrice du sens.	122
Les limites de la recherche.....	123
BIBLIOGRAPHIE	125

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Fichier des éditoriaux, référendum de 1980, période du 16 avril au 20 mai .	39
Tableau 2 : Liste des éditoriaux de 1980 intégrant notre corpus.	42
Tableau 3 : Liste des éditoriaux de 1995 intégrant notre corpus.	43
Tableau 4: Définites et destinataires idéologiques dans les éditoriaux de 1980.	54
Tableau 5: Définites et destinataires de l'idéologie dans les éditoriaux de 1995.	55
Tableau 6: Les deux genres journalistiques.	90

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Schéma de l'objet d'étude. 37
- Figure 2 : Représentation des catégories des éditoriaux de 1980 composants notre corpus à partir de la segmentation et la codification recourant au logiciel Atlas/Ti 71
- Figure 3 : Représentation des catégories des éditoriaux de 1995 composant notre corpus à partir de la segmentation et la codification recourant au logiciel Atlas/Ti. 83

REMERCIEMENTS.

En premier lieu, je tiens à remercier vivement Paul Sabourin d'avoir accepté de diriger ce mémoire, pour son investissement humain, et sa capacité à rendre la sociologie passionnante. D'autre part, la réalisation de ce travail n'aurait pas été possible sans l'apport culturel québécois qu'il m'a fourni... Merci !

Merci également à Marie-Françoise Dauphin, qui, de par son professionnalisme apporte une aide précieuse aux étudiants du département et a permis de soulager bon nombre de mes angoisses.

J'ai ici une pensée particulière pour Gilles Houle, pour son accueil chaleureux lors de mon arrivée au département, et pour m'avoir conduit vers cette recherche.

Il convient également de remercier mon entourage. Tout d'abord, je veux remercier Julien, mon « partenaire particulier », pour son aide constante tout au long de cette année, pour sa patience, et la disponibilité de sa voix toujours réconfortante !

Un grand merci à ma famille, mes parents, ainsi qu'à mon frère Florian, pour leur soutien inconditionnel et la confiance qu'ils n'ont cessé de me porter en dépit des distances géographiques qui nous ont séparés.

Remerciement également à mes amis pour leur aide et leur indulgence dans mes nécessaires périodes d'isolement, et plus particulièrement Charlotte, un vrai soleil en hiver, Keltoum pour les abricotines dominicales, Fabien pour ses cours d'autodéfenses intellectuels féconds, Jen et Alix, d'être anglophones (!), Moumine, Élodie et Julien d'avoir « assurés » avec minutie un gros travail de correction, tout comme Hélène Simon, mais aussi Dominique, Amélie, Valentine, Vincent, Julie, Nino, Manou, Stéphanie, Maki, et j'en passe !

*À Marcel Texier,
Merci pour tout!*

INTRODUCTION.

À la veille de s'inscrire politiquement dans une Europe unifiée dans laquelle, au profit de cette instance, le pouvoir décisionnel et la souveraineté de chaque pays membre tendent à s'amoindrir, l'espace national dans les pays européens est en profonde mutation. Traditionnellement, la Nation se définit selon deux conceptions, allemande tout d'abord, qui renvoie à une nation culturelle ou ethnique définie par des institutions, une histoire, une langue et l'occupation d'un territoire. Herder¹, l'investigateur de cette vision, perçoit la nation comme le résultat d'une culture transmise dans le temps. À cette conception s'oppose une définition franco-anglaise de la nation politique qui renvoie à la notion de peuple souverain. S'appuyant sur les travaux d'Ernest Renan², la nation se définit comme « un plébiscite de tous les jours », c'est-à-dire qu'elle se base sur la volonté exprimée d'un groupe de vivre ensemble. Ces deux visions de la nation ont été constitutives des politiques juridiques de chaque pays (en matière d'obtention de nationalité, de définition de citoyenneté). L'Europe a une longue histoire d'États-nations et de souveraineté de ses pays (qui ne fait par ailleurs qu'augmenter, notamment avec l'obtention de la souveraineté de nombreux États de l'Europe de l'Est), et le défi est ainsi l'intégration de ces différentes nations souveraines dans une « Europe des Nations »³.

Cependant, depuis ces premières définitions, l'essence de la nation a été particulièrement étudiée et repensée. Ainsi, il nous semble que les travaux de Benedict Anderson sur le sujet sont particulièrement éclairants et actuels. Celui-ci en effet considère la nation comme « une communauté politique imaginaire », présente

¹ Selon l'auteur, « *la providence a admirablement séparé les nations non seulement par des forêts et des montagnes, mais surtout par les langues, les goûts et les caractères* ». Cité par HERMET Guy, BADIE Bertrand *et al.*, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris, Armand Colin, 2005. p. 210.

² Selon lui, la nation « *est une âme, un principe spirituel, [...] elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours* ». Cité par HERMET Guy, BADIE Bertrand *et al.*, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris, Armand Colin, 2005. p. 210.

³ Voir à ce propos HERMET Guy, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*. Paris, Seuil, 1996.

uniquement dans les représentations sociales, et existante de ce point de vue tant lorsqu'elle est politiquement reconnue que lorsqu'elle reste à créer.

C'est certainement sous cet angle de vue que la Chambre des communes a reconnu la nation québécoise le 27 novembre 2006. La nation québécoise est définie cependant à l'intérieur d'un Canada uni. Ainsi donc, la nation est séparée de son essence politique, la souveraineté y est inexistante.

Cet élément nouveau nous a conduit, en réponse à l'ampleur des débats qu'a provoquée cette notion, à nous interroger sur la façon dont a été pensé cet espace national reconnu comme une entité distincte, délimité culturellement, n'étant pourtant pas indépendant, évoluant au sein d'un espace plus large que constitue le Canada.

Ainsi, nous avons donc porté notre intérêt sur une analyse discursive de la presse, d'une part plus aisée à circonscrire, mais qui était également à même de traduire les représentations que la société véhicule sur la nation. En effet, comme le mentionne Benedict Anderson :

« Le sens de cette cérémonie de masse - la lecture du journal - est pour l'homme moderne un substitut de la prière nationale, observait Hegel, est paradoxal. Elle s'accomplit silencieusement, en privé, dans les méandres du cerveau. Pourtant, chaque communiant sait pertinemment que la cérémonie qu'il accomplit est répétée simultanément par des milliers (ou des millions) d'autres, dont il connaît parfaitement l'existence même s'il n'a pas la moindre idée de leur identité. De surcroît, cette cérémonie se répète sans cesse à intervalles quotidiens ou semi-quotidiens, au rythme du calendrier. Peut-on envisager figure plus vivante de la communauté imaginée séculière, historiquement chronométrée [que constitue la nation] ? Dans le même temps, le lecteur du journal qui voit ses voisins en lire des répliques exactes est continuellement rassuré : le monde imaginé s'enracine visiblement dans la vie quotidienne. »⁴

Les journaux donc constitueraient une base solide dans la transmission de « l'imaginaire national », pour reprendre les termes de l'auteur. Cependant, on s'interroge sur ce que véhiculent réellement les médias. Comment l'espace national est-il considéré dans ces derniers ? Quelles sont les représentations sociales mobilisées et comment le sont-elles ?

⁴ ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, La Découverte, 2000. pp. 46-47.

Loin de vouloir définir l'ethnie ou la nation, l'étude que nous tenterons de réaliser a pour objet la définition de l'espace national québécois dans la presse quotidienne fédéraliste. Nous chercherons en effet à saisir, par une analyse du discours journalistique, les représentations sociales du politique et leur organisation à l'intérieur de ce dernier. L'analyse des éditoriaux du journal *La Presse*, dans une perspective historique (nous étudierons en effet les deux périodes référendaires, à savoir 1980 et 1995), nous permettra de mettre en lumière, à partir d'une analyse sémantique, les évolutions structuro-cognitives de la notion de nation, ainsi que la structure discursive selon laquelle s'organisent les différentes représentations. En d'autres termes, de quoi parle-t-on dans les éditoriaux lorsque l'espace national est évoqué, et comment en parle-t-on ? L'objectif de cette étude sera de contribuer à la connaissance journalistique, et particulièrement à celle du discours éditorial, jusqu'alors peu étudié sociologiquement comme médium.

Le premier chapitre permettra de situer et de présenter théoriquement notre objet d'étude. Nous y aborderons dans un premier temps les représentations sociales et l'idéologie politique, en insistant particulièrement sur les théories contemporaines de ces deux notions, avant de revenir plus précisément sur la conceptualisation de l'idéologie en sociologie, à travers notamment les travaux de Fernand Dumont et de Gilles Houle. Puis, dans un second temps, nous nous intéresserons à la nation comme espace social en faisant état des principales théories produites sur la nation, dans une perspective sociologique, avant d'envisager cette dernière dans l'ère de la mondialisation, à travers les travaux d'Ulrich Beck. Enfin, nous ferons état de l'apport de la sociologie des contenus médiatiques, permettant l'inscription du discours dans le schéma des relations sociales dont il est issu.

Le deuxième chapitre sera consacré à la présentation de notre méthodologie. Nous y retracerons notre démarche, en réfléchissant en premier lieu sur le discours journalistique, avant de présenter l'analyse de discours et plus particulièrement l'analyse sémantique sur laquelle repose cette étude. Ensuite, dans le but de situer notre recherche, nous reviendrons sur la construction de l'idéologie fédéraliste au Québec. À l'issue de ces

considérations, nous présenterons notre objet et notre corpus, et nous définirons la relation de communication émanant de cette étude : le média. Enfin, nous expliciterons notre stratégie d'analyse.

La description de notre corpus fera l'objet d'un troisième chapitre. Nous y présenterons, tout d'abord, les principales caractéristiques du discours éditorial, ainsi que celles du métier d'éditorialiste constitutif du positionnement qu'il s'octroie dans ses écrits, et donc du discours lui-même. Dans un second temps, nous procéderons à la description synchronique de notre corpus, nous appuyant sur les travaux de Vincent Ross, et ainsi nous ferons état en premier lieu des différents définisseurs et destinataires des éditoriaux, et en deuxième lieu des catégories de connaissance mobilisées pour parler de la nation dans les éditoriaux de 1980 et dans ceux de 1995. La description diachronique permettra enfin, dans une quatrième partie, d'effectuer une comparaison entre les deux périodes et, de fait, de percevoir l'évolution des représentations sociales de la nation québécoise. Nous mettrons en avant pour cela les éléments dans le temps qui sont, selon la définition de Vincent Ross, « *conservés, modifiés ou introduits, contestés ou rejetés, abandonnés* ».

Le quatrième et dernier chapitre déterminera, après avoir appréhendé les éléments convoqués faisant sens quant à l'espace national, la façon dont ces catégories de connaissance sont mobilisées et organisées. Ainsi, nous ferons état en premier lieu de la place de l'éditorial dans le journal afin de déterminer son statut ainsi que l'évolution de celui-ci. Une deuxième partie sera consacrée à l'analyse du ton employé. Nous y étudierons plus particulièrement les stratégies rhétoriques et argumentatives mises en place par l'éditorialiste dans le but de persuader son lectorat des propos qu'il tient et des thèses qu'il défend (à savoir ici le rejet des deux référendums, et le renouvellement du fédéralisme canadien). Nous présenterons enfin dans un troisième temps la façon dont la nation est représentée dans les éditoriaux. La nation dans notre corpus est évoquée selon une logique implicite de la rationalité.

Elle devient alors un objet politique, rationnel ou non (la rationalité ici ressemblant à la rationalité économique reposant sur un calcul coûts/avantages), à l'aide d'un discours stratégique qui s'apparente, nous le verrons, à la propagande politique.

CHAPITRE I. QUELQUES REPÈRES DE LA CONCEPTUALISATION DU TRAVAIL IDÉOLOGIQUE EN SOCIOLOGIE.

Nous cherchons à comprendre dans ce mémoire la façon dont est envisagée la nation par la presse fédéraliste au Québec, dans son existence dédoublée, à la fois en tant qu'appartenance à une nation québécoise et à une nation canadienne, et en quoi cette presse fédéraliste contribue d'une façon particulière à l'espace de discours politique sur la nation par l'entremise d'un travail journalistique. En d'autres termes, de quoi parle-t-on lorsqu'il est question de ces espaces communs nationaux, et comment en parle-t-on ? Nous nous proposons, dans cette partie, et afin de saisir théoriquement notre objet d'étude, de présenter d'une part certaines théories des représentations sociales et de l'idéologie, qui constituent le point de départ de notre questionnement théorique dans le domaine de la sociologie de la connaissance, puis, d'autre part, d'avancer une définition générale de l'idéologie politique sur laquelle nous pourrions tabler pour étudier la conception de la nation comme espace commun des citoyens.

La deuxième partie de ce chapitre a pour but de nous outiller afin de saisir les idéologies politiques non seulement comme des idées qui circulent abstraitement dans le monde, mais comme étant relatives à un procédé de construction de pratiques sociales discursives, dont celles du travail journalistique produisant un discours politique s'inscrivant dans les médias de masse. Cette partie sera donc dédiée à la problématisation de notre objet de recherche : les représentations sociales de la nation.

1. Les représentations sociales et idéologies.

1.1. Les représentations sociales en sociologie.

Avant de présenter les différentes théories de la connaissance que nous envisageons dans ce mémoire, selon les visées pédagogiques définies pour un mémoire

de maîtrise dans le programme de sociologie, il nous paraît essentiel de revenir sur l'origine de ces théories. Malgré le regain d'intérêt envers les représentations sociales observé depuis quelques années, celles-ci ne sont pas un sujet neuf. On pourrait ainsi affirmer que l'étude des représentations remonte à la création de l'objet de la sociologie. En effet, Émile Durkheim fut le premier à les évoquer en 1885⁵. À la fois père fondateur de la sociologie et de cette théorie, le sociologue fut le premier à percevoir l'importance de ce qu'il nomme « la conscience collective » dans l'explication des mécanismes sociaux. Selon lui, l'unité de base sociologique, le groupe social, est déterminé par cette « conscience collective », à savoir une instance de contrôle autonome qui assemblerait en un tout unifié et cohérent des croyances, sentiments, idéaux et représentations. Celle-ci dépasse les divisions sociales pour former un ciment commun et, de fait, assurer la paix sociale, le fonctionnement harmonieux de la société. En outre, selon l'auteur, en imposant à l'individu sa manière de penser et d'agir, la conscience collective détermine les institutions sociales, les créant à son image.

Bien que très partiellement achevée (il ne définit pas par exemple la manière dont se crée la conscience collective, et de multiples questions apparaissent quant à l'idée de cette instance autonome surplombant les individus), l'analyse d'Émile Durkheim a le mérite d'avoir amené la réflexion sur cette notion de représentation et d'en avoir posé les jalons. De nombreux autres auteurs, par la suite, se sont penchés sur la théorie des représentations sociales et l'ont fait évoluer.

La théorie sociologique des représentations sociales constituera le cadre de notre recherche. Il est donc nécessaire ici de s'interroger sur ce qu'est précisément une représentation sociale en sociologie.

Certains auteurs, comme Denise Jodelet, ont fait de ce champ leur domaine de prédilection et ont beaucoup contribué à l'enrichissement de cette théorie, appliquée dans de nombreuses disciplines (histoire, sociologie et psychologie par exemple). La difficulté de travailler sur les représentations sociales tient particulièrement dans la diversité des travaux qui y font référence. Dès lors, saisir l'objet sociologique devient plus délicat.

⁵ Voir JODELET Denise, *Les représentations sociales*. Paris, PUF, 1999.

Nous privilégierons dans cette étude les auteurs ayant des visées plus proprement sociologiques dans ce champ de recherche.

Denise Jodelet définit les représentations sociales comme « *des formes de connaissance socialement élaborées et partagées, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* »⁶. Remarquons d'emblée que l'étude de la conception de la nation au Québec, dans ses références québécoise et canadienne envisagées ici, renvoie directement à ce travail de construction d'une réalité commune propre à un ensemble social qu'opérerait la représentation sociale de la nation. Mais avant d'exposer cette articulation, continuons à explorer la conception de la connaissance de cette auteure.

Au quotidien, « *les représentations sociales [...] nous guident dans la façon de nommer et définir l'ensemble, les différents aspects de notre réalité* ».⁷

Les représentations ont donc une fonction structurante d'un point de vue cognitif, observable à l'échelle des individus et des groupes, et de fait, au niveau de la société, dans le « vivre ensemble » qu'elles constituent. On retrouve dans cette définition une analyse bien plus précise et développée que ne pouvait en faire Durkheim quand il estimait que la conscience collective constituait la base de l'unité sociale.

L'auteure affirme également que « *ce sont des phénomènes complexes toujours activés et agissant dans la vie sociale. Ces éléments sont toujours organisés sous le savoir, disant quelque chose sur l'état de la réalité* ».

Les représentations sont donc des phénomènes organisés, liés au savoir⁸, et essentiels dans la compréhension d'une société.

Ainsi, les représentations sociales participent du comportement social grâce à l'objectivation que permet le langage.

⁶ BLOCH Henriette (sous dir.), *Grand dictionnaire de la psychologie*. Paris, Larousse, 1991. p 688.

⁷ JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans *Les Représentations sociales*, dir. JODELET Denise, Paris, PUF, 1999. p. 53.

⁸ Tout comme l'envisage Mannheim dans ses travaux sur l'idéologie.

Denise Jodelet, dans ses travaux, insiste également sur le caractère empirique (« basé sur l'expérience »), de la représentation, et pose ainsi « *la représentation comme une forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet* ».

Pour résumer l'analyse de Denise Jodelet, on peut considérer les caractéristiques suivantes de sa conceptualisation de la connaissance en termes de représentation :

- « - *La représentation sociale est toujours une représentation de quelque chose (objet) et de quelqu'un (le sujet).*
- *La représentation sociale est avec son objet dans un rapport de « symbolisation » et d'interprétation, elle lui confère des significations. Ces significations résultent d'une activité qui fait de la représentation, une construction et une expression du sujet.*
- *Forme de savoir, la représentation se présentera comme une modélisation de l'objet directement lisible dans, ou inféré de, divers supports linguistiques.*
- *Qualifier ce savoir de pratique se réfère à l'expérience à partir de laquelle il est produit ».*⁹

De plus, l'auteure considère comme essentiel l'apport de la représentation sociale pour la cohésion sociale. En effet, celle-ci aurait des liens importants avec les questions identitaires. En déterminant des schèmes de pensées, les représentations sociales participent à ce que nous nommons le collectif. Mais pour reprendre la critique « classique » de la conception durkheimienne, la conception de Denise Jodelet permet-elle de rendre compte de l'existence des représentations en évitant réellement de les concevoir comme surplombant les individus ? Des chercheurs contemporains tels que Bruno Latour ont une position critique face à cette conceptualisation de la connaissance sociale et conçoivent celle-ci en insistant particulièrement sur sa constitution sociale pratique :

« *De toutes les activités humaines la fabrication des faits est bien plus intensément sociale [...] Le sort d'un énoncé est, littéralement entre les mains d'une foule; chacun peut le laisser tomber, le contredire, le traduire, le modifier, le transformer en artefact le tourner en dérision [...] ou dans certains cas le vérifier, le certifier, le passer outre. Le mot « c'est un fait » ne définit pas l'essence de certains énoncés, mais certains parcours dans une foule ».*¹⁰

⁹ JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », dans *Les Représentations sociales*, dir. JODELET Denise, Paris, PUF, 1999. p. 56.

¹⁰ LATOUR Bruno, « Comment redistribuer le grand partage ? », dans *Revue de Synthèse*, n°110, 1983, pp. 203-238. Cité par JODELET, 1999, p.64.

Le sociologue décrit ici la connaissance scientifique, mais cette description vaut d'autant plus pour les énoncés en langue « naturelle ». Ainsi, la représentation est sans cesse définie et redéfinie par des pratiques discursives des citoyens, des professionnels de l'écriture, comme des savants. Le pluriel ici étant important parce que la connaissance existe à travers cette circulation sociale.

Il est donc possible ici, à la lumière de l'analyse de Latour, d'ajouter un nouvel élément dans la définition de la représentation sociale. Si celle-ci nous guide dans nos comportements et préforme la structuration des rapports sociaux, et si la représentation est relative à nos expériences pratiques, celle-ci s'élabore à travers des pratiques discursives de réception et de re-production de la connaissance : contredire, traduire, modifier, certifier sont des pratiques langagières qui viennent définir le sens et ne sont pas seulement des modes d'expression.

Denise Jodelet, dans ses travaux, a su délimiter la notion de représentation sociale, en saisir la complexité et en donner une analyse pertinente particulièrement intéressante quant à son caractère social. Cependant, il est difficile de comprendre à la seule vue de cette analyse la morphologie sociale de l'activité de connaissance dans un ensemble social ou dans un champ social de connaissance comme le politique. En effet, la société n'est pas un tout unifié, les espaces d'activités sociales non plus, et les univers sémantiques ne sont pas des phénomènes homogènes. Des différences de perception et de conception coexistent en leur sein à propos de la réalité. C'est pourquoi nous présentons les travaux d'un autre chercheur s'inscrivant dans cette perspective de conceptualisation de la connaissance sociale, Pierre Vergès, qui, nous semble-t-il, en apportant la notion de « matrices culturelles d'interprétation », comble en partie cette lacune de la conceptualisation de la constitution sociale de la connaissance.

Pierre Vergès définit la représentation sociale comme « *des représentations construites dans le cadre des pratiques quotidiennes et partagées dans l'ensemble d'un groupe* »

social, au-delà des particularités individuelles »¹¹. Ainsi, l'auteur apporte ici un élément particulièrement intéressant, en plus de nous sembler central : les représentations sociales issues de l'expérience pratique des acteurs sociaux sont déterminées par la place sociale occupée par ceux-ci.

Cependant, comme il l'explique, les représentations sociales d'un groupe social donné ne dépendent pas uniquement de l'appartenance de classe. La vision de Pierre Vergès offre un pouvoir important d'action à l'individu, s'appuyant sur ses diverses expériences sociales. Il écrit ainsi¹² :

« Les représentations rendent compte aussi du travail que la société effectue sur les significations. Ce travail est constitué d'une part, d'un débat idéologique embrayé sur les conflits sociaux et d'autre part, d'une gestion de formes de pensées, d'interprétation, remontant à des époques antérieures, étagées dans le long terme de l'histoire et actualisées par la culture et la mémoire collective de chaque groupe social. (« Les matrices culturelles d'interprétation ») ».

L'analyse du sociologue de l'économie propose la thèse d'un discours circulant, producteur de la représentation collective entre la place des acteurs, leurs pratiques, l'instance idéologique comme organisation institutionnelle des significations et la mémoire sociale propre à chaque groupe ou classe. Mais comment peut s'opérer et s'observer cette activité de connaissance sociale dénommée représentation sociale que l'on désigne par la mise en rapport abstraite de ces différents éléments de la morphologie de sa production et de son existence : place des acteurs, instance idéologique, mémoire sociale ?

La théorie des représentations sociales, notamment les travaux de Denise Jodelet et de Pierre Vergès nous ont permis de cerner la définition d'une représentation sociale, sa fonction et son incidence dans la société.

Si ces perspectives des représentations sociales nous font envisager la connaissance comme un phénomène relationnel, nous allons voir que pour éviter de

¹¹ VERGES Pierre, « Représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance » dans JODELET Denise, *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, 1999. p. 407.

¹² *Ibidem.* p. 412.

concevoir abstraitement la constitution sociale de la connaissance, il faut s'approcher de son existence concrète à travers les pratiques discursives spécifiques qui en sont le lieu de production. Ces pratiques discursives sont formées de relations sociales de communication et sont en coprésence (dans les discours oraux ou par une présence médiatisée en lien avec d'autres discours dans un champ de connaissance)¹³.

Une autre conceptualisation de la connaissance sociale a prévalu en sociologie : l'idéologie. Nous allons voir dans la prochaine section ce que nous pouvons retenir de ce concept pour l'étude de la connaissance sociale.

1.2. L'idéologie.

L'idéologie est un terme souvent employé et utilisé dans le sens commun, et largement étudié en sciences sociales. Ainsi, les définitions de la notion d'idéologie abondent dans les différents travaux, de Karl Marx à Fernand Dumont.

L'idéologie est une autre conceptualisation de la connaissance sociale amplement utilisée par des chercheurs en sociologie et dans les sciences sociales. Celle-ci varie considérablement selon les définitions qu'en donnent les chercheurs. Ainsi, certaines définitions, comme nous le verrons, se rapprochent de la conceptualisation des représentations sociales que nous avons exposées, telle la perspective de l'idéologie comme mode de connaissance, tandis que d'autres s'en éloignent tout autant en posant notamment que l'idéologie serait une méconnaissance de la réalité. À cet égard, feu Gilles Houle expliquait, dans les cours que j'ai suivis, la substitution de son appellation de l'idéologie comme mode de connaissance par l'expression « sociologie de la connaissance » par le fait que le terme d'idéologie désignait plus souvent la connaissance politique et posait celle-ci par la négative – une méconnaissance – supposant que le

¹³ ANGENOT Marc dans « Le discours social : problématique d'ensemble », dans *Cahiers de Recherche en sociologie*, vol. 12, n° 1, 1984, pp. 19-44, p. 20 explique que : « *Le discours social [est] tout ce qui se dit, tout ce qui s'écrit dans un état de société donnée (tout ce qui s'imprime, tout ce qui se parle aujourd'hui dans les médias électroniques). Tout ce qui se narre et s'argumente; le narrable et l'argumentable dans une société donnée. Ou plutôt : les règles discursives et topiques qui organisent tout cela, sans jamais s'énoncer elles-mêmes. L'ensemble du dicible, des discours institués et des thèmes pourvus d'acceptabilité et de capacité de migration dans un moment historique d'une société donnée.* ».

chercheur, lui, détenait la Vérité. Position épistémologique qui, nous disait-il, n'est plus tenable aujourd'hui.

« Nous posons que l'idéologie est un modèle concret de connaissance par opposition au modèle abstrait que construit le chercheur [...]. En ce sens, l'idéologie est au fondement de toute connaissance et le rapport science/idéologie non plus relatif au vrai et au faux (ou à l'illusoire, l'imaginaire) mais relatif à des niveaux spécifiques d'abstraction, constitutifs l'un de l'autre »¹⁴.

Mais avant d'expliquer plus amplement cette critique de l'usage du concept d'idéologie, nous reviendrons tout d'abord sur les origines des théories portant sur l'idéologie.

1.2.1. À l'origine du concept d'idéologie.

Selon les auteurs du *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*¹⁵, la notion d'idéologie (employée « scientifiquement ») apparaît au XVIII^e siècle avec le courant positiviste qui critique les illusions nuisant à l'étude scientifique de la société basée uniquement sur l'observation empirique des faits sociaux. L'idéologie alors, fortement dénoncée, est considérée comme un leurre empêchant la vision de la réalité. Plus tard, le marxisme pose un regard critique sur les idéologies qui deviennent le lieu de l'association entre pensée et intérêt de classe. L'idéologie, considérée comme le simple reflet d'un rapport de classe, est nécessairement déterminée et positionnée socialement. Il écrira ainsi : « *Ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, mais la vie qui détermine la conscience* »¹⁶. Le courant marxiste par ailleurs continue de perpétuer cette vision déterminée, fondamentalement liée aux rapports de classe de l'idéologie. Cependant, la vision de la tradition marxiste évolue et permet des apports scientifiques considérables à cette notion. Louis Althusser estime ainsi que l'idéologie, ne reniant pas

¹⁴ HOULE Gilles, « L'idéologie : un mode de connaissance », dans *Sociologie et sociétés*, vol. XI, n° 1, 1979, pp. 123-145. p. 125.

¹⁵ HERMET Guy, BADIE Bertrand, et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris, Armand Colin, 2005.

¹⁶ MARX Karl, *L'idéologie allemande*. Paris, Éditions Sociales, 1932. Cité par CAPDEVILLA Nestor, *Le concept d'idéologie*. Paris, PUF, 2004.

l'importance de la position de classe et des rapports conflictuels en résultant¹⁷, s'avère par ailleurs être une instance autonome encadrant toute pratique et constituant une certaine connaissance¹⁸. En effet, l'idéologie (la superstructure de la composition sociale) possède « une autonomie relative » face à l'infrastructure (les forces et les moyens de production), puisque cette dernière détermine en dernière instance la superstructure et donc l'idéologie.

De façon générale, selon Guy Hermet, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum et Philippe Braud, une vision de l'idéologie comme système de pensée au service d'un groupe social a été souvent développée, par Pareto notamment, qui considère que l'élite l'utilise pour justifier son pouvoir. À l'inverse, et de façon plus contemporaine, la science politique positiviste et behavioraliste, a jugé les idéologies dépassées, et bientôt « mortes », dans une société industrielle dominée par une politique rationnelle. Cette théorie a été fortement critiquée, et les études que nous allons présenter, pour donner une définition la plus claire possible de cette notion, montrent que l'idéologie persiste dans notre société, allant même jusqu'à affirmer qu'elle est, sans être ni universelle ni stable, perpétuelle.

1.2.2. Qu'est-ce que l'idéologie ?

Comme le montrent Denis Monière et André Vachet dans la bibliographie qu'ils ont établie¹⁹, il existe une grande variété et variation des définitions de l'idéologie. Cependant, nous proposons ici, au vu des lectures que nous avons effectuées, d'appréhender quelques-unes de ces définitions. L'idéologie, particulièrement étudiée, est considérée en sciences sociales comme un objet complexe et paradoxal : à la fois universel, et particulier à un espace-temps. Nous exposerons ainsi dans cette partie ce que

¹⁷ Il écrit : «*Chaque formation idéologique constitue un ensemble d'attitudes et de représentations qui ne sont ni individuelles, ni universelles, mais se rapportent plus ou moins directement à des positions de classes en conflit les unes par rapport aux autres* ». Par ailleurs, selon l'auteur, si l'idéologie parvient à interpeller l'individu, c'est qu'elle le sollicite en tant que membre d'une classe et non individuellement. ALTHUSSER Louis, *Positions*. Paris, Hachette, 1975. p. 148.

¹⁸ Voir JODELET, 1999.

¹⁹ MONIÈRE Denis et VACHET André, *Les idéologies au Québec : bibliographie*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles/Bibliothèque nationale du Québec, 1977.

nous entendons par idéologie et la façon dont nous l'utiliserons dans notre étude, en insistant sur ses fonctions politiques puisque nous nous intéressons aux représentations sociales dans l'idéologie fédéraliste.

En premier lieu, de nombreux auteurs insistent sur la fonction structurante de l'idéologie²⁰. Ainsi, l'idéologie modèlerait les pensées collectives permettant à la société de se concevoir, de s'organiser et de se perpétuer. Par ailleurs, l'idéologie créée par la société aurait pour fonction de donner un sens à cette dernière. Jean-Charles Falardeau affirme ainsi que :

*« L'idéologie apparaît incontestablement comme une « définition de situation » fabriquée dans et par la vie collective. Elle est un discours sur la société formulé, soit par l'ensemble de celle-ci, soit par l'un ou l'autre de ces éléments composants : discours tendu vers une pratique sociale, l'idéologie est l'expression non seulement d'un état social, mais d'un projet collectif d'existence fondé sur une interprétation du passé, organisé en fonction du présent et visant à construire un avenir. Elle ambitionne par sa cohérence de poser un sens et énoncer des fins collectives. »*²¹

Cette définition, bien qu'intéressante, conçoit la société comme un tout uni et ne permet pas de comprendre pourquoi alors plusieurs idéologies coexistent dans une société. Denis Monière ici apporte des éléments pertinents lorsqu'il explique que l'idéologie « est liée sociologiquement à un groupe économique, politique, ethnique ou autre, [et] exprime et justifie les intérêts plus ou moins conscients de ce groupe »²². Ainsi, l'idéologie est produite par les intérêts d'un groupe et plusieurs idéologies existent dans une même société puisque celle-ci est composée de plusieurs groupes sociaux. Dans cette perspective de l'idéologie, l'auteur va plus loin en définissant les fonctions de l'idéologie :

²⁰ Panaccio écrit : « Une idéologie est un système de croyances partagées par les membres d'au moins un groupe social et leur permettant de justifier des institutions ou des entreprises sociales » (PANACCIO Claude, « Problématiques de l'analyse de l'idéologie » dans PANACCIO Claude (dir.), *L'idéologie et les stratégies de la raison. Approches théoriques, épistémologiques et anthropologiques*. Éditions Hurtubise, Collection Brèches, Montréal, 1984. pp. 35-65. Voir les classiques de l'UQAC : www.uqac.quebec.ca). Michel Vovelle, quant à lui, explique que l'idéologie est un ensemble de représentations, de pratiques et de comportements conscients ou inconscients organisant la vie sociale (VOVELLE Michel, *Idéologies et Mentalités*. Paris, Gallimard, 1982.)

²¹ FALARDEAU Jean-Charles, « Propos sur les idéologies au Québec », dans *Recherches sociographiques*, vol.17, n°3, septembre-décembre 1976. pp. 393-402. p. 394. Voir les classiques de l'UQAC : www.uqac.quebec.ca.

²² MONIÈRE Denis, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977. p. 13.

*« L'idéologie a principalement quatre fonctions : elle rationalise une vision du monde et la présente comme universelle, elle cherche à « éternaliser » des valeurs particulières, en ce sens elle est anhistorique. Elle est apologétique en légitimant des structures de classes et la domination d'une classe. Elle est mystificatrice, car elle déguise plus ou moins consciemment la nature réelle d'une situation, masque de cette façon les intérêts de classe et cherche à réaliser l'intégration sociale. Elle a une efficacité, c'est-à-dire qu'elle mobilise les énergies individuelles et collectives et les oriente vers l'action. Elle intervient dans la réalité et sert de guide à la pratique. »*²³

Denis Monière ajoute ainsi une nouvelle caractéristique à l'idéologie. Non seulement celle-ci construit la façon dont les individus perçoivent la réalité et se pensent, mais elle sert également de modèle à l'action sociale en permettant la production de valeurs rejoignant ainsi un aspect pratique du concept de représentation sociale.

De la même façon, Jean Baechler cherche à caractériser les fonctions de l'idéologie pour définir la notion avec plus de précision. Il envisage l'idéologie comme « *une formation discursive polémique, grâce à laquelle une passion cherche à réaliser une valeur par l'exercice du pouvoir dans une société* »²⁴. Selon lui, elle permet le ralliement des amis et l'exclusion des ennemis, en justifiant les choix et les valeurs, en signalant ces mêmes valeurs à des fins d'actions politiques et en « *comblant les lacunes ou les insuffisances de la rationalité, de façon à appliquer l'action politique à une réalité transparente, totale et accomplie* ». ²⁵ Le caractère essentiel à la politique que l'auteur donne de l'idéologie critique fortement la vision positiviste et behavioraliste, voire postmoderne²⁶, qui affirme la fin des idéologies.

Nous avons vu ici, par des lectures pluridisciplinaires sur la notion d'idéologie, que cette dernière peut se comprendre comme un système de pensées permettant aux individus de concevoir leur réalité commune et ainsi de s'organiser. L'idéologie a donc une fonction structurante et de perpétuation de l'harmonie du fonctionnement social. Par ailleurs, elle conduit également à l'action selon le modèle de valeurs qu'elle propose. De nombreux sociologues se sont penchés également sur cette notion et ont apporté, en outre, des

²³ *Ibidem*, p. 13.

²⁴ BAECHLER Jean, *Qu'est-ce que l'idéologie?* Paris, Éditions Gallimard, 1976.

²⁵ Cette fonction de combler les lacunes de la rationalité ne va pas sans rappeler l'analyse de Fernand Dumont.

²⁶ CAPDEVILLA Nestor. *Le concept d'idéologie*. Paris, PUF, 2004.

réflexions épistémologiques ou des modes opératoires susceptibles de compléter notre réflexion. Aussi, nous nous pencherons plus particulièrement sur les travaux de Fernand Dumont, de Gilles Houle et de Vincent Ross, qui nous semblent particulièrement enrichissants.

1.2.3. De la conceptualisation de l'idéologie en sociologie.

Fernand Dumont est un auteur majeur dans la compréhension de l'idéologie, une notion centrale de ses recherches. Plus que définir et contribuer à l'amélioration des connaissances dans ce domaine, l'auteur québécois a accompagné sa théorie dans une démarche de recherche particulièrement pertinente.

Selon l'auteur, « *l'idéologie est une définition explicite de la situation par les groupements et les classes. Les idéologies, par ailleurs, ne sont pas un quelconque reflet de la structure sociale, elles en comblent plutôt les indéterminations. Elles donnent cohérence, elles fixent des objectifs d'action, elles sont parties prenantes aux mécanismes sociaux.* »²⁷. Comme il le développera plus particulièrement dans son travail sur la dualité religion/société²⁸, Fernand Dumont explique ici que l'idéologie a une fonction essentielle de rationalisation dans la société. En effet, l'idéologie permet de « *comblar les indéterminations* » et, de fait, produit une cohérence dans la structure sociale.

Un des acquis majeurs de la réflexion de Dumont porte sur la conceptualisation des processus sociaux de connaissance. Il affirme en effet que : « *Elle (l'idéologie) est ce qu'une société peut dire d'elle-même. Comprendre une idéologie ne consiste pas à se demander si elle se trompe ou non, mais à la replacer dans le contexte dont elle est à la fois le produit et le complément* »²⁹. Cette vision de l'idéologie et du sens qu'on lui donne est nouvelle : il n'est pas nécessaire de s'intéresser à la véracité ou non, mais surtout à l'existence même de cette dernière. En outre, elle est particulièrement novatrice et va profondément inspirer le courant d'étude en sociologie des idéologies au Québec.

²⁷ DUMONT Fernand, « Idéologie au Canada Français (1850-1900) : quelques réflexions d'ensemble », dans *Recherches sociographiques*, vol. 10, n°2-3, mai décembre 1969. pp. 145-56. p. 146.

²⁸ Voir DUMONT Fernand, « Structure d'une idéologie religieuse » dans *Recherches sociographiques*, vol. 1, n°2, 1960. pp. 161-187.

²⁹ DUMONT Fernand, « Itinéraire sociologique », dans *Recherches sociographiques*, vol.15, n°2-3, 1974. pp. 255-261. p. 257.

Ces travaux inspirent les chercheurs qui formeront l'École de Laval et ceux de Gilles Houle à Montréal. Les travaux de ce dernier font le pont entre le courant d'analyse des représentations sociales (Durkheim) et celui des idéologies (Marx), notamment par le fait que Gilles Houle a participé à ce que l'on appelle aujourd'hui à l'École d'Aix-en-Provence d'étude d'analyse du discours³⁰.

Cette définition de l'idéologie au sein de la structure sociale qui la produit rejoint l'analyse de Vincent Ross qui appréhende l'idéologie à travers les relations sociales et plus encore la relation de communication. Vincent Ross étudie le système de l'éducation au Québec à travers la doctrine des idéologies, à savoir l'action du système d'enseignement en fonction des valeurs dominantes et des représentations particulières de la société québécoise.

Il définit ainsi l'idéologie comme « *des représentations culturelles manifestes impliquées dans le fonctionnement et les transformations des structures sociales* »³¹. Vincent Ross montre ainsi la pertinence d'étudier les représentations pour saisir les évolutions et les transformations sociohistoriques.

Ce chercheur, en même temps qu'il présente une nouvelle définition de l'idéologie comme une relation sociale de communication, amène une méthodologie de description du corpus discursif et de l'objet opératoire beaucoup plus explicite et précise que dans les recherches antérieures.

Ainsi, selon lui, il semble nécessaire de décrire chaque partie directement impliquée dans l'idéologie :

- Le définitiveur idéologique (émetteur), c'est-à-dire le groupe support de l'idéologie.
- Le destinataire idéologique, à savoir l'auditoire défini et visé plus ou moins explicitement par l'argumentation du texte.
- Le modèle d'action qui se définit par l'ensemble des schémas d'action impliqués dans la justification du texte.

³⁰ Voir RAMOGNINO Nicole et VERGÉS Pierre (dir.), *Sociologie et cognition sociale*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université d'Aix-en-Provence, 2006.

³¹ ROSS Vincent, « La structure idéologique des manuels de pédagogie québécois », dans *Recherches sociographiques*, 10, 2-3, 1969. pp. 171-196.

- Les prémisses idéologiques qui sont les conceptions générales, les évidences fondamentales, les valeurs ou finalités désirables énoncées dans le texte.
- Et enfin, les représentations de la situation, à savoir les éléments énoncés et visés d'une façon proche ou lointaine de la situation sociohistorique par les modèles d'action.

Par ailleurs, il préconise également l'importance, pour une analyse discursive comparative, de confronter entre les différents « discours », les éléments conservés, les éléments modifiés ou introduits, les éléments contestés ou rejetés, et enfin les éléments abandonnés.

En plus des conceptions méthodologiques des deux auteurs que nous adoptons dans cette étude, nous utiliserons le mode opératoire établi par Vincent Ross pour interroger notre corpus.

L'idéologie comme mode de connaissance de Gilles Houle propose, à l'instar de Pierre Vergès, de considérer que la connaissance ne vaut ni vérité, ni mensonge, elle permet d'établir un rapport au monde d'un point de vue sociologique. La connaissance consiste en un travail constamment élaboré dans l'expérience sociale, mais aussi en un travail du langage sur le langage comme dans le cas du journalisme où l'écrit se nourrit de l'expérience sociale du journaliste, ce qui contribue à sa mise en forme, mais aussi des pratiques discursives spécialisées, mise en forme seconde, qui viennent contribuer à l'élaboration de cette connaissance.

Or, ce que démontrent les travaux de Gilles Houle est que cette mise en forme de l'expérience sociale dans le langage peut être conceptualisée comme un modèle concret de connaissance. La connaissance n'est plus examinée seulement du point de vue d'un contenu qui serait vrai ou faux, mais du point de vue d'une mise en forme sociale de l'expérience. Gilles Houle note que les travaux de Pierre Vergès portant sur les représentations sociales eux aussi montrent la présence d'un modèle qu'il appelle schéma organisateur. Ce modèle qui rend compte que la connaissance sociale ne consiste pas uniquement une somme de contenus partagés, mais aussi en une organisation

sociocognitive partagée entre les individus et dans les groupes sociaux. Dans le sens précis de la conceptualisation des représentations sociales par Pierre Vergés, nous pouvons voir une possible cumulation de ces démarches dans la théorisation de la connaissance sociale. La question qui demeure est celle de voir si cette conceptualisation élaborée pour embrasser l'ensemble des savoirs sociaux peut être appropriée pour la connaissance politique. L'idéologie politique, dans les définitions que nous avons vues, pose une méconnaissance du « réel » déqualifiant ces savoirs à l'aune d'une connaissance savante ou scientifique des sciences sociales. Déqualification non pas au sens d'affirmer que l'idéologie est une mauvaise connaissance sociologique, ce qu'elle n'est pas, mais au sens que la connaissance sociologique peut évaluer la valeur de l'activité idéologique. Si l'on pose comme Gilles Houle que l'idéologie est un mode de connaissance, alors celle-ci correspond à une forme de connaissance spécifique qui ne vise pas à expliquer le social, mais bien à vouloir établir un rapport au monde permettant de s'inscrire dans les activités sociales. Mais que fait-on de la manipulation souvent attribuée aux discours politiques dans cette conception de l'idéologie comme mode de connaissance ? Elle peut-être conçue comme radicale : mensonges, élimination d'éléments du « réel », persuasion sous forme de propagande apologétique ou bien posée d'une façon moins radicale comme une rationalisation des indéterminations.

Les analyses de Pierre Vergés et de Gilles Houle révoquent la notion de vérité et de mensonge des discours pour nous mener à considérer que ces discours sont des faits sociaux dans la mesure où l'organisation de la connaissance qu'ils produisent, conceptualisée en terme de modèle concret ou schéma organisateur, ne peut être fabriquée et manipulée comme un objet matériel. En d'autres mots, si l'on peut dire des choses fausses, la manière de les dire ne peut être faussée puisqu'elle est le résultat d'une longue socialisation aux pratiques langagières propre à notre trajectoire sociale. Cette « manière » est une organisation sociocognitive qui est le résultat d'une trajectoire d'expérience sociale des personnes, relative à leur appartenance à des groupes sociaux et selon le cas, d'un apprentissage spécialisé d'un travail du langage sur le langage comme celui du journalisme. Prenant appui sur des considérations issues des travaux de Pierre Vergés et de Gilles Houle, nous envisageons de développer une analyse sémantique

d'une représentation sociale du politique, la nation, qui visera à mettre au jour son organisation sociocognitive dans un groupe spécifique. Il ne s'agira pas de neutraliser, mais de restreindre et de situer la portée de cet aspect manipulateur des discours politiques que signalent plusieurs théories des idéologies en ce qui a trait aux contenus énoncés.

Nous venons de faire état de la conceptualisation de la connaissance sociale que nous privilégions dans cette étude. Reste à viser, en référant à des théories, le contenu d'expérience propre à la représentation sociale de la nation.

2. La nation comme espace social.

Saint Augustin disait : « *Qu'est-ce donc que la nation ? Si personne ne me le demande, je le sais ; mais si on me demande de l'expliquer, je ne le sais plus* »³². De façon plus contemporaine, Gil Delannoi³³ affirme que : « *La nation existe alors même qu'il est impossible de la définir. Nous savons qu'elle est, sans savoir exactement ce qu'elle est. Cette situation n'est pas si singulière. On peut en dire autant du temps, de la vie, de la mort* ». Ainsi, la nation reste indéterminable, et c'est pourquoi une définition de cette dernière doit rester ouverte, afin d'englober les différentes formes et expériences qui la composent. De nombreuses définitions de la nation coexistent, et ce, d'une part parce que cette notion touche plusieurs disciplines (sociologie, philosophie, histoire, géographie, sciences politiques), et d'autre part, parce que chaque nation présente un contenu différent.

La nation est très présente dans les travaux de sciences sociales, mais elle est plus souvent traitée dans son aspect politique, notamment à travers ses relations avec le pouvoir étatique, que sous d'autres aspects sociaux. Cependant, il ne faut pas confondre la nation et l'État. Pour notre part, nous privilégierons ici une vision plus sociologique de

³² Cité par GUINCHARD Jean-Jacques, «Le national et le rationnel », dans DELANNOI Gil et MORIN Edgar (dir.), *Éléments pour une théorie de la nation, Communications*, n° 45, 1987.

³³ DELANNOI Gil, *Sociologie de la nation. Fondements théoriques et expériences historiques*. Paris, Armand Colin, 1999. p. 9.

la nation, susceptible d'apporter des précisions quant à notre objet d'étude : l'espace national. Par ailleurs, nous avons fait le choix de ne pas approfondir les différentes théories du nationalisme, pourtant largement évoquées dans les études sur la nation, puisque notre étude porte sur les représentations de l'espace national dans l'idéologie fédéraliste.

Nous nous concentrerons ici sur l'appréhension de la nation en présentant en premier lieu les principales conceptions de la nation, à travers les théories de Gellner, Smith et Tonnies, puis nous nous interrogerons sur la façon dont peut être envisagée la nation à l'ère de la mondialisation, à la lumière des travaux d'Ulrich Beck.

La nation a été abordée dans de nombreux travaux et de façon variable. Nous nous pencherons ici plus particulièrement sur les études qui se détachent de la notion politique de la nation, notamment à travers l'œuvre d'Ernest Gellner, qui est un auteur majeur dans ce domaine, mais également sur celles d'Anthony Smith, Ferdinand Tonnies, et enfin Benedict Anderson.

Gellner est un des principaux auteurs à avoir théorisé la nation et le nationalisme de manière plus proprement sociale. Pour l'auteur, le nationalisme (la volonté politique) est dissociable de la nation qui a toujours existé, et est donc quelque part, universelle et naturelle. Il s'interroge ainsi sur l'émergence du nationalisme, qui selon lui n'est pas naturel. Il explique ainsi qu' « *auparavant, l'unité politique minimale était la défense ou l'économie : maintenant elle est déterminée par les processus d'éducation* ». ³⁴ Ernest Gellner considère ainsi que dans les sociétés modernes dominées par la culture (opposées aux sociétés structurées), l'individu dépend de plus en plus d'elle pour construire son identité. L'éducation nationale reposant sur une langue joue alors un rôle majeur d'homogénéisation de la population. Et puisque les individus acquièrent leur culture par le biais de la nation (l'éducation nationale et la langue), alors ils deviennent nationalistes. Ce nationalisme n'est pas la prise de conscience d'elle-même d'une nation qui préexiste, mais plutôt une nécessité de l'individu pour défendre ses intérêts pratiques. Toutefois,

³⁴ Cité par SOUTHCOTT Chris, « Au-delà de la conception politique de la nation » dans DELANNOI Gil et MORIN Edgar (dir.), *Éléments pour une théorie de la nation, Communications*, n° 45, 1987. p.54.

pour que le nationalisme apparaisse, une différenciation culturelle est nécessaire.

Sans définir de façon claire ce qu'est la nation, et bien que des confusions puissent apparaître dans la préexistence de la nation (il affirme en effet cependant que la nation n'existe pas sans nationalisme), Gellner a le mérite d'avoir su séparer la nation de son essence politique, le nationalisme. Alors que, selon l'auteur, la nation, « la loyauté au groupe » et la différenciation culturelle sont des éléments naturels, le nationalisme est l'expression d'un groupe qui a pour but de voir ses intérêts pratiques triompher.

Comme Ernest Gellner, Anthony Smith considère qu'il est nécessaire de séparer la nation du nationalisme. Par ailleurs, il distingue deux notions différentes qui sont le nationalisme et le sentiment national. Le nationalisme s'analyse comme une doctrine, une idéologie politique, alors que le sentiment national se comprend comme un attachement particulier aux propriétés spécifiques, aux traditions de la nation à laquelle l'individu appartient.

Par ailleurs, il construit une définition de la nation totalement détachée du nationalisme, mais profondément attachée à la nation de territoire :

*« La nation est un grand groupe, territorialement mobile et verticalement intégré, qui manifeste une citoyenneté commune, un sentiment commun, aussi bien qu'une ou plusieurs caractéristiques qui différencient ses membres de ceux d'autres groupes avec qui ils sont alliés ou en conflit ».*³⁵

Ainsi, la nation pour exister, a besoin d'un territoire, de limites pour pouvoir s'identifier...

Ferdinand Tonnies, bien que n'ayant pas directement théorisé la nation, apporte des éléments intéressants dans sa distinction entre société (gesellschaft) et communauté (gemeinschaft). Dans cette dernière apparaît la volonté d'être ensemble et l'essence politique est mise de côté. On y trouve des sentiments d'identification qui peuvent être associés à la nation. Cependant, Tonnies développe sa théorie dans une perspective évolutionniste, puisque selon lui, la communauté se lie en premier lieu par le sang

³⁵ *Ibidem*, p.58.

(l'ethnie), puis par le territoire pour devenir enfin une communauté d'esprit. Cette évolution résulte de la confrontation entre les forces de la communauté et de la société.

Benedict Anderson apporte selon nous une vision particulièrement pertinente de la nation. Selon l'auteur, celle-ci est « *imaginaire, puisque les membres d'une nation, même la plus petite, ne se connaissent jamais, ne se rencontrent jamais, et même n'entendent jamais parler de la plupart de leurs frères. Cependant, dans l'esprit de chacun vit l'image de leur communion* ». ³⁶ La nation est alors une communauté imaginée par les individus qui s'incluent ou non les uns les autres à l'intérieur. Plusieurs éléments, comme la presse par exemple, viennent renforcer cette illusion de communauté soudée, en offrant une culture commune aux individus, des représentations permettant une même vision. Cette théorie implique d'admettre que l'individu n'est pas un animal rationnel, mais comme le dit Cassirer, un « animal symbolique », pour lequel l'imaginaire est essentiel à la vie sociale. Ainsi, la nation se renforce dans la société par l'intermédiaire des symboles.

Par ailleurs, de nombreux auteurs, en plus de chercher à comprendre comment se constitue une nation, ont tenté de réfléchir à la façon d'envisager la nation, à travers quels critères peut-on affirmer qu'un groupe forme une nation ?

Toujours selon Benedict Anderson, la nation repose sur un sentiment d'attachement. En effet, « *il serait plus facile d'associer le nationalisme avec des concepts tels que «la parenté» et la «religion» qu'avec le «libéralisme» et le «fascisme»* ³⁷ ». Ainsi, le sentiment national s'appréhenderait davantage comme une religion nationale que comme une idéologie politique.

Une autre vision consiste à envisager la mémoire nationale comme un élément fondamental de la nation. La nation est ainsi la représentation d'une mémoire collective. Gil Delannoï explique en ce sens que : « *La plus solide, la plus durable dans une culture nationale échappe souvent à la conscience de ceux-là mêmes qui la perpétuent. Cela va*

³⁶*Ibidem*, p. 63.

³⁷ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, La Découverte, 2002 (1992 pour la parution originale en anglais).

des formes les plus diffuses de la mémoire jusqu'au plus élaboré de l'art de vivre »³⁸. En effet, selon lui, alors qu'un État-nation peut cesser d'exister et reste fragile, tout comme la langue, la culture et le quotidien qu'il appelle « art de vivre » ne disparaissent jamais totalement. Ainsi, la culture et la mémoire collective constituent le pilier des nations « parce qu' (ils sont) plus affaire d'affection que de volonté »³⁹.

Par ailleurs, outre le sentiment d'appartenance qui est un thème essentiel des différentes formes du national, la reconnaissance tient également une place fondamentale. En effet, une nation a besoin de la reconnaissance des autres nations en tant que telle pour pouvoir être affirmée, et ce, jusqu'à sa propre conscience nationale.

La nation, comme nous l'avons vu, se définit de façons diverses. La nation reste une notion polysémique : une représentation sociale à étudier. Un groupe constituerait une nation lorsqu'il y a une mémoire collective, une culture propre et différente, une religion, une langue, etc. Cependant, il n'est pas nécessaire que la nation réunisse tous ces critères. La nation reste ainsi une notion relative à sa représentation. On peut aller jusqu'à affirmer que la nation est la représentation qu'en a le groupe qui la compose. Ainsi, il n'y aurait appartenance nationale que si les individus ont conscience de cette appartenance. Sans avoir pu donner une définition circonscrite de la nation, nous avons ici évoqué des pistes permettant de la caractériser. Notre objet dans cette étude n'est pas de définir la nation, mais de comprendre l'évolution des représentations qui y sont liées. L'analyse de discours journalistique permet l'analyse des représentations qui y sont véhiculées, notamment dans notre cas, à travers l'idéologie fédéraliste qui constitue ici la volonté politique. Comme le précise Schelling :⁴⁰

« ... Qu'est-ce qu'un peuple ? Ce n'est certes pas la simple coexistence dans l'espace d'un nombre, plus ou moins grand, d'individus semblables, mais leur conscience commune. Dans la langue commune, cette communauté de conscience ne trouve que son expression indirecte. Où devons-nous donc la rechercher avec sa raison d'être sinon dans la vision du monde commune à tous ? »

³⁸ Opus cité, 1999. p. 162.

³⁹ *ibidem*, p. 163.

⁴⁰ Cité par SOUTHCOTT Chris, « Au-delà de la conception politique de la nation » dans DELANNOI Gil et MORIN Edgar (dir.), *Éléments pour une théorie de la nation, Communications*, n° 45, 1987. p. 64.

La nation est, ainsi l'important n'est pas de savoir précisément ce qu'elle est, mais davantage la façon dont elle est. La nation existe donc dans l'interprétation. Mais comment la nation est-elle abordée par les sociologues de façon contemporaine ? Les auteurs contemporains⁴¹ problématisent désormais l'existence de la nation par les caractéristiques de notre société : migration, pluralisme, cosmopolitisme. Nous allons ici présenter les travaux éclairants d'Ulrich Beck, éminent sociologue allemand, qui a notamment travaillé sur les enjeux que présente l'entrée des différentes Nations européennes dans l'Union européenne, restant aujourd'hui au stade utopique selon lui.

De nouvelles réalités sociales s'imposent désormais aux nations, le transnational et le supranational sont de plus en plus palpables dans nos sociétés, entraînant une redéfinition du phénomène national. Désormais, les auteurs contemporains problématisent l'existence de la nation, dans les conditions actuelles de modernité, notamment à travers le cosmopolitisme, les migrations, la mondialisation des échanges, etc. Aussi, il faut s'interroger sur l'impact de la mondialisation conduisant en apparence à une diminution de l'indépendance politique des Nations et conséquemment à une diminution de l'indépendance nationale. De même, est-ce qu'une diminution de l'indépendance nationale mène vers une diminution du nationalisme et un appauvrissement du sentiment national ? La mondialisation affaiblit-elle le nationalisme ou à l'inverse le favorise-t-elle ? En Europe, une telle question est actuellement légitime alors que l'indépendance politique des Nations ne cesse de diminuer au profit de l'institution européenne et que l'importance des mouvements nationalistes à l'intérieur de ces mêmes Nations ne cesse de croître. L'Europe, donc, rentre dans une nouvelle réalité dans laquelle les repères nationaux historiquement ancrés dans les mentalités se transforment en une multitude d'appartenances nationales. Ainsi, on peut désormais être un « chtimi » d'origine maghrébine, français et européen. L'identité se complexifie et la nation se redéfinit. Dans le cas du Québec, le brouillage des référents nationaux et la multiplicité des appartenances nationales remontent à la genèse de la société. Le Canada, bien qu'ayant reconnu l'existence du Québec comme une nation, s'est toujours efforcé de

⁴¹ Voir GIDDENS Anthony, *La construction de la réalité. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris, PUF, 1987, ainsi que BECK Ulrich, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris, Aubier, 2006., ou encore BECK Ulrich et GRANDE Edgar, *Pour un empire européen*, Paris, Flammarion, 2007.

nourrir un sentiment d'appartenance plus large à l'État-nation canadien, ce qui provoque une certaine hétérogénéité de la société. Les Québécois ont ainsi toujours vécu dans cette multiplicité des conceptions et des référents spatio-temporels en découlant, ce qui constitue « un cas d'école » pour la majorité des Européens confrontés à cette nouvelle réalité. À l'inverse, la nation française repose sur l'universalisme, dans lequel la volonté d'unité nationale prime sur la reconnaissance de la diversité et des particularismes. Cependant, à la veille de s'inscrire dans une institution plus large que constitue l'Europe, et sans évoquer ici l'appartenance plus large au monde, ce modèle est-il tenable ? Est-il possible de construire l'Europe en conservant les particularités des nations et en évitant les problèmes politiques essentiels, comme c'est le cas au Canada avec les questions de l'indépendance québécoise ?

De nombreux auteurs ont problématisé ces questions découlant des réalités contemporaines de la nation, et leurs travaux sont un repère essentiel dans le domaine de la recherche sur la nation. Par manque de temps, nous nous consacrerons ici à présenter uniquement les travaux d'Ulrich Beck, dont la contribution au sujet est majeure.

L'auteur, qui tente de comprendre les mutations de la société dues à la mondialisation, s'est intéressé à la question européenne. Il propose ainsi un nouveau modèle de construction qui est la « cosmopolitisation » qui passe selon lui par la consolidation d'une société européenne, par l'émergence d'une démocratie européenne postnationale, par le remplacement de la reconnaissance des différences nationales au profit de leur harmonisation, et enfin par la constitution d'un « cosmopolitisme global ». Bien qu'il qualifie l'Europe actuelle d'utopie⁴², elle est selon lui une utopie effective. Cette institution ne peut selon lui se construire qu'à travers la reconnaissance de la diversité que permet le cosmopolitisme.

De façon plus générale, les travaux d'Ulrich Beck montrent que la mondialisation des biens, des services, des personnes, des informations et des différents flux constitue une mutation importante qui transforme les États nationaux et désagrège les frontières de ces

⁴² Notamment dans BECK Ulrich et Edgar GRANDE, *Pour un empire européen*, Paris, Flammarion, 2007.

derniers. Dans *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?*⁴³ il insiste par ailleurs sur la multidimensionnalité de la mondialisation et l'émergence d'une société civile globale qui viendrait amenuiser les autres appartenances sociales. En effet, les frontières entre les nations, les classes, les âges et les préférences politiques s'amointrissent. C'est la multi-appartenance qui pourrait devenir la norme, et le lieu d'existence politique des citoyens se résoudrait en quelque sorte dans l'unité politique européenne.

Pourtant, les nations sont bien là et l'on peut se demander si le cosmopolitisme est viable et si le sentiment d'appartenance à une communauté ne reste pas plus déterminant, ou bien encore si les citoyens pris dans cette multi-appartenance ne bloqueront pas l'émergence d'un espace politique significatif à l'échelle européenne. L'écart selon nous entre la multi-appartenance, qui nous semble être une réalité, et le cosmopolitisme utopique nous paraît encore aujourd'hui important. Ce dernier se montre encore plus chimérique alors que l'actualité est ponctuée non seulement par les Jeux olympiques de Pékin, organisant une compétition entre les différentes nations, mais aussi par la volonté de séparation de deux régions géorgiennes qui se déroule présentement, l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie.

Dans une mondialisation de plus en plus prégnante, la nation se redéfinit et l'espace national devient pluriel. Aussi les frontières nationales tendraient à se dissoudre au profit d'une société civile globale dans laquelle la diversité serait reconnue. Or, le cosmopolitisme est actuellement utopique et l'appartenance nationale demeure une réalité vécue : les citoyens se réclamant d'une nation, même s'il ne s'agit pas de la même que celle de leurs concitoyens au sens juridique. Cependant, la lecture des travaux d'Ulrich Beck nous a permis d'envisager l'espace national par la multitude de remises en question qui le caractérise aujourd'hui, situant notre étude dans la problématique qu'il soulève.

⁴³ BECK Ulrich, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?* Paris, Aubier, 2006.

CHAPITRE II. L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES.

Le choix de l'objet de cette recherche résulte d'une part d'une curiosité théorique personnelle face aux représentations sociales et à l'analyse de contenu, et d'autre part d'un facteur plus conjoncturel avec la reconnaissance par la Chambre des communes de la nation québécoise le 27 novembre 2006⁴⁴. Cette motion a entraîné un vif débat dans la province et dans les médias qui affirmaient alors qu'il n'y avait aucune définition de la nation au Québec dans cet énoncé politique. Mais alors, comment les Québécois évoquaient-ils l'espace national et leur conception de la nation si aucune définition, même implicite, n'existait ?

Aussi, nous avons donc porté notre intérêt sur une analyse discursive de la presse, d'une part plus aisée à circonscrire, mais qui était également à même de traduire, à partir d'un observatoire situé dans les médias de masse, les représentations qui sont véhiculées sur la nation dans la société québécoise.

Nous nous proposons ici de retracer notre démarche de recherche en six points, en allant du général au particulier. Ainsi, dans une première partie, nous apporterons une réflexion sur le discours journalistique comme lieu spécifique de constitution de l'univers idéologique contemporain, puis nous définirons l'analyse de discours, mais aussi l'analyse sémantique sur laquelle reposera notre étude. La troisième partie de ce chapitre présentera nos choix méthodologiques, notre corpus et notre échantillonnage. Nous expliciterons dans une quatrième partie notre stratégie d'analyse. Enfin, nous ferons état de l'apport de la sociologie des contenus médiatiques, permettant l'inscription du discours dans le schéma des relations sociales dont il est issu, avant de conclure en revenant sur la représentativité sociologique de notre étude.

⁴⁴ Source : *Le Devoir*, édition du 28 novembre 2006.

1. Réflexions sur le discours journalistique.

Nous avons choisi d'orienter notre recherche vers une sociologie de la connaissance journalistique pour saisir comment les pratiques discursives sont un des lieux centraux de l'élaboration d'une représentation sociale de la nation. Comme nous le verrons, les pratiques discursives journalistiques participent d'une façon spécifique au discours idéologique, notamment en opérant une médiation spécifique entre les diverses formes de connaissance, du sens commun au discours savant. Elles sont le lieu d'élaboration d'une médiation entre ces différentes formes de connaissance.

L'utilisation du paradigme des représentations n'envisage pas la véracité des connaissances, mais davantage le sens que présente cette connaissance, sa signification. Cela implique d'affirmer que toute connaissance vaut socialement, et de donner une valeur aux discours des acteurs, des institutions (F. Dumont et la rationalisation du discours des institutions) en montrant qu'ils sont une mise en forme particulière de l'expérience.

De la même manière, Gilles Houle⁴⁵ affirme que la connaissance élaborée n'est ni vraie ni fausse au sens sociologique, mais fondée et relative à la fois. En effet, cette connaissance est fondée dans la mesure où elle est une mise en forme de l'expérience humaine et donc constituée d'un rapport à cette expérience. Cependant, cette connaissance est relative parce que tout rapport de connaissance est limité et caractérisé par un type de mise en forme de l'expérience humaine (résultat des opérations socio-symboliques la constituant).

Il n'existe pas de connaissances « brutes » sans la participation de médiations (filtres perceptifs) au « réel » (à la vérité du monde). Cette entremise des filtres peut être caractérisée par la nature des opérations symboliques que privilégie chacune des formes sociales de la connaissance : littérature, arts, science, sens commun, journalisme, etc.

⁴⁵ HOULE Gilles, « L'idéologie comme mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. XI, n° 1, 1979, pp. 123-145.

La principale difficulté de notre démarche tient, selon nous, de la double connaissance utilisée dans la production du discours journalistique. En effet, alors que la connaissance de sens commun participe d'une première mise en forme de l'expérience sociale, le discours journalistique en une connaissance d'ordre professionnel qui constitue une seconde mise en forme de l'expérience sociale par un travail du discours sur le discours. La question qui se pose alors est de savoir comment percevoir le sens commun (en différenciation de la connaissance scientifique) derrière le travail plus proprement professionnel.

Erving Goffman, dans *Les cadres de l'expérience*⁴⁶, explique que nous disposons de cadres nous permettant de classer nos expériences, de les interpréter et de les organiser, souvent par le moyen du langage pour communiquer notre compréhension du phénomène. Ainsi, nous pouvons supposer que les journalistes traduisent cette compréhension, ce que chacun peut faire quotidiennement à des fins communicationnelles, mais avec une forme discursive qui leur est propre, et avec des cadres spécifiques, des catégories qui sont particulières à leur profession ou à leur position sociale, comme le fait remarquer Pierre Vergés, mais aussi aux représentations sociales et à l'idéologie qui structurent leurs discours.

L'analyse de discours du média, particulièrement les éditoriaux du journal *La Presse*, nous permet de saisir la façon dont est évoquée la nation dans ce journal. Par ailleurs, *La Presse* étant un journal fédéraliste, il nous semblait intéressant de pouvoir observer l'articulation produite dans le discours, entre la volonté d'adhérer à la fois à la nation canadienne et québécoise, tout en proposant une description de l'espace national québécois inclus dans l'espace national canadien.

Pour répondre au questionnement soulevé, nous nous emploierons à effectuer une analyse comparative des discours éditoriaux du journal *La Presse* lors des deux périodes référendaires.

Les représentations sociales de l'espace national structurant le discours éditorial fédéraliste sont évoquées selon une logique discursive propre à un travail d'écriture professionnelle « de discours sur le discours » : la mise en forme par un travail journalistique de l'expérience politique québécoise vécue. Toutefois, le contenu

⁴⁶ GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*. Paris, Éditions de Minuit, 1991.

médiatique ne peut être considéré comme autonome puisqu'il est le produit de relations sociales. Ainsi, nous allons également nous intéresser dans cette étude, en amont du contenu, à la production de ce dernier, et en aval à la réception de celui-ci. L'éditorial est issu d'une relation de communication qu'il est nécessaire d'appréhender : l'auteur visant implicitement ou explicitement un public défini. Si nous avions eu plus de temps, nous aurions envisagé de faire une ethnographie des pratiques discursives au journal *La Presse*, similaire à celle de Jean-Gustave Padioleau pour *Le Monde* et le *Washington Post*⁴⁷, afin de décrire ces pratiques de fabrication sociale des discours par un groupe constitué d'éditorialistes et ainsi d'approfondir notre compréhension de l'élaboration sociale de cet univers idéologique.

2. L'analyse de discours

De nombreux sociologues, philosophes et linguistes se sont essayés à définir le langage dans son rapport à la connaissance et à l'expérience. C'est par le biais de ces lectures que nous pouvons affirmer que le langage participe à la constitution de la réalité sociale. Ainsi, Wittgenstein disait : « *apprendre un langage, c'est apprendre une forme de vie* ». Bertil Malmberg⁴⁸, dans *Le langage, le signe de l'humain*, souligne que « *l'esprit ne reproduit pas mais produit son objet* ». Herder, quant à lui, pose la langue comme forme de pensée⁴⁹ : « *elle désigne la limite, le contour de toute connaissance* ».

Les sociologues, pour rendre le document intelligible, doivent situer le texte et percevoir l'écrit comme un moment particulier d'un comportement spécifique : « *une relation sociale de communication* » comme l'a mis en évidence Vincent Ross. Les textes, selon Paul Sabourin⁵⁰, sont alors envisagés comme des modes d'accès de la vie sociale. D'une manière plus générale, Paul Sabourin, explique que « *l'analyse de contenu*

⁴⁷ PIADOLEAU Jean-Gustave, *Le Monde et le Washington Post*. Paris, PUF, 1985.

⁴⁸ MALMBERG Bertil, *Le langage, signe de l'humain*. Paris, Picard, 1979.

⁴⁹ GRENIER Line, *Communautés ethniques, connaissances et idéologie*. Montréal, Université de Montréal, 1982.

⁵⁰ SABOURIN Paul, « L'analyse de contenu », dans GAUTHIER Benoît, *Recherches sociales. De la problématique à la collecte de données*. Montréal, PUQ, 2003.

consiste en des méthodes et des techniques permettant l'étude de la vie sociale à partir de documents qui est le résultat de l'expression symbolique des êtres humains »⁵¹.

En effet, l'analyse de discours propose de rendre compte de la vie sociale à partir de la dimension symbolique des comportements humains, en d'autres termes, de produire une connaissance scientifique (basée sur le langage savant) à partir d'une connaissance de sens commun reposant sur le langage « ordinaire ». Ainsi, il s'agit d'interpréter des discours ou encore des documents, et comme c'est plus particulièrement notre cas, des articles de journaux, dans le but de connaître la vie sociale.

Comme l'explique Paul Sabourin, « *elle procède de traces mortes pour l'observation de processus vivants : la pensée humaine dans sa dimension sociale* »⁵².

De la même façon, Fernand Dumont, à la lumière de ses travaux sur l'idéologie religieuse, estime que tout discours est une trace d'un processus de connaissance qui est social et dont la mise en forme fait état (à savoir le travail cognitif constitue la connaissance sociale)⁵³.

Il s'agit donc ici de proposer une analyse de discours qui se prête particulièrement à notre sujet d'étude, à savoir l'idéologie nationale dans les éditoriaux journalistiques. Cette méthode va nous permettre, par l'étude du discours journalistique, de percevoir « *les propriétés matérielles de l'objet (ici l'idéologie) à travers le symbolique (la langue et son usage)* »⁵⁴.

Dans cette étude, l'emphase sera mise sur le texte, les éditoriaux, comme trace morte de processus vivants, participant de l'élaboration de la représentation du national au Québec. Cela vaut particulièrement pour les campagnes référendaires selon les politologues Guy Lachapelle et Jean Noiseux qui affirment :

« Contrairement aux campagnes électorales où la lutte se déroule plutôt dans les circonscriptions que sur la scène nationale, où des candidats et des partis politiques s'affrontent, une campagne référendaire constitue principalement un débat portant sur deux idées ou plus, parfois sur deux

⁵¹ *Ibidem.* p. 350.

⁵² *Ibidem.*, p. 358.

⁵³ Séminaire donné par HOULE Gilles, Analyse du discours. (Automne 2006. UdeM)

⁵⁴ HOULE Gilles, « L'idéologie : un mode de connaissance. », *Sociologie et sociétés*, vol. XI, n° 1, 1979. pp. 123-145.

types de société. Dans telle situation, la presse écrite, qui par son caractère nettement plus « idéologique » que celui de la presse électronique peut pousser davantage la critique et l'analyse, est susceptible de se voir confier un rôle de premier plan »⁵⁵.

Même s'ils constatent un rôle fort terne de la presse écrite dans le référendum de 1980 et la position de la majorité des journalistes écrits vers une apparente neutralité, ces auteurs avancent que cette neutralité a favorisé le camp du non en réduisant le débat politique référendaire à la nouvelle. Comme nous le verrons dans le chapitre 2, le choix du quotidien La Presse et son travail éditorial constitue une exception par rapport à cette tendance à définir le travail du journalisme écrit comme devant se poser en neutralité.

2.1. L'analyse sémantique en sociologie.

L'analyse de discours en sociologie s'appuie à l'origine sur la linguistique, et espérait, grâce à l'utilisation de ces méthodes, adopter une démarche plus scientifique, du moins empreinte d'une plus grande rigueur. L'adoption de l'analyse discursive en sociologie n'est cependant pas uniforme, il existe en effet, comme le rappelle Renata Tech⁵⁶, trois grandes voies contemporaines d'analyse du discours dans la recherche sociale qui sont : premièrement les fondements linguistiques du langage ; deuxièmement des recherches visant à saisir les régularités sociales (souvent statistiques) ; et enfin des études prônant l'importance du document comme organisation des contenus, et non plus seulement la trace de ce contenu. C'est sur cette troisième vision de l'analyse de discours que nous élaborerons notre recherche, qui montre que « *les écrits font partie de l'état de connaissance du monde plus que de l'information à propos du monde vécu* »⁵⁷.

⁵⁵ Lachapelle, Guy et Noiseaux, Jean, « La presse quotidienne » dans *Québec : un pays incertain : réflexions sur le Québec post-référendaire*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1980. p.138.

⁵⁶ Tech Renata. *Qualitative Research. Analyses Types and software Tools*. New York, The Falmer Press, 1990.

⁵⁷ SABOURIN Paul, « L'analyse de contenu », dans GAUTHIER Benoît, *Recherches sociales. De la problématique à la collecte de données*. Montréal, PUQ, 2003. p.8.

Nous nous pencherons plus particulièrement ici sur l'analyse sémantique, qui répond le mieux, il nous semble, à nos besoins face à notre objet⁵⁸.

L'approche sémantique, et surtout qualitative, que nous souhaitons employer vise une segmentation plus globale du texte pour conserver les documents le plus possible dans leur état original et de fait conserver leur cohérence propre, ainsi que le montre Paul Sabourin⁵⁹ :

« Dans cette démarche, les unités de sens dans le document ne seront pas délimitées à partir d'une lecture linguistique du texte, mais d'abord au niveau sémantique selon des critères qui révèlent de l'organisation sociale de la connaissance. »

Cette démarche se propose donc d'établir plusieurs niveaux de lecture, formant l'organisation de la connaissance du lecteur, mais aussi du producteur du texte. Les éléments de la phrase, dans l'analyse sémantique, les différents mots et leurs articulations, dépendent en effet davantage d'une logique sociale que strictement linguistique. En ce qui concerne notre objet par exemple, les éditorialistes manient le langage constitué d'outils universels, comme le décrit la linguistique, cependant, c'est la position sociale d'énonciation, définie par le travail professionnel de connaissance, qui détermine la forme du texte, du discours, mais également l'organisation du schéma cognitif propre à l'éditorialiste et relatif à sa propre expérience du monde comme nous allons le voir un peu plus loin. Pour résumer, bien que la langue soit la même, c'est l'usage social qui permet de mettre au jour des distinctions du travail de connaissance et d'écriture, et qui fonde l'élaboration du sens. Le sens n'est donc pas seulement déterminé par la présence des outils du langage, mais aussi par l'usage social de la langue, comme le montrent par exemple, les travaux de Maurice Halbwachs⁶⁰ dans son étude sur les mémoires sociales mettant en évidence que cet usage se différencie selon les personnes ou les groupes, mémoires sociales qui sont mobilisées dans la pratique discursive notamment.

⁵⁸ Il existe de nombreuses méthodes en analyse du discours comme l'analyse de contenu thématique ou classique, l'analyse automatique, l'analyse sémantique, documentaire, etc.

⁵⁹ Opus cité, 2003, p.13.

⁶⁰ Voir HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*. Paris, PUF, 1968.

L'analyse sémantique du discours propose donc, pour saisir le sens social à travers un document, d'objectiver le modèle concret de connaissance, dont le document est la trace, mais aussi de tenir compte de notre propre modèle de connaissance en tant que chercheur, entrant obligatoirement dans cette relation de communication, par l'entremise de la co-construction de sens du texte.

2.2. Assistance d'outils informatiques.

Nous serons assistés dans notre recherche par le logiciel informatique Atlas/Ti. Cette aide informatique va être précieuse dans notre démarche pourtant qualitative. En effet, comme nous allons le voir, l'assistance informatisée de l'analyse de discours offre de nombreuses possibilités.

Premièrement, cet outil permet un usage méthodologique des logiciels informatiques puisque ceux-ci conservent certaines traces de l'activité de connaissance du chercheur et, comme le soulignent Paul Sabourin et Mylène Briand, « favorisent l'explicitation de la morphologie sociale de la connaissance constitutive de l'objet de recherche et fournissent des repères sociaux de l'appréhension construite par un ou plusieurs chercheurs qui demeurent, comme nous le savons, partie prenante, de la vie sociale étudiée »⁶¹.

L'analyse de discours, comme toute méthode sociologique, ne permet pas une objectivité scientifique poussée. Cependant, la rigueur de la recherche, notamment dans la description minutieuse des étapes de construction de l'objet, ainsi qu'une réflexivité importante du chercheur face à son objet permettent de mieux expliciter les éléments et les opérations de la démarche, et ainsi assurer la possibilité de généralisation des résultats (ceux-ci étant ainsi vérifiables). En d'autres termes, et pour reprendre l'expression bourdieusienne, les logiciels informatiques assistant l'analyse de discours, comme Atlas Ti, favorisent « l'objectivation de l'interprétation » de manière plus rigoureuse que le journal de terrain par exemple, et permettent ainsi au chercheur d'obtenir des données facilitant la réflexivité.

⁶¹ SABOURIN Paul et BRIAND Mylène, *Manuel d'initiation à l'analyse de contenu assistée par ordinateur*. Montréal, Université de Montréal, 2007.

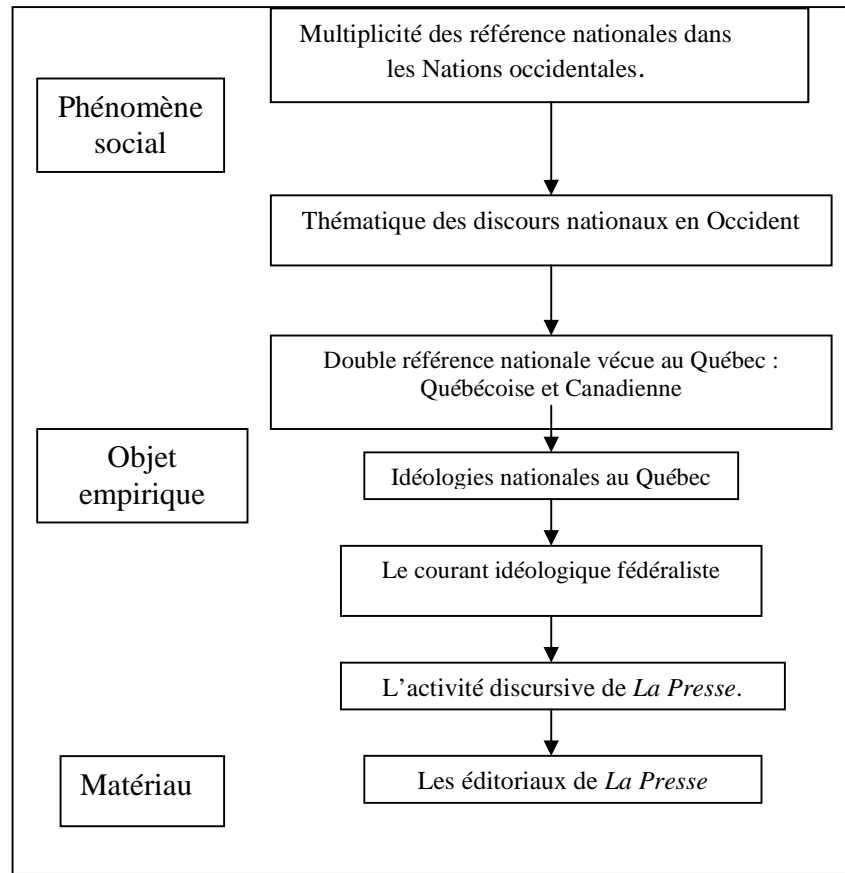
D'autre part, en plus de conserver la forme initiale du texte, le logiciel permet une plus grande systématique dans les classifications élaborées, ainsi qu'une souplesse plus importante quant à la possibilité de développer des schématisations dont les propriétés sont compatibles à notre approche des représentations sociales.

3. Notre corpus : l'observation des discours fédéralistes/nationalistes.

3.1. La réduction du phénomène social à l'objet d'étude.

Cette étude, comme nous l'avons déjà mentionné, s'intéresse au phénomène national dans la presse québécoise. Nous avons choisi de nous inspirer de la méthode de Fernand Dumont afin de réduire une question originelle formulée ci-dessus relevant de l'évocation d'un phénomène social, à notre objet de recherche, à savoir les représentations de la nation dans les éditoriaux du journal *La Presse*. Le schéma ci-dessous illustre notre réflexion quant à notre objet d'étude. Nous référant à notre chapitre théorique, le phénomène social qui nous intéresse est la désagrégation de la référence nationale unique vécue par les citoyens des nations occidentales, autrement dit, l'émergence de multiples références nationales posées comme vécues par les citoyens, voire l'abandon de la nation comme référence au profit du cosmopolitisme dans lequel même une ville peut devenir la référence la plus significative des citoyens à l'espace politique vécu.

Figure 1 : Schéma de l'objet d'étude.



Nous allons donc appréhender ce phénomène de la pluralité des appartenances nationales à partir du travail idéologique qui doit, selon les définitions abordées dans le premier chapitre, consolider une représentation cohérente de ce monde qui se démultiplie à travers les appartenances politiques vécues en Occident. Procédant par réduction du phénomène à l'objet d'étude, nous envisagerons du point de vue de l'expérience particulière du Québec cette mutation de la représentation de la nation en Occident. Cette expérience particulière est celle de citoyens au Québec qui ont vécu sous une longue période l'appartenance à deux nations : Canadienne française redéfinie sous une forme dédoublée dans les années soixante comme québécoise et canadienne. De ces considérations, nous pouvons conclure que le Québec constitue un cas critique au sens de Fernand Dumont, nous permettant d'observer le travail idéologique visant à concilier les

tensions et les antinomies de la multiplicité des appartenances nationales, d'une façon plus intense au Québec que dans la plupart des nations occidentales.

Suivant ces déductions, le choix du discours fédéraliste s'imposait aussi. Contrairement au discours indépendantiste, celui-ci vise à conserver à la fois une appartenance à la nation québécoise et une appartenance à l'ensemble canadien. Bien que l'ensemble canadien puisse être pensé comme une entité fédérative de nations, il n'en reste pas moins qu'il constitue un État-nation qui implique une allégeance, de par sa constitution, à l'Empire britannique.

3.2. Le choix du journal fédéraliste *La Presse*.

Dans l'ensemble des discours fédéralistes, nous avons sélectionné le journal *La Presse* pour plusieurs raisons. En premier lieu, la ligne éditoriale nationaliste et fédéraliste de *La Presse* nous apparaissait un observatoire judicieux des tensions et des antinomies traversant l'idéologie nationaliste au Québec, pour reprendre les expressions de Fernand Dumont. D'une part, il s'agit d'un journal qui s'adresse à un lectorat québécois et, d'autre part, sa ligne éditoriale vise à promouvoir l'idéologie fédéraliste. Il s'agit du plus important média écrit au Québec ayant cette ligne politique, en termes de diffusion, en fréquence et en tirage⁶². En somme, il s'agit du lieu principal de la diffusion de cette idéologie fédéraliste hors des partis politiques.

Guy Lachelle et Jean Noiseaux ont fait l'inventaire de 158 éditoriaux dans huit quotidiens du 16 avril au 20 mai 1998 et tenté de classer ceux-ci en fonction de leur parti pris pour le non ou pour le oui, selon une échelle allant de +3 pour le oui à -3 pour le non, évalué à la fois par une note sur le titre et une autre pour le contenu. Voici le tableau qui résulte du classement de ces chercheurs :

⁶² Selon ABC, le tirage de la presse pour six mois se terminant le 30 septembre 2007 est de 196713 exemplaires par jour, 267210 exemplaires le samedi, et 218920 exemplaires le dimanche, en moyenne.

Tableau 1 : Fichier des éditoriaux, référendum de 1980, période du 16 avril au 20 mai

journal	score total	moyenne	écart type	(N)
<i>Le Soleil</i>	- 6,0000	-0,2308	1,0699	(26)
avril 80	- 1,0000	-0,1111	1,3642	(9)
mai 80	- 5,0000	-0,2941	0,9196	(17)
<i>La Presse</i>	-17,0000	-0,7727	1,2221	(22)
avril 80	0	0	0,7559	(8)
mai 80	-17,0000	-1,2143	-1,2359	(14)
<i>Le Nouvelliste</i>	3,0000	0,2000	0,8824	(15)
avril 80	0,5000	0,1000	1,3416	(5)
mai 80	2,5000	0,2500	0,6346	(10)
<i>La Tribune</i>	1,0000	0,0833	1,4275	(12)
avril 80	5,5000	0,9167	1,2007	(6)
mai 80	- 4,5000	-0,7500	1,1726	(6)
<i>La Voix de l'Est</i>	-14,5000	-0,6905	0,8729	(21)
avril 80	- 4,5000	-0,4091	0,8893	(11)
mai 80	-10,0000	-1,0000	0,7817	(10)
<i>Le Devoir</i>	9,0000	0,3600	1,1136	(25)
avril 80	2,0000	0,2857	1,4679	(7)
mai 80	7,0000	0,3889	0,9934	(18)
<i>Le Droit</i>	0,5000	0,0294	1,1655	(17)
avril 80	3,0000	0,6000	0,9618	(5)
mai 80	- 2,5000	-0,2083	1,1958	(12)
<i>The Gazette</i>	-21,0000	-1,2450	-1,0500	(20)
avril 80	- 9,0000	-1,0000	0,9682	(9)
mai 80	-12,0000	-1,0909	1,4802	(11)
total	-45,0000	-0,2848	1,2029	(158)

Source : Lachapelle, Guy et Noiseaux, Jean, « La presse quotidienne » dans *Québec : un pays incertain : réflexions sur le Québec post-référendaire*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1980. p.155.

On remarquera dans ce tableau comment se situent les éditoriaux de *La Presse*. Le score total est le plus négatif des journaux francophones. Le journal *La Presse* fut le seul à se poser explicitement comme un journal d'opinion nous permettant au mieux d'investiguer la constitution de l'idéologie fédéraliste de la nation. De ce point de vue, nous pouvons affirmer que *La Presse* fera une contribution importante en tant que presse écrite dans la conception du nationalisme québécois lors de ces périodes référendaires.

De plus, le fait que ce quotidien soit distribué à Montréal a orienté notre choix : en effet, celui-ci nous semblait plus familier, et il offrait de plus grandes possibilités d'accessibilité : il était plus aisé de le lire, mais aussi de s'y rendre, si notre étude nous avait conduit à des observations sur le terrain.

En outre, sur les trois journaux francophones présents à Montréal, deux d'entre eux seulement présentaient quotidiennement des éditoriaux signés : *La Presse* et *Le Devoir*. *Le Journal de Montréal* quant à lui publie seulement un « billet d'humeur ». Or, il était essentiel pour nous d'analyser l'éditorial, postulant que cette partie expose la pensée politique.

Enfin, une particularité du journal *La Presse* a suscité notre attention : la salle de rédaction et la salle éditoriale sont séparées dans les bureaux du quotidien montréalais. Le journal montre ainsi sa volonté d'indépendance des faits par rapport à l'opinion (bien que le journal possède une ligne politique des plus claire et restrictive) et reflète ainsi nos observations concernant les spécificités de l'éditorial.

Nous considérons les éditoriaux du journal *La Presse* comme des traces d'un processus sociocognitif d'élaboration de l'idéologie nationale. Cependant, il nous était impossible de considérer chaque éditorial du journal sur une période couvrant 124 années. Il nous fallait donc réduire ce corpus initial, et nous avons fait le choix de nous intéresser aux périodes plus contemporaines marquantes historiquement pour le Québec, particulièrement en ce qui a trait au processus constitutif des représentations sociales de la nation.

3.3. Notre corpus.

Ainsi, nous nous intéresserons aux deux périodes référendaires, soit 1980 et 1995, où s'est joué le sens de la nation du fait des modifications possibles du statut de la société québécoise par son accession à la souveraineté. Dans le but de réduire encore notre corpus, nous avons sélectionné, dans les cinq jours précédant et suivant les élections, les éditoriaux traitant de l'espace national québécois. Ainsi, il nous semble que la période couverte est satisfaisante, tant en termes de représentativité que de faisabilité dans le cadre restreint d'un mémoire de maîtrise. Du point de vue de l'échantillonnage qualitatif, les cinq derniers jours des campagnes référendaires comme électorales nous permettent de passer du discours désengagé jusqu'au moment du dévoilement de la pensée de l'éditorialiste menant à l'exposé de son choix politique pour un parti, ou dans le cas du référendum québécois, pour le comité du oui ou du non. Ce moment est critique d'autre part, parce qu'il nous permet d'observer d'une façon plus explicite la pensée politique sur la nation de l'éditorialiste qui doit se prononcer. Il doit justifier « son vote » et sa position politique. Par ailleurs, cette phase est délicate parce que l'éditorialiste livre ce qui caractérise le travail journalistique dans sa contribution à l'édification de la pensée nationale en tant que consolidation et rationalisation de l'expérience politique vécue. Dans cette période courte, mais riche en rebondissements, intervient un basculement du souci d'objectivité au sens « d'examen des faits », de position d'énonciation « normale » du journaliste, vers le monde de l'engagement politique allant jusqu'à la déclaration de son vote. La qualité propre au travail journalistique étant de rendre crédible ce basculement, de convaincre que sa pensée provient d'une position située en dehors ou au-dessus des débats politiques avant ce dévoilement. Ce parcours, suivi par le lecteur, permettrait à ce dernier d'accorder plus de valeur à la décision politique de l'éditorialiste sur la base de cette longue maturation distancée de l'engagement politique.

Notre corpus se compose donc des éditoriaux du journal quotidien parus les cinq jours précédant les deux référendums, des 20 mai 1980 et 30 octobre 1995, ainsi que ceux des cinq jours qui suivirent ces deux événements, soit une première période couvrant l'événement du 15 au 25 mai 1980, et une seconde englobant l'intervalle du 25 octobre

au 4 novembre 1995. Il est nécessaire de noter ici que le quotidien en 1980 n'est pas publié le dimanche, ainsi il n'y a aucune donnée pour les journées des 18 et 25 mai 1980. De la même façon, bien qu'en 1995 une publication dominicale ait lieu, l'éditorial reste absent du journal, et en conséquence ne se trouve pas dans notre corpus (pas de journée du 29 octobre 1995).

Par ailleurs, le jour du scrutin, il n'est pas permis d'émettre une opinion sur le vote susceptible d'influencer ce dernier. Cependant, bien que ces editoriaux (du 20 mai 1980 et du 30 octobre 1995) ne portent pas sur la souveraineté de façon directe, il nous semblait intéressant de les intégrer à notre corpus, car ils traduisent de façon significative les représentations de l'espace national et s'inscrivent ici à la limite de la loi.

Ainsi pour la période de 1980, notre analyse porte sur dix editoriaux :

Tableau 2 : Liste des editoriaux de 1980 intégrant notre corpus.

Titre	Auteur	Date
<i>Le référendum n'appartient pas aux experts.</i>	Ivan Guay	15 mai 1980
<i>Je dirai non au projet et au procédé.</i>	Marcel Adam	16 mai 1980
<i>La Presse et le référendum : c'est non.</i>	Roger Lemelin (président-éditeur du journal)	17 mai 1980
<i>L'électeur enfin seul avec sa conscience.</i>	Marcel Adam	19 mai 1980
<i>Le Québec et le gaz naturel de l'Ouest. (Jour du scrutin)</i>	Ivan Guay	20 mai 1980
<i>Réponse sans équivoque des Québécois.</i>	Marcel Adam	21 mai 1980
<i>Un très dur échec pour le gouvernement.</i>	Marcel Adam	22 mai 1980
<i>Une réforme à hâter, non à précipiter.</i>	Vincent Prince	23 mai 1980
<i>Conflit scolaire à confier à l'arbitrage.</i>	Vincent Prince	24 mai 1980

Et les éditoriaux constituant notre corpus en 1995 sont :

Tableau 3 : Liste des éditoriaux de 1995 intégrant notre corpus.

Titre	Auteurs	Date
<i>Le partenariat, ses rêves et ses mensonges.</i>	Alain Dubuc	Le 25 octobre 1995
<i>Le fédéralisme, ses limites et ses espoirs.</i>	Alain Dubuc	Le 26 octobre 1995
<i>Le courage d'un non pour en finir.</i>	Alain Dubuc	Le 27 octobre 1995
<i>Notre choix : rester Canadiens.</i>	Roger D. Landry (président-éditeur de <i>La Presse</i>)	Le 28 octobre 1995
<i>La Russie aux oubliettes. (jour du scrutin)</i>	Frédéric Wagnière	Le 30 octobre 1995
<i>Une victoire sans joie.</i>	Alain Dubuc	Le 31 octobre 1995
<i>Une nouvelle façon de gouverner... pour un an.</i>	Claude Masson	Le 1 ^{er} novembre 1995
<i>La démocratie à sens unique.</i>	Alain Dubuc	Le 2 novembre 1995
<i>La fixation ethnique.</i>	Agnès Gruda	Le 3 novembre 1995
<i>Les Québécois otages de « l'option ».</i>	Alain Dubuc	Le 4 novembre 1995

Notre corpus est composé à chaque fois de l'article principal de la page qualifiée par le journal lui-même « d'éditorial ». Par « principal » ici, nous entendons le premier article proposé dans la page, qui est par ailleurs systématiquement le plus long.

4. La définition opératoire de la nation dans l'étude du corpus.

Il nous paraît nécessaire ici d'indiquer la façon dont nous comptons interroger notre corpus empirique.

Tout d'abord, à la manière de la thèse réalisée par Roc Hurtubise⁶³, nous définirons des catégories d'analyse qui faciliteront le travail de décomposition et de description de notre corpus. Cette « mise à plat » du discours journalistique tiendra une place fondamentale dans la construction de l'analyse, puisque c'est par cette description minutieuse que nous serons en mesure de saisir le sens des propos tenus dans la presse. Ainsi, Gilles Houle et Roch Hurtubise, dans « Parler de... faire des enfants, une question vitale »⁶⁴ indiquent que :

« La tentative de modélisation, description minutieuse, renvoie à des éléments sociaux, lexicaux, définis comme des catégories cognitives et dont les articulations renvoient à des modèles concrets de connaissance. »

Le but de notre recherche est de mettre au jour l'évolution de ces modèles concrets de connaissance que sont selon nous les représentations nationales, relevant des catégories de connaissance spécifiques au national dans l'idéologie fédéraliste des éditorialistes de *La Presse*. Ces catégories de connaissance seront mises en avant par une analyse sémantique.

Après avoir explicité les règles de déconstruction du discours, nous nous interrogerons donc sur l'activité du langage en nous demandant « de quoi parlent ces personnes lorsqu'elles parlent de notre objet de recherche ? », étant donné que « *notre connaissance du monde opère une indexation de ce monde* », comme le souligne Paul Sabourin⁶⁵. Pour questionner notre objet, nous nous appuyerons sur les travaux effectués par Vincent Ross sur l'idéologie dans les manuels scolaires québécois.⁶⁶

Pour l'auteur, il semble nécessaire de décrire chaque partie directement impliquée dans l'idéologie :

⁶³ HURTUBISE Roch, *L'amour, le soi et la société. Sociologie de la connaissance amoureuse dans les correspondances québécoises (1860-1988)*. Montréal, Université de Montréal, 1991.

⁶⁴ HOULE Gilles et HURTUBISE Roch, « Parler de... faire des enfants, une question vitale », *Recherches sociographiques*. Vol. 3, n°32, 1971. pp. 385-414. p. 387.

⁶⁵ Opus cité, 2003.

⁶⁶ Vincent ROSS. « La structure idéologique des manuels de pédagogie québécois », dans *Recherches sociographiques*, 10, 2-3, 1969, pp. 171-196.

- Le définitiveur idéologique (émetteur), c'est-à-dire le groupe support de l'idéologie.
- Le destinataire idéologique, à savoir l'auditoire défini et visé plus ou moins explicitement par l'argumentation du texte.
- Le modèle d'action qui se définit par l'ensemble des schémas d'action impliqués dans la justification du texte.
- Les prémisses idéologiques qui sont les conceptions générales, les évidences fondamentales, les valeurs ou finalités désirables énoncées dans le texte.
- Et enfin les représentations de la situation, à savoir les éléments énoncés et visés d'une façon proche ou lointaine de la situation socio-historique par les modèles d'action.

Par ailleurs, Vincent Ross préconise également l'importance, pour une analyse discursive comparative, de confronter entre les différents « discours », les éléments conservés, les éléments modifiés ou introduits, les éléments contestés ou rejetés, et enfin les éléments abandonnés.

Cette technique nous permettra d'interroger la description du matériau pour nous permettre d'aller plus profondément dans l'analyse et ainsi de répondre à nos différents questionnements sur l'évolution des représentations sociales du politique dans les journaux.

5. Les représentations sociales, produit d'une relation de communication : le média.

Parce que notre objet d'étude porte sur les représentations sociales dans la presse, il est intéressant pour nous de réfléchir au statut du média, que nous considérons ici comme un bien culturel fédérateur d'une communauté. Par ailleurs, il nous semble nécessaire de nous attarder sur l'influence qu'engendre l'écriture journalistique, mais également sur la façon dont est produite l'actualité. Ainsi, nous pouvons souligner qu'un

bien culturel comporte deux dimensions interdépendantes : la production et la réception de l'œuvre⁶⁷.

Nous estimons qu'il est inadéquat de traiter la production des écrits journalistiques sans considérer la réception de ces derniers, cependant, on ne peut pas envisager l'impact des médias sur le public sans saisir la façon dont sont produits « les articles », ou les effets visés par les producteurs, les journalistes. En effet, le public influence la production médiatique autant que celle-ci influence les représentations culturelles d'une population. Le public n'est pas passif face au bien culturel⁶⁸, et il lui revient la liberté d'interpréter comme il le souhaite l'œuvre qui lui est soumise, d'adhérer ou non à l'opinion présentée⁶⁹. De la même façon, les médias, producteurs et médiateurs du sens, sont également déterminés par l'opinion de leur lectorat, notamment à travers une visée marchande et une certaine « dictature de l'audimat » qui les contraignent à attacher une importance certaine à l'opinion de leur auditoire⁷⁰. Denis Monière écrit ainsi :

*« L'offre peut s'ajuster à la demande. Pour être au diapason du public et bien refléter ses préoccupations dans le choix des informations, une chaîne peut par exemple effectuer des sondages. Si ces derniers indiquent un désintérêt du public pour les problèmes environnementaux, les responsables de l'information seront moins portés à leur accorder la priorité. »*⁷¹

Notre problématique de recherche telle que nous l'avons définie nous conduit à envisager de façon plus précise la sociologie des contenus, définie dans le champ plus large de la sociologie des médias et de la communication. En effet, dans cette étude nous nous analyserons le contenu des éditoriaux.

⁶⁷ Voir notamment les travaux de JAUSS Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*. Paris, Gallimard, 1978.

⁶⁸ DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien. 1. Art de faire et 2. Habiter cuisiner*. Paris, Gallimard, 1990.

⁶⁹ BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*. Paris, La Découverte, 2006.

⁷⁰ Voir par exemple les travaux de BERA Mathieu et LAMY Yvan, *Sociologie de la culture*. Paris, Armand Colin, 2003., et de BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard, 1982 ou *Sur la télévision*. Paris, Liber, 1997.

⁷¹ MONIÈRE Denis, *Démocratie médiatique et représentation politique : analyse comparative de quatre journaux télévisés : Radio-Canada, France 2, RTBF (Belgique) et TSR (Suisse)*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999. p. 89.

Les contenus des médias, dans notre cas les éditoriaux du journal *La Presse*, sont ainsi des traces des interactions qui les ont composés, mais aussi les empreintes de rapports sociaux et culturels présents dans une société à un moment donné. Nous développons ici l'idée déjà présente chez F. Dumont de saisir les sources idéologiques d'un discours social pour mettre au jour son travail de rationalisation, à cela près que, nous inspirant de la conception de l'idéologie comme mode de connaissance de Gilles Houle, ce qui est en jeu est plus que des sources, mais des formes de connaissance sociale et leurs mises en rapport dans une organisation sociocognitive que révélerait l'analyse sémantique. Cependant, il est nécessaire de considérer ces contenus comme « *des traces mortes de processus vivants* », pour reprendre l'expression de Nicole Ramognino et de Marianne Canto-Klein. En effet, il serait erroné de prendre en compte le contenu comme un objet stable et autonome, témoin d'un moment social donné et résolu. L'étude de documents, à laquelle nous avons procédé, s'appréhende comme une trace, comme un moment d'évolutions et de transformations sociales, et dont il est possible de retracer les causes et les conséquences.

En outre, le contenu médiatique, selon nous, doit s'envisager comme un objet de relations sociales, et plus encore dans notre cas, le produit d'une relation de communication. À l'inverse d'Éric Macé⁷², nous considérons que le contenu ne peut être saisi de façon pertinente sans y intégrer les producteurs et l'auditoire de ce dernier, qui participent de sa définition. Comme nous le verrons, les éditorialistes y référeront sous diverses formes comme étant une forme de connaissance différente de la leur, par exemple « le bon sens du citoyen » ou la connaissance des spécialistes.

Nous considérons en effet que l'objet de culture de masse, « en tant que tel », se comprend justement comme un produit issu de relations sociales, qu'il est nécessaire de définir et qui est observable par le statut donné aux formes de connaissance dans le discours et leur mise en rapport dans le travail journalistique, celui-ci apparaissant comme médiation entre ces savoirs identifiés.

⁷² MACÉ Éric, « Sociologie de la culture de masse : avatars du social et vertigo de la méthode », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 112, 2002. pp. 45-62.

Un contenu ne peut se concevoir comme « un monde social autonome », puisqu'il est issu de l'intention de son auteur et de l'interprétation qu'en fera son auditeur. Ainsi, pour saisir ce qui est dit de « la réalité », il faut considérer l'ensemble du schéma relationnel déterminant le contenu, en intégrant plus particulièrement les objectifs de l'auteur et le public qu'il vise : lecture de son point de vue, de ses interactions sociales. En effet, ces deux éléments participent clairement et peuvent être relevés dans le contenu. L'analyse du contenu ne doit pas se restreindre selon nous à la seule analyse textuelle du contenu, mais, par élargissement, à l'ensemble de la relation sociale qu'il sous-entend et en prenant en compte la situation sociale dans laquelle il est produit. Ainsi, notre analyse des éditoriaux s'appuiera sur le contenu de ces derniers, mais nous mettrons également en lumière la relation de communication dont elle émane, en insistant sur le contexte particulier de son élaboration (les deux périodes référendaires).

Par ailleurs, Éric Macé⁷³, présente une théorie de la méthode intéressante et que nous partageons lorsqu'il explique que la sociologie de contenu se veut une « ethnologie et une sociologie comparée ». En effet, la mobilisation de contenu se veut d'une part ethnologique, en ce sens d'une lecture qualitative plus centrée sur les détails, mais aussi une sociologie comparée, puisque mettant au jour des représentations sociales structurant le débat.

6. La représentativité sociologique de notre étude.

Nous avons voulu dans ce chapitre présenter à la fois notre objet et notre corpus, expliciter notre démarche et nos choix méthodologiques, et apporter une réflexion d'ordre épistémologique sur l'analyse de discours journalistique.

Il est important désormais d'insister sur la valeur scientifique de cette étude, qui réside dans l'établissement d'une représentativité sociologique. En effet, l'objectif de notre enquête n'est pas de trier le vrai du faux, mais de saisir en quoi les représentations que nous observerons établissent une forme de connaissance qui a des fondements et des limites. Ainsi que nous l'avons mentionné dans la présentation de la constitution de notre corpus, celui-ci est réfléchi et se veut représentatif de l'ensemble de la société dans sa

⁷³ *Ibidem.*

propre logique sociale, puisqu'il est une trace de cette dernière, d'un certain point de vue. Comme l'ironisait feu Gilles Houle dans ses séminaires, s'appuyant sur la notion de représentativité sociologique et non statistique : « *il n'est nullement utile de prélever 10 % des gouttes d'eau du lac pour en analyser l'eau* ».

Plus sérieusement, l'épistémologue Gilles-Gaston Granger affirmait :

« On a d'abord proclamé qu'il n'y a de science qu'universelle ; puis qu'il n'y a de science que mesurable. Nous devrions dire aujourd'hui, il n'y a de science que structurable. Profession de foi qui ne récuse nullement les deux précédentes, mais les relativise. »⁷⁴

Bien qu'une enquête qualitative ne repose pas sur les canons scientifiques habituels, mais reste fidèle à sa propre démarche en s'appuyant sur la logique sociale, elle n'en reste pas moins, pour atteindre la représentativité et la généralisation, contrainte à certaines règles méthodologiques⁷⁵. La logique sociale de la connaissance pose que l'activité de connaissance est constituée socialement et donc, à l'échelle des relations sociales dans une société. La connaissance s'élabore à travers les relations sociales et un travail social institué, ici le journalisme. En somme, cette perspective sociologique partagée par des auteurs classiques⁷⁶ comme contemporains⁷⁷ pose que le social est relationnel et forme le fondement des raisonnements sociologiques élaborant la valeur de la représentativité de cette étude.

⁷⁴ GRANGER Gilles-Gaston, « Modèles qualitatifs et modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique » dans *Sociologie et Sociétés*, vol. 14-1, 1982. pp. 7-13. p.12.

⁷⁵ Voir STRAUSS Anselm et CORBIEN Juliet, « Les critères d'évaluation », dans *Les fondements de la recherche qualitative*, Fribourg, Academic Press, 2004. pp.307-317, ou encore POURTOIS Jean-Pierre et DESMET Huguette, « Pour une recherche qualitative et néanmoins scientifique », dans *Réseaux*, n°55-57, 1989. pp.13-35.

⁷⁶ Voir les travaux de HALBWACHS Maurice ou de SIMMEL Georges.

⁷⁷ Par exemple, DESCOMBES Vincent, *Les institutions du sens*. Paris, Éditions de Minuit, 1996, ou encore DE MUNCK, *L'institution de l'esprit. Nouvelles approches de la raison*. Paris, PUF, 1999.

CHAPITRE III. LES MUTATIONS IDÉOLOGIQUES DE LA NATION AU QUÉBEC.

Parce que notre objet d'étude, le traitement de la question nationale dans le discours fédéraliste à travers les éditoriaux du journal *La Presse*, porte sur deux périodes précises, le référendum de 1980 et celui de 1995, il convient de replacer l'idéologie nationale, notamment fédéraliste, dans une temporalité qui lui est propre. Cette remise en contexte historique permettra par la suite une meilleure appréhension et description des éditoriaux. Pour cela, nous nous intéresserons principalement ici à l'histoire des idéologies au Québec, et plus spécialement l'idéologie fédéraliste, en nous concentrant plus particulièrement sur la période de « l'émergence » qui est suffisante pour saisir la dynamique socio-historique dans laquelle se situe notre corpus.

Le terme « d'émergence », est utilisé par opposition à celui de « survivance » qui caractérise le nationalisme québécois jusqu'au milieu du XXe siècle⁷⁸. En effet, le nationalisme « canadien-français » privilégie la défense des particularités culturelles de la nation : la volonté de sauvegarder la religion catholique, la langue française et les institutions traditionnelles au détriment d'une volonté politique nationale. Denis Monière explique ainsi :

« Sous l'emprise du clergé, le Québec se replie sur lui-même et s'immobilise sous la domination d'une idéologie conservatrice dont les principaux thèmes sont l'anti-étatisme, c'est-à-dire la substitution de l'Église à l'État, l'idéalisation du passé (régime français) et de l'agriculture, le rejet de l'industrialisation, du progrès, des libertés modernes et le messianisme. Ce siècle (1850-1950) fut celui du nationalisme de l'impuissance et de la soumission qui définissait le Québec comme une société rurale et cléricale. »⁷⁹

Cependant, avec l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie plus citadine et instruite après la Seconde Guerre mondiale, le nationalisme « québécois » apparaît. Dans une société qui

⁷⁸ Voir notamment les travaux de MONIÈRE Denis, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977, et de DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.

⁷⁹ MONIÈRE Denis, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977, p. 297.

a abandonné le repli sur soi, l'État prend une place plus importante au détriment de l'Église, et la question nationale redevient politique, avec le désir de se doter d'un pouvoir étatique autonome. L'interventionnisme de l'État et l'importance de ses compétences ont permis de montrer la possibilité de développement socio-économique auquel pouvait prétendre la population, ce qui provoqua une volonté d'autodétermination et d'affranchissement du pouvoir fédéral.

Selon Denis Monière, « *la revalorisation du rôle de l'État québécois* (par notamment, la démocratisation des institutions politiques, la laïcisation du système d'enseignement, ou l'adaptation de la société au capitalisme), *la réalisation de grands projets redonnèrent un nouvel essor au nationalisme* »⁸⁰. Cette restructuration de la société conduisit à un désaccord du gouvernement québécois avec le pouvoir fédéral sur la question du partage du pouvoir.

Cependant, la classe dirigeante de la société n'est pas homogène idéologiquement. En effet, une partie de cette nouvelle élite, soutenant pourtant la modernisation de la société, souhaite la maintenir dans la structure canadienne existante. Partisane du renforcement de l'État québécois, elle ne souhaite pas néanmoins que ce dernier devienne trop puissant et menaçant pour le système économique en place. En revanche, l'autre partie de cette classe dirigeante espère une plus grande intervention de l'État, se montre moins tolérante envers le gouvernement fédéral, et affirme sa volonté de souveraineté de l'État québécois. Ces deux principales idéologies, fédéraliste et souverainiste, s'opposent sur leur vision de la société québécoise, et s'affronteront au moment des deux référendums sur l'indépendance du Québec.

Alors que l'idéologie souverainiste s'incarne notamment dans le Parti québécois, l'idéologie fédéraliste est représentée principalement par le Parti libéral. Ce dernier parti place au premier plan uniquement la défense culturelle du Québec et non sa souveraineté économique et politique, souhaite continuer d'évoluer dans le fédéralisme qu'il protège, et accueille favorablement le centralisme de l'État fédéral.

⁸⁰ *Ibidem*, p. 298.

Les deux périodes étudiées étant désormais replacées dans leur historicité, nous allons désormais nous pencher sur la description de notre corpus. Nous avons déjà évoqué précédemment la méthode que nous avons adoptée pour catégoriser les différents éléments de notre corpus : il s'agit, rappelons-le, de l'analyse sémantique. Après une lecture minutieuse de notre corpus, nous nous sommes interrogés sur la façon dont les éditorialistes parlaient de la nation. Quelles sont les différentes catégories de sens employées lors de l'évocation du Québec et du Canada?

Dans une première partie, nous présenterons notre corpus de texte, puis dans un deuxième temps nous nous emploierons à décrire les deux périodes formant notre corpus, soit 1980 d'une part et 1995, d'autre part. Cette description se base sur les travaux de Vincent Ross⁸¹, qu'il qualifie de synchronique. D'une part, nous chercherons à définir le « définiteur de l'idéologie » ainsi que son destinataire. Puis, nous nous appuierons sur ce que le sociologue appelle « *modèle d'action* » et qui se définit par « *l'ensemble des schémas d'action impliqués dans une justification* », ainsi que sur « *les prémisses ou sources idéologiques* » que constituent « *les conceptions générales, les évidences fondamentales, les valeurs justifiant le programme d'action et contestant les groupes idéologiques divergents* ». Enfin, nous tenterons de déterminer « *les représentations de la situation* » qui sont « *les éléments de la situation socio-historique qui sont visés implicitement comme conditions ou objets (immédiats ou lointains) des modèles d'action définis* ». ⁸²

Notre troisième partie sera consacrée à la description des éditoriaux de 1995, sur ce même schéma défini par Vincent Ross.

Enfin, il s'agira d'effectuer une comparaison des deux périodes selon le modèle descriptif « diachronique », à savoir, selon Vincent Ross, de procéder à l'analyse des éléments dans le temps qui sont « *conservés (maintenus, réaffirmés), modifiés ou introduits (élargissement des définitions), contestés ou rejetés, abandonnés* ».

⁸¹ ROSS Vincent. « La structure idéologique des manuels de pédagogie québécois », dans *Recherches sociographiques*, 10, 2-3, 1969, pp. 171-196. pp. 172 et 173.

⁸² *Ibidem*, p. 173.

1. Définiteur et destinataire de l'idéologie.

Selon les travaux de Vincent Ross⁸³,

« Le définiteur idéologique (ou « groupe idéologique », ou « groupe de support » de l'idéologie) est le groupe qui définit et propose le schéma justificateur ; il fait donc partie des pouvoirs sociaux, parmi lesquels il occupe une position stratégique plus ou moins avantageuse ».

De plus, il définit :

« Le destinataire de l'idéologie [comme] constitué par l'« auditoire » (plus ou moins particularisé, plus ou moins explicitement défini) visé par l'argumentation justifiant le modèle d'action défini. Le destinataire se compose de tous ceux que le groupe idéologique cherche à mettre sur la justification de son action et sur la définition de la situation. Le destinataire peut être parfois un groupe adversaire (dans la mesure où il est défini comme donnant prise au moins à un accord partiel) ».

Ainsi, nous appuyant sur ces deux définitions, nous chercherons à saisir ici la façon dont se positionne l'éditorialiste/définiteur de l'idéologie, mais aussi la manière dont il considère l'auditoire/destinataire de l'idéologie. Pour ce faire, nous présenterons deux tableaux synthétiques, un premier pour 1980 et un second pour 1995, qui seront commentés par la suite. Puis, nous tenterons d'appréhender les différences dans la construction de l'éditorial en fonction de l'auteur. En effet, même si l'éditorial reflète l'opinion du journal, il est avant tout la réalisation de son auteur, un professionnel de l'écriture.

En premier lieu, il nous a semblé pertinent ici de présenter de manière synthétique l'ensemble des définiteurs et des destinataires de l'idéologie dans les éditoriaux de 1980 sous forme de tableau.

⁸³ *Ibidem*, p. 172.

Tableau 4: Définites et destinataires idéologiques dans les éditoriaux de 1980.

Titre	Date	Destinataire de l'idéologie	Définites de l'idéologie
<i>Le référendum n'appartient pas aux experts.</i>	15 mai 1980	Le citoyen et la population (dans le concret à l'opposé des souverainistes : des rêveurs).	Ivan Guay se définissant dans la rationalité, le réel.
<i>Je dirai non au projet et au procédé.</i>	16 mai 1980	Électeurs (personnes aux préoccupations pratiques, comme éditorialiste).	Marcel Adam (ici Marcel Adam parle en son nom) qui se définit ici comme électeur.
<i>La Presse et le référendum : c'est non.</i>	17 mai 1980	Les lecteurs du journal qui sont également des électeurs.	Roger Lemelin (président-éditeur du journal) parlant au nom du journal La Presse comme institution sociale.
<i>L'électeur enfin seul avec sa conscience.</i>	19 mai 1980	Les électeurs.	Marcel Adam, commentateur neutre et rationnel croyant au vote populaire.
<i>Le Québec et le gaz naturel de l'ouest.</i>	20 mai 1980 (jour du scrutin)	Les électeurs.	Ivan Guay Commentateur neutre mais qui prédit l'avenir énergétique du Québec en fonction du résultat du vote.
<i>Réponse sans équivoque des Québécois.</i>	21 mai 1980	Les lecteurs du journal La Presse.	Marcel Adam qui analyse le vote de la veille d'une façon qui se veut objective.
<i>Un très dur échec pour le gouvernement.</i>	22 mai 1980	Les électeurs du camp du non.	Marcel Adam : dans le rationnel et la neutralité.
<i>Une réforme à hâter, non à précipiter.</i>	23 mai 1980	Les lecteurs du journal.	Vincent Prince se réclamant de l'objectivité et donc de la rationalité.
<i>Conflit scolaire à confier à l'arbitrage.</i>	24 mai 1980	Les lecteurs.	Vincent Prince se réclamant toujours objectif et rationnel.

Source : Compilation à partir du corpus de dix-neuf éditoriaux du journal La Presse des 5 jours antérieurs et postérieurs aux référendums de 1980 et 1995.

De plus, les définiteurs et les destinataires de l'idéologie dans les éditoriaux de 1995 sont également appréhendés, dans un souci de clarté, en fonction de la date et du titre du journal. Par ailleurs, le nom de l'auteur figure dans le tableau pour pouvoir par la suite mieux saisir les différences du discours éditorial en fonction du concepteur de ce dernier.

Tableau 5: Définiteurs et destinataires de l'idéologie dans les éditoriaux de 1995.

Titre	Date	Destinataires de l'idéologie	Définiteurs de l'idéologie.
<i>Le partenariat, ses rêves et ses mensonges.</i>	Le 25 octobre 1995	Les lecteurs (et plus particulièrement les électeurs souverainistes).	Alain Dubuc se voulant rationnel et objectif, à l'inverse des élites politiques.
<i>Le fédéralisme, ses limites et ses espoirs.</i>	Le 26 octobre 1995	Les électeurs (et plus particulièrement les électeurs rejetant le fédéralisme).	Alain Dubuc toujours dans une dialectique de rationalité.
<i>Le courage d'un non pour en finir.</i>	Le 27 octobre 1995	Les électeurs (et plus particulièrement les Montréalais).	Alain Dubuc se plaçant en commentateur objectif.
<i>Notre choix : rester Canadiens.</i>	Le 28 octobre 1995	Les électeurs (placés ici comme des élèves à qui on explique les enjeux du vote).	Roger D. Landry (président-éditeur de La Presse) portant la parole de La Presse comme institution sociale
<i>La Russie aux oubliettes. (jour du scrutin)</i>	Le 30 octobre 1995	Les lecteurs.	Frédéric Wagnière. Éditorialiste commentant l'information.
<i>Une victoire sans joie.</i>	Le 31 octobre 1995	Les lecteurs.	Alain Dubuc, éditorialiste commentant le scrutin de la veille.
<i>Une nouvelle façon de gouverner... pour un an.</i>	Le 1 ^{er} novembre 1995	Les futurs électeurs du gouvernement provincial.	Claude Masson, en spectateur extérieur tentant de spéculer sur l'avenir politique.

<i>La démocratie à sens unique.</i>	Le 2 novembre 1995	Les lecteurs (mais davantage ceux qui ont soutenu le camp du non).	Alain Dubuc comme commentateur politique omniscient et neutre : donc rationnel.
<i>La fixation ethnique.</i>	Le 3 novembre 1995	Futurs électeurs aux élections provinciales.	Agnès Gruda comme expert politique (sens scientifique).
<i>Les Québécois otages de « l'option ».</i>	Le 4 novembre 1995	Futurs électeurs victimes du gouvernement péquiste.	Alain Dubuc comme observateur de sa société objectif et rationnel.

Source : Compilation à partir du corpus de dix-neuf éditoriaux du journal *La Presse* des 5 jours antérieurs et postérieurs aux référendums de 1980 et 1995.

Ainsi, comme nous avons pu le remarquer, les lecteurs du journal sont souvent considérés comme des électeurs, des citoyens. Ici, le journal et les différents éditorialistes ne visent pas seulement à convaincre leur lectorat de l'opinion qu'ils défendent (le rejet du référendum et le renouvellement du fédéralisme), mais ils cherchent particulièrement l'approbation par le vote des lecteurs/électeurs. On comprend dès lors que l'éditorial se situe à la frontière entre le discours politique et journalistique.

En outre, on remarque (plus encore en 1995) que les cibles des éditorialistes, c'est-à-dire les destinataires de l'idéologie, sont encore plus précises. En effet, le journaliste ici ne se contente pas de convaincre l'électorat en général, il utilise la séduction pour atteindre des catégories de personnes plus hostiles théoriquement à son discours. On peut lire ainsi des propos convoitant le vote des souverainistes ou des citoyens (Montréalais). Cette nouvelle façon de comprendre son public et de vouloir le toucher marque non seulement un tournant dans la compréhension apparente de son lectorat par le journal, mais également montre le pas supplémentaire franchi dans la volonté de convaincre les électeurs et de voir leur adhésion s'exprimer dans les urnes. C'est d'ailleurs dans cette optique-ci, pour convaincre les lecteurs ne soutenant pas le fédéralisme, que l'autonomie est proposée comme une solution pertinente aux problèmes constitutionnels du Québec.

Par ailleurs, il est possible de noter également que l'éditorialiste se situe toujours dans la neutralité et dans la réalité, à l'instar de ses lecteurs, dans l'objectivité, c'est-à-

dire le rationnel. Cependant, nous reviendrons plus en détail dans l'analyse sur cette représentation de la rationalité dans laquelle, selon une logique précise, l'éditorialiste se positionne. On constate ici, dans un souci de rationalité toujours, la mobilisation du journal *La Presse* comme « institution publique » et la légitimité de son droit de parole, par sa position de témoin historique de la communauté et de la vie publique québécoise. En outre, l'utilisation du journal comme institution (à la limite de l'autorité) ici à deux reprises se justifie par souci d'honnêteté et donc d'objectivité, participant ainsi de la volonté d'inscrire profondément le journal et ses éditorialistes dans une logique de la rationalité.

Bien que les éditoriaux possèdent de nombreux points communs avec la définition de ce que doit être le définitiveur idéologique et le destinataire de l'idéologie qu'ils visent, il existe cependant des nuances en fonction d'une part de l'écriture de l'éditorialiste, « de sa plume », mais aussi de son positionnement hiérarchique. Aussi, on peut voir par exemple que le discours du commentaire lorsqu'il est signé par le président-éditeur du journal (soit respectivement Roger Lemelin, « *La Presse et le référendum : c'est non* », et Roger D. Landry, « *Notre choix : rester Canadiens* ») est particulièrement virulent. Le fait que, bien que signé, « ce papier » engage davantage le journal que son auteur, libère ce dernier de toutes « inhibitions » qui l'engagent et lui permet de s'impliquer alors davantage.

Par ailleurs, c'est plus encore lorsque l'éditorialiste en chef écrit son article que l'on perçoit le lecteur comme un électeur potentiel à qui il faut livrer un message politique pour qu'il adhère à l'opinion défendue. Ce sont également les éditorialistes en chef qui participent le plus de cette logique de la rationalité qu'ils créent, en se plaçant systématiquement dans la position de l'observateur objectif et neutre. Ce fait est possiblement dû au talent d'écriture plus important reconnu à l'éditorialiste en chef (respectivement Marcel Adam et Alain Dubuc), mais également à la période préélectorale dans laquelle il s'exprime davantage (deux sur quatre éditoriaux préélectorales sont signés par Marcel Adam, et trois sur quatre par Alain Dubuc).

Enfin, on remarque que le privilège de la traduction du scrutin revient à l'éditorialiste en chef qui, dans la division du travail existante dans la salle éditoriale, traite les événements

importants et est publié comme l'article majeur (le premier et le plus long). En effet, on note également dans le traitement des sujets des éditorialistes un partage en fonction d'une part d'une certaine division du travail et d'autre part des compétences propres à chacun (par exemple Yvan Guay semble être le plus sollicité pour parler des événements économiques).

2. Description des éditoriaux de 1980.

Le modèle d'action, qui permet selon Vincent Ross la justification de l'action, procède particulièrement ici de stratégies argumentatives appelant l'autorité. Ces dernières permettent ainsi une justification de la thèse avancée par la mobilisation d'une autorité reconnue par tous comme valable, et en ce sens l'autorité consiste à ce que Vincent Ross définit comme les prémisses ou sources idéologiques. De plus, ces arguments facilitent la compréhension de l'événement par la mobilisation de schèmes de connaissance qui font sens.

Par ailleurs, le modèle d'action se définit également dans les éditoriaux de 1980 par un style d'écriture véhément. Ainsi, *La Presse* publie par exemple le 17 mai 1980 :

« [...] surtout chez les jeunes, exposés à l'endoctrinement péquiste dès l'école primaire ».

Enfin, le modèle d'action se caractérise par l'adhésion de l'éditorialiste à l'opinion publique. Ainsi, ce dernier se place du côté du public, de ses lecteurs, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une opposition avec les élites. On ressent cela encore lorsque le commentateur fustige « *les politiciens et les bureaucrates* », se plaçant ainsi du côté du « *peuple, qui lui veut être bien servi* ». (*La Presse*, le 15 mai 1980).

Comme nous l'avons mentionné, les modèles d'action présents dans les éditoriaux de 1980 sont dépendants des « *prémisses ou sources idéologiques* » formées par « *les conceptions générales, les évidences fondamentales, les valeurs justifiant le programme d'action* ». Le programme d'action ici est la défense du fédéralisme à laquelle s'applique le journal pour suivre la ligne éditoriale claire, et en conséquence le rejet du référendum qui a lieu. Cependant, à travers cette volonté d'adhésion au camp du « non » au

référendum, nous cherchons plus particulièrement à déterminer « *les représentations de la situation* » qui sont « *les éléments de la situation socio-historique qui sont visés implicitement comme conditions ou objets, immédiats ou lointains* ». Pour nous, il s'agit des représentations politiques de l'espace national. En d'autres termes, nous nous intéressons à ce dont les éditoriaux de 1980 parlent lorsqu'il s'agit des nations québécoises et canadiennes.

En premier lieu, dans les prémisses ou sources idéologiques telles que définies par Vincent Ross, on retrouve un sentiment d'infériorité constant. Ce sentiment d'infériorité est présent dans plusieurs domaines, que ce soit l'économie, l'histoire, ou encore d'un point de vue démocratique et politique.

Il est possible de constater l'impression d'infériorité, ou plutôt « de doute de soi » dans les commentaires exposant le déroulement de la campagne référendaire, ainsi que du scrutin. En effet, les éditorialistes se félicitent de « la maturité » démocratique des Québécois, donnant l'impression qu'elle est récente. Que ce fait soit relevé suscite un certain étonnement, féliciterait-on l'Angleterre, les États-Unis ou la France de leur comportement démocratique ?

« Comme le fut d'ailleurs la campagne qui a fait la preuve de la maturité de la population québécoise ». (La Presse, le 21 mai 1980).

Ici, le passé du Québec est perçu comme sombre, ce qui est dû au détournement réussi par le passé de la population par les élites qui cherchaient à l'écarter de l'économie. Par ailleurs, l'emphase est mise particulièrement sur l'infériorité de la province d'un point de vue économique. L'éditorialiste argumente la thèse qu'il prône, la défense du fédéralisme, qui se justifie par le danger économique que peut présenter la souveraineté.

*« Comment alors un Québec souverain avec un marché de 6 millions d'habitants pourrait-il être plus prospère qu'un Québec intégré au Canada avec un marché de 24 millions d'habitants ? »
(La Presse, le 15 mai 1980).*

En l'occurrence, la lumière est mise sur l'infériorité numérique du Québec, qui réduit considérablement l'importance du marché, et fait courir en conséquence un danger

pour la prospérité économique de la province. En outre, le danger économique que représente la séparation d'avec le Canada, trouve ses racines dans le caractère même des Québécois, évalués comme moins performants :

« Bien sûr, si les Québécois francophones étaient plus habiles en affaires, plus constants, plus disciplinés, etc., que les autres Canadiens, ils pourraient songer à devenir souverains. Mais cette hypothèse est invraisemblable puisque les Québécois, s'ils avaient cette supériorité, formeraient la province la plus riche et auraient intérêt à demeurer au sein du Canada pour en utiliser le marché et les ressources à leur profit. Mais les Québécois ne sont pas supérieurs aux autres Canadiens. » (La Presse, le 15 mai 1980)

Le sentiment d'infériorité du point de vue de l'économique se traduit donc tant dans l'importance moindre du nombre d'habitants, que dans la moins bonne performance de la population francophone dans les affaires. La supériorité que ne manifestent pas les Québécois est ici un euphémisme qui rappelle la dépendance du Québec aux transferts fédéraux pour « vivre ». La situation économique des Québécois est imputée à eux seuls, faisant fi ainsi de toute contrainte extérieure à l'existence du Québec au Canada qui expliquerait son état de richesse ou de pauvreté. La situation économique du Québec appréhendée ainsi amène à conclure qu'il lui est nécessaire de rester au sein de la Confédération canadienne, qui protège et qui entraîne vers la prospérité un Québec qui n'a pas les prédispositions nécessaires pour la création de la richesse.

Cette impression d'infériorité « allant de soi » se perçoit aussi dans la mobilisation de l'histoire. Ainsi, ce n'est pas le fédéralisme qui est à l'origine « de l'infériorité », du Québec, mais le Québec lui-même dont les élites ont cherché à tenir à l'écart des affaires les francophones. L'autorité fédérale est même parvenue à élever le Québec économiquement vers la prospérité. Seule une partie de l'histoire est mobilisée ici, dans le but de donner davantage de valeur à la thèse défendue :

« Les péquistes attribuent l'infériorité du Québec au fédéralisme. Mais ils ne peuvent nier que les Québécois francophones, jusqu'à la guerre 1939-45, ont été tenus par leurs élites dans l'agriculturisme et le mépris des affaires. Le fédéralisme n'y est pour rien, puisque depuis la baisse de ces influences, les Québécois ont fait de notables progrès en

peu de temps, sous le même régime fédéraliste. » (La Presse, le 15 mai 1980).

Là, l'auteur du texte, Marcel Adam, utilise à la fois l'économie et l'histoire pour étayer sa thèse qui défend la poursuite de l'appartenance fédérale. La source idéologique que constitue le sentiment d'infériorité est mobilisée plus particulièrement à travers les catégories économiques et historiques, et en conséquence ces deux catégories sont constituantes des catégories qui font sens lors de l'évocation de l'espace national.

Ainsi donc, la nation est souvent évoquée par l'économie. Cependant, cette mobilisation de l'économie est réalisée de trois manières, une première, comme nous l'évoquons précédemment, fait appel au sentiment d'infériorité et à son lien avec le Canada. C'est également le cas dans l'extrait qui suit. Mais elle est aussi évoquée par l'opposition peuple/élite, ainsi que par des aspects culturels.

« On ne doit pas sous-estimer la conjoncture politique actuelle qui rend très difficile l'exécution de tout projet pancanadien. En l'occurrence, la constitution du gazoduc est retardée non seulement pour les raisons mentionnées précédemment, mais aussi par l'éventualité d'un Québec souverain. [...] Cependant si le Québec vote pour la souveraineté et élit le Parti québécois aux prochaines élections, il est bien évident que le projet concernant les raffineries de Montréal ne se justifierait plus.[...] Ils perdront cet avantage considérable dans un Québec souverain puisque l'Ouest canadien n'aura pas intérêt à leur accorder des prix de faveur. »
(La Presse, le 20 mai 1980).

Cet extrait montre l'impossibilité en 1980 d'entrevoir une économie nationale, dans le sens de Québécoise. En effet, le traitement de ce sujet sur le désavantage notable que subirait le Québec en matière énergétique et, de fait, économique, se réalise par une vision du partenariat « québéco-canadien » existant à ce moment. Bien sûr, la finalité ici est toujours celle de montrer les avantages du fédéralisme : l'économie du Québec dans des projets importants de développement tiendrait de la « faveur » des autres provinces. Cependant, on n'imagine pas d'échanges économiques avec d'autres pays que le Canada. La catégorie économique mobilisée ici comme ayant du sens quant à une définition nationale plus large s'envisage uniquement dans son rapport avec le Canada, et en conséquence s'appréhende uniquement dans un rapport dominé/dominant.

Cet antagonisme présent dans la mobilisation de l'économie se retrouve également dans le rapport élite/peuple. En effet, l'éditorialiste tente de montrer l'opposition résidant entre ce que les politiciens tentent de faire croire à la population et ce que la population, qui n'est pas dupe, sait de l'économie. De plus, l'utilisation de la question rhétorique ici renvoie aux stratégies d'action à des fins de justification de la thèse, l'éditorialiste ne cherche pas l'avis du peuple, mais la validation de ce qui est avancé :

« Les citoyens savent tout de même que le Québec n'a plus une économie agraire dans laquelle les familles s'autosuffisaient largement sur leurs petites fermes et vivaient en circuit fermé. Le Québec est passé à l'ère industrielle et son économie a besoin des marchés pour survivre et surtout prospérer. Comment alors un Québec souverain avec un marché de 6 millions d'habitants pourrait-il être plus prospère qu'un Québec intégré au Canada avec un marché de 24 millions d'habitants ? C'est évidemment impossible en situation normale. »
(La Presse, le 15 mai 1980).

Par ailleurs, la référence économique dans une conception nationale plus générale se comprend également dans son aspect culturel. En effet, dans l'extrait qui suit, il s'agit d'un questionnement sur la capacité du futur gouvernement québécois à gérer le budget du pays. Pour répondre à cette question, l'éditorialiste s'emploie à montrer l'inaptitude « économique » dont les indépendantistes ont fait preuve jusqu'alors, et pour illustrer sa thèse, il donne l'exemple de la faillite du journal *Le Jour*.

« Il faut se rappeler à cet égard qu'ils sont les fondateurs du quotidien « Le Jour » qui devait supplanter « Le Devoir ». Non seulement « Le Jour » n'a pas supplanté « Le Devoir », mais il n'a jamais fait ses frais et s'est éteint dans les dettes. C'est le sort que ces rêveurs risquent d'imposer au Québec si la population leur fait confiance comme les abonnés et les journalistes du « Jour ». [...] Pourtant, M. Parizeau n'a même pas pu indexer les tables d'impôts pour que les Québécois cessent d'être les plus taxés du pays. Ce Moïse qui guidera les Québécois vers la terre promise avait un trou de \$500 millions dans son dernier budget. Une légère erreur d'évaluation des coûts scolaires. » (La Presse, le 15 mai 1980).

L'économie à cette époque n'est donc pas perçue avec des yeux experts, mais bien par la lorgnette de faits relevant de la vie quotidienne. À l'évidence, nous pourrions rétorquer que l'économie d'un pays et d'un journal se gèrent de façons bien différentes. Cependant, il est intéressant de noter la fusion de ces deux sphères. L'économie est en effet distinguée comme une notion étrangère particulièrement lointaine, et, pour essayer de la saisir, on utilise des analogies avec le quotidien, en l'occurrence la gestion du journal *Le Jour*. On propose ici une vision totalisante de l'histoire du Québec, avec une population fortement homogène dans ses conditions de vie et de pensée. Jacques Parizeau, par exemple, tout économiste qu'il soit (formé à la London School of Economics en Angleterre, recruté par la suite par le gouvernement fédéral), est associé à l'élite et à la pensée religieuse d'un Québec « traditionnel » posé comme fondamental dans le diagnostic de la situation historique des Québécois que cet éditorialiste établit.

Nous avons vu la façon dont l'économie est mobilisée, parfois à l'aide d'analogies propres à la culture populaire. Cependant, la culture est aussi très présente lorsqu'il s'agit de faire référence à la nation. Ainsi, l'espace national québécois, comme nous pouvons le lire dans l'éditorial du 17 mai 1980, se définit comme culturellement déterminé. Par culture ici, nous envisageons, dans une vision anthropologique, ce qui est commun à un peuple, une nation (langue, mœurs,...) Il est en effet écrit :

« Ce n'est pas se faire saboteur de châteaux en Espagne que de demander au gouvernement péquiste de descendre des nuages et de réfléchir honnêtement à l'avenir des jeunes et des travailleurs dans un Québec séparé, eux qui sont habitués aux goûts, aux mœurs et aux structures du capitalisme libéral de l'Amérique du Nord ». (La Presse, le 17 mai 1980).

Par cette allusion, l'éditorialiste, (Roger Lemelin, président-éditeur du journal), distingue la culture québécoise de la culture canadienne inspirée de la culture anglo-saxonne. Encore une fois, la culture québécoise est posée comme différente de la culture canadienne, bien que cette différence soit résiduelle en ce que, dans le quotidien, les goûts et les mœurs sont semblables, ils sont propres aux structures du capitalisme libéral.

Sur le plan de la communication, il y a une culture anglo-saxonne et il y a une culture québécoise différente. C'est aussi ce que nous pouvons lire dans l'extrait qui suit :

« Et quant aux Canadiens des autres provinces, ils auront mieux compris que le peuple français fondateur de ce pays doit être plus sérieusement considéré qu'une bruyante et sympathique minorité francophone [...] ». (La Presse, le 17 mai 1980).

Ici, la culture, bien qu'elle ne soit pas clairement énoncée, s'entend au-delà de la langue, en ce sens qu'elle comprend de nombreuses autres caractéristiques. Le fait que ces caractéristiques ne soient pas mentionnées est révélateur, il nous semble, de ce que Vincent Ross appelle les prémisses idéologiques, qui sont des conceptions générales et des évidences fondamentales. La culture québécoise est évoquée ici comme une évidence en comparaison de la culture canadienne, mais limitée implicitement à l'aspect linguistique et à la production culturelle de la société. Cependant, pour Roger Lemelin, c'est dans le fédéralisme, en conservant les libertés individuelles et l'équilibre économique, que la culture québécoise est susceptible de perdurer, puisque ses goûts et ses mœurs en sont tributaires, réduisant d'autant le sens du terme culture en tant qu'organisation sociale spécifique. Il écrit en effet :

« Dans l'ordre des priorités, les libertés individuelles, l'équilibre économique priment [sur] la langue et la culture. » (La Presse, le 17 mai 1980).

Dans la suite de l'éditorial, l'auteur entend prouver que la préservation de la liberté et de la prospérité entraînera inéluctablement la conservation de la culture. Comme si la culture québécoise au sens large n'était pas un lieu de liberté et de prospérité conséquemment au parti pris de leur lecture économique de l'histoire.

Pour résumer, la culture québécoise est fortement mobilisée dans la définition de la nation. Cependant, celle-ci l'est systématiquement en référence au Canada : son existence est évidente quand elle est comparée au Canada, la saisir va permettre aux autres Canadiens de comprendre les Canadiens français, et cette culture, pour perdurer, a besoin d'une protection plus large, ce que le Canada peut offrir.

La culture, dans le sens « d'être cultivé », est aussi mobilisée dans les éditoriaux à travers les arguments d'autorité. En effet, pour donner de la valeur à leurs propositions, les éditorialistes font appel à des figures légitimes, qui apportent du crédit à ce qui est dit. Il est intéressant de voir que ces figures d'autorité (à savoir dans le cas précis, Galilée, Héraclite et Mirabeau), font appel d'une part à une certaine culture savante européenne, mais aussi sont des figures historiques reconnues pour leur compétence propre. Ainsi donc, Galilée est reconnu pour sa détermination :

« Il faut se rappeler à cet égard qu'en 1610 les 99.9 pour cent de la population européenne, y compris les élites instruites, croyaient que le soleil tournait autour de la Terre. Seul Galilée affirmait le contraire et l'on sait maintenant que c'est lui qui avait raison ».
(La Presse, le 15 mai 1980).

Héraclite et Mirabeau, quant à eux, sont mobilisés pour leurs propos qui viennent étayer la thèse de l'éditorialiste :

« Ce qui s'oppose coopère, et de la lutte des contraires procède la plus belle harmonie », a dit Héraclite. » (La Presse, le 16 mai 1980).

« Le but de la société, a dit Mirabeau, n'est pas que l'administration soit facile, mais qu'elle soit juste et éclairée ». (La Presse, le 16 mai 1980).

Les arguments d'autorité se manifestent parce qu'ils sont reconnus comme tels dans la société. Ainsi, on perçoit ici la valeur de la culture cultivée et de l'histoire comme preuve de sagesse. D'autre part, il est significatif que les éditorialistes possèdent et mobilisent cette culture savante, celle des collèges classiques, que pourtant, ils rejettent et dont ils se distinguent très nettement auprès de leur lectorat.

L'histoire est souvent convoquée pour faire référence à la nation. Cette convocation se réalise de trois façons, en premier lieu il s'agit de parler de l'événement venant se rajouter à l'histoire générale, au passé commun. La deuxième façon de mobiliser l'histoire, dans les éditoriaux de 1980, se présente sous la forme de l'expérience du passé commun. Il est intéressant de noter que, contrairement à la culture

qui se définit souvent en fonction du Canada, l'histoire est vécue dans la mémoire collective comme Québécoise, bien qu'ayant des liens évidents avec le Canada.

Souvent, lorsque les éditorialistes font référence à l'histoire en évoquant le référendum, c'est pour marquer l'événement. Le référendum est vécu comme un moment particulièrement important dans la vie collective québécoise et qui va être déterminant dans l'histoire. Ils écrivent par exemple :

« Le Québec a connu hier un grand moment de son histoire. » (La Presse, le 21 mai 1980).

Ou encore :

« Dans l'histoire de notre démocratie c'était aussi un grand moment ». (La Presse, le 21 mai 1980).

Ce qu'il est intéressant de noter ici, c'est que cette référence historique concerne le Québec qui possède sa propre histoire, son propre passé commun.

L'histoire est également mobilisée dans les éditoriaux pour rappeler la continuité. L'explication de l'événement se base sur l'expérience vécue, sur la mémoire collective. On remarque cependant, dans l'extrait qui suit, que la mémoire collective est uniquement québécoise : « le Québec a sauvé le Canada », non seulement le commentateur se place « du côté québécois » de l'histoire, mais aussi il marque ainsi une scission nette entre l'histoire québécoise et canadienne :

« Une majorité saura pourquoi ils ont décidé de rester Canadiens et auront donné la preuve, pour la seconde fois depuis l'invasion des Américains en 1775, qu'ils ont à nouveau sauvé le Canada ». (La Presse, le 17 mai 1980).

Ici, il est question de l'expérience de vie commune avec la fédération canadienne. Encore une fois, une séparation est marquée entre le Québec et le Canada :

« En choisissant de demeurer dans la fédération canadienne, les Québécois ont refusé le risque que comportait à leurs yeux l'option péquiste, mais pour prendre un autre risque qui leur semblait moins aventureux en ayant fait l'expérience depuis 113 ans ». (La Presse, le 21 mai 1980).

On remarque alors que l'expérience dont il s'agit ici est systématiquement québécoise. En ce sens que même lors de l'évocation d'un passé commun avec le Canada, l'éditorial en parle en mobilisant la mémoire collective québécoise uniquement. L'expérience historique est évoquée pour comprendre le présent, elle est aussi appelée pour justifier le présent (le non au référendum).

Lorsqu'il s'agit des représentations sociales définissant l'espace national, il est possible de constater que la religion, à travers les figures religieuses, est aussi très souvent utilisée. Elle est évoquée de deux façons : une première appelant des figures chrétiennes pour décrypter l'événement, souvent par le biais de l'analogie ; une deuxième plus « philosophique », envisageant l'espace national québécois à travers le destin.

En premier lieu donc, plusieurs figures chrétiennes viennent illustrer les propos des éditorialistes. Moïse est une des figures privilégiées pour évoquer les dirigeants du camp du OUI. C'est plus encore la figure du guide qui est mise en avant ici, mais dans le but de la discréditer. En évoquant le guide, on exagère d'une part la position des dirigeants en les éloignant du pragmatique et d'autre part, on fait référence à l'aspect sectaire de la religion (d'autant plus que quelques temps auparavant, une affaire de secte, dont le gourou se nomme Moïse, a fait grand bruit dans la province et reste toujours dans les esprits).

« *Ce Moïse qui guidera les Québécois vers la terre promise* ». (La Presse, le 15 mai 1980).

« *MM. Lévesque et Parizeau, ces guides de la souveraineté, sont en réalité des rêveurs* ». (La Presse, le 16 mai 1980).

« *Nous doutons que M. René Lévesque puisse répéter l'exploit de Moïse : entraîner un peuple avec lui dans le désert, traverser le Saint-Laurent à pied, grimper le Mont-Royal et en redescendre au bout de quarante jours avec les nouvelles Tables de la Loi.* » (La Presse, le 17 mai 1980).

La religion et le vocabulaire religieux sont des éléments particulièrement connus au Québec, puisqu'il est entendu que la mobilisation de ces figures signifie quelque chose

pour le lectorat : pour Moïse, la figure du guide. On retrouve le même schéma lorsque le Canada est évoqué :

« *Le Canada est une Terre promise que nous devons constamment chercher à mériter* ». (La Presse, le 17 mai 1980).

La deuxième façon d'envisager la religion dans les éditoriaux se présente de manière plus philosophique. En effet, c'est davantage une sorte de vision de la vie et de la société qui amène les journalistes à penser à une sorte de destin inévitable pour le Québec. On peut lire par exemple dans le journal *La Presse* :

« *Parce que les Québécois ont toujours vécu dans l'insécurité et que celle-ci sera toujours leur lot.* » (La Presse, le 21 mai 1980).

« [...] *à ceux qui savent que les Québécois sont destinés à vivre dangereusement* ». (La Presse, le 21 mai 1980).

On retrouve ici l'idée inéluctable que le danger est le sort des Québécois, qu'ils sont condamnés à vivre, et on perçoit un fatalisme : on ne peut pas échapper à son destin.

Ainsi, la religion est fréquemment utilisée pour parler de la nation : non seulement par les figures religieuses que les éditorialistes utilisent et qui semblent faire sens, ce qui en fait un point culturel majeur, mais aussi dans la façon d'envisager l'espace national sous la forme de la destinée.

Enfin, il est souvent fait mention de l'opposition peuple/élite, constante et durable dans la vie sociale, qui se traduit non seulement par des différences de perception, mais aussi par un manque de considération de la part des politiques qui ne feraient pas confiance au peuple alors que ce dernier détient la vérité de par « *son jugement enrichi de son expérience* ». Par élite ici, nous entendons à la fois les politiciens, les bureaucrates et les savants. Ce paradoxe est plus grand encore que dans les autorités mobilisées pour attester de la validité du propos, on retrouve des chercheurs, par exemple :

« *Surtout quand on considère que dans les 40 pour cent des voix recueillies en faveur du oui, il s'en trouve peut être 20 pour cent, au dire du sociologue Maurice Pinard, qui sont en fait des tenants du*

néo-fédéralisme qui ont donné une adhésion tactique au projet péquiste. »
(La Presse, Le 22 mai 1980).

Alors que dans d'autres cas, les éditorialistes appellent à la prudence quant aux résultats des chercheurs :

« Il faut ajouter que les économistes ne sont pas imperméables aux passions, en particulier à l'une des plus perturbantes pour l'analyse objective : le nationalisme. Si l'on ajoute à cela le fait que l'économie est l'une des sciences qui comprend un nombre fort élevé de facteurs en constante évolution, il n'est pas étonnant que bien des économistes oublient certains d'entre eux dans leurs analyses et leurs conclusions. Ils ressemblent ainsi à des avocats qui trouvent autant d'arguments favorables que défavorables selon les besoins de leurs clients. Les citoyens doivent donc, en cette matière comme en bien d'autres, se fier à leur jugement enrichi de leur expérience » (La Presse, le 17 mai 1980).

Souvent, des différences de perception sont mises en avant entre l'élite et la population qui n'ont pas les mêmes intérêts :

« Ce sont les politiciens et les bureaucrates qui recherchent la facilité administrative, le peuple, lui, veut être bien servi ». (La Presse, le 15 mai 1980).

Ou encore, cette opposition se matérialise dans le sentiment d'un manque de considération de la part du politique :

« Ce qui trahit un manque de confiance dans le peuple québécois, dans sa capacité d'entendre et de comprendre les choses telles qu'elles sont et de faire un choix lucide. [...] une impudeur qui en dit long sur l'opinion peu flatteuse qu'ils ont des Canadiens français. Ce maquillage n'a pas résisté devant les orages d'une trop longue campagne référendaire et devant le bon sens de nos concitoyens. [...] Comme le débat de fond n'a pas eu lieu durant cette campagne, comme de toute façon celle-ci n'avait pas pour but de stimuler la réflexion sereine de l'électeur puisqu'il a été l'objet d'un siège psychologique jusqu'à la dernière minute, le meilleur conseil qu'on puisse lui donner, s'il ne réussit pas à départager le vrai du faux dans tout ce qu'il a entendu, c'est de faire son jugement à la lumière du libellé de la question et en fonction de ses convictions profondes[...]. L'ennui c'est que nos mœurs électorales, pour démocratiques qu'elles soient sur le plan formel, ne respectent pas beaucoup le citoyen. Ce qui compte c'est son suffrage qu'il faut lui

arracher à tout prix, quitte à l'intoxiquer jusqu'à la dernière minute avec un matraquage propagandiste et trompeur qui obnubile l'esprit et empêche la réflexion.

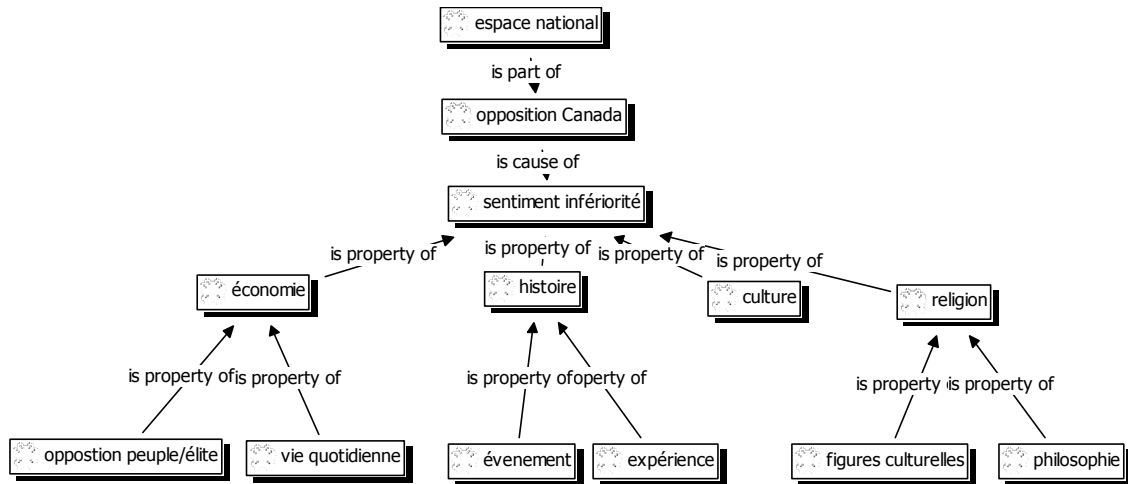
Au-delà des stratégies politiciennes, un citoyen doit toujours voter en conformité avec ses convictions et sa conscience. Quand les électeurs se mettent à voter par calcul tactique, ils travestissent leur volonté et se dupent eux-mêmes ».

« Si la population du Québec a la maturité politique qui lui permet de se constituer en État-nation, n'a-t-elle pas droit qu'on la traite comme un peuple responsable et capable de choisir son destin en adulte éclairé ? ». (La Presse, le 16 mai 1980).

Systématiquement ici, le manque de considération de l'élite est vécu comme un manque de confiance vis-à-vis des Québécois quant à leur capacité d'un choix politique bénéfique pour eux.

Pour conclure, il est nécessaire de rappeler que, lorsqu'il s'agit de l'espace national, plusieurs représentations de la situation sont utilisées. Ainsi, l'économie est mobilisée à travers l'infériorité de celle-ci au Québec dans un rapport dominé/dominant avec le Canada, mais aussi dans l'opposition élite/peuple, et d'une façon plus culturelle dans les analogies présentées. Par ailleurs, la culture est évoquée anthropologiquement en référence au Canada, et de façon savante par l'histoire. L'histoire, quant à elle, est souvent appréhendée pour parler de l'espace national, et elle l'est en termes d'événements autant que d'expériences « gravées » dans la mémoire collective québécoise. La religion est également une catégorie de connaissance permettant la compréhension de ce qu'est la nation, et elle est mobilisée dans les éditoriaux de 1980 à travers, d'une part les figures religieuses que l'on peut qualifier de culturelles, et d'autre part, à travers une certaine philosophie religieuse : le dogme catholique, qui amène une vision fataliste. Enfin, une des prémisses idéologiques relevées tient dans l'opposition peuple/élite, voire dans l'anti-intellectualisme, bien que les intellectuels servent d'autorité pour asseoir l'argumentation à d'autres moments. Nous y voyons le syncrétisme de cette idéologie nationale qui concilie des sources antinomiques, pour reprendre l'expression de Fernand Dumont. Mais cette opposition traduit une autre des prémisses idéologiques, qui est le sentiment d'infériorité.

Figure 2 : Représentation des catégories des éditoriaux de 1980 composants notre corpus à partir de la segmentation et la codification recourant au logiciel Atlas/Ti⁸⁴



Source : Analyse de discours sémantique réalisée à partir d'un corpus de dix-neuf éditoriaux du journal *La Presse* des cinq jours antérieurs et postérieurs aux référendums de 1980 et de 1995.

⁸⁴ Le logiciel Atlas ti, utilisé pour la confection de ce schéma, n'a pas de version en français, en conséquence nous avons malheureusement dû utiliser la version anglaise.

3. Description des éditoriaux de 1995.

Le modèle d'action, défini par Vincent Ross comme « une justification de l'action », relève des propriétés de l'éditorial, à savoir le recours à des effets stylistiques au niveau de l'écriture (c'est par exemple le cas de la phrase d'Alain Dubuc : « *Mais le partenariat ne mérite pas ce respect. Le partenariat, c'est la souveraineté des faibles* » La Presse, le 25 octobre 1995.), mais aussi de stratégies visant à convaincre, comme l'utilisation d'arguments d'autorité, ou d'analogie. Ainsi, on peut lire :

« *Rappelons-nous que les pays européens avaient négocié le traité de Maastricht avant de le soumettre au peuple par référendum* ». (La Presse, le 25 octobre 1995).

« *Cette attitude hargneuse a traversé l'Atlantique pour trouver une oreille sympathique chez Jean-Marie Le Pen. C'est tout dire.* » (La Presse, le 3 novembre 1995).

Ces deux exemples d'arguments d'autorité ont pour but de donner du crédit à la thèse défendue par l'éditorialiste, procédé appelé par Vincent Ross « l'action ». L'action est par ailleurs très claire dans les éditoriaux de 1995, tout comme elle l'était dans les éditoriaux de 1980 :

« *Il faut voter NON. Il faut rester Canadiens.* » (La Presse, le 28 octobre 1995).

La Presse défend donc d'une part la Confédération canadienne et rejette le référendum, mais aussi soutient les promesses de renouvellement constitutionnel. Cependant, ce qui nous intéresse ici dans la description, au-delà du point de vue évident de la presse sur l'événement qui se joue, ce sont les représentations sociales mobilisées lorsqu'il est question de l'espace national. Que dit-on lorsqu'on parle de la nation ? Quels éléments font sens ?

En premier lieu, il est significatif de voir que les relations Québec/Canada sont largement relatées durant cette période référendaire de 1995, le plus intéressant résidant dans le fait qu'elles le sont à travers le schéma du couple, et notamment de la sentimentalité.

La rupture y est souvent évoquée, comme irrévocable, brisant alors la famille canadienne :

« Ils laissent plutôt miroiter, de façon mensongère, la perspective que le Québec, s'il vote OUI, réussira à éviter la rupture grâce au partenariat et qu'il pourra établir avec le reste du Canada autre chose que des rapports entre pays étrangers ». (La Presse, le 25 octobre 1995).

Par ailleurs, on retrouve souvent des analogies ou métaphores du couple, ainsi que le vocabulaire emprunté à ce dernier :

« En fait, le partenariat, c'est l'équivalent politique d'un fantasme. Rien de plus facile, pour un admirateur transi, d'avoir en poche un contrat de mariage avec Claudia Schiffer qu'il a fait préparer par un avocat. Les problèmes - il y en a deux - sont les suivants : d'abord, mettre Mme Schiffer au courant du projet matrimonial et, ensuite, la convaincre de dire oui. » (La Presse, le 25 octobre 1995).

« Nos problèmes avec le Canada ne sont pas d'une telle envergure qu'il faille recourir à la séparation comme solution ultime et irréversible. » (La Presse, le 28 octobre 1995).

Ou encore :

« À la vraie question que nous posions au début, notre réponse ne saurait être plus claire : aucune des préoccupations actuelles des Québécois ne justifie que nous abandonnions les avantages d'être Canadiens, que nous brisions ce pays et que nous nous lancions dans une aventure. » (La Presse, le 28 octobre 1995).

Le vocabulaire utilisé dans ce dernier extrait semble emprunté à celui du couple, et donne précisément l'image d'une personne mariée de longue date s'appêtant à briser sa famille pour se lancer dans une aventure et qui, dans un sursaut de raison, abandonne cette idée. Cette personnification des relations est intéressante : elle permet à l'éditorialiste de recentrer la question constitutionnelle et séparatiste sur un autre schéma connu qui est celui du couple. Par ailleurs, on voit clairement la façon dont est perçue la nation québécoise : une entité propre unie à une autre.

Pareillement, le résultat du référendum est perçu comme une « dernière chance » accordée au Canada par le Québec.

« [...]ils exprimaient un certain appui au Canada auquel ils donnent à tout le moins une dernière chance ». (La Presse, le 2 novembre 1995).

Par ailleurs, ce que nous avons nommé « la sentimentalité » est également très présent dans les éditoriaux de 1995, mais sous la métaphore médicale du corps canadien mutilé. Les Québécois ont ainsi affaire à un problème de conscience face à l'éventualité « d'abandonner » le Canada. Cette « rupture » entraîne une sorte de culpabilisation de la population québécoise qui provoque des « blessures », et on prévoit un certain temps avant la « cicatrisation », et de fait la reprise de relations cordiales. Les éditorialistes transposent ainsi un problème politique dans le domaine biologique de la chair humaine, entraînant ici un sentiment relié à un geste coupable. La nation canadienne est devenue un corps que l'on mute. On peut ainsi lire dans *La Presse* :

« On sous-estime en outre la blessure profonde que provoquerait la souveraineté en coupant leur pays en deux, [...]. À la rigueur, on pourrait imaginer qu'au bout d'un certain nombre d'années, quand les plaies auront été cicatrisées ». (La Presse, le 25 octobre 1995).

Et,

« [...] est-ce que nos problèmes sont si grands qu'il vaille la peine d'abandonner le Canada ? » (La Presse, le 28 octobre 1995).

Ainsi, la souveraineté en 1995 risque de blesser, et c'est essentiellement pour ne pas « faire de mal » au Canada, que les éditorialistes de *La Presse* ne souhaitent pas la séparation. Cette « humanisation » du conflit politique qui se joue est une stratégie pour convaincre, mais elle reflète aussi une vision de la nation. D'une part : « un + un », à savoir deux entités distinctes qui s'unissent ou rompent, et par ailleurs « un tout » que l'on démembre. S'établit alors, dans le discours de 1995, une tension, une antinomie : le Québec est à la fois distinct du Canada et en même temps l'intègre de façon homogène. Cependant, il est à noter que les éditoriaux de 1980 ne perçoivent pas le Québec comme possédant sa propre entité. On suppose alors que cette antinomie dans le discours résulte d'une représentation nouvelle de l'espace national, pas encore tout à fait assimilée.

D'autre part, l'histoire québécoise est souvent évoquée lorsqu'il s'agit de faire référence à la nation. La façon dont est mobilisée l'histoire ici relève d'une part d'un retour sur le vécu, ce vécu s'intégrant à l'histoire du Québec, à son patrimoine.

Ainsi, les rapports historiques Québec/Canada sont utilisés pour montrer les effets bénéfiques de la Confédération sur le Québec actuel :

« Il faut être justes : c'est au sein du Canada que nous sommes parvenus à conserver notre langue et à développer notre culture et c'est au sein du Canada que le Québec est devenu une économie dynamique. » (La Presse, le 28 octobre 1995).

Le Québec s'est donc construit grâce au Canada, à travers le Canada, et même dans une rivalité bénéfique avec le Canada. Cependant, ce passé commun est utilisé ici pour montrer la construction de l'identité québécoise.

L'histoire du Québec comme culture propre est aussi largement mobilisée dans les éditoriaux de 1995. Alain Dubuc parle ainsi de la volonté d'indépendance du Québec, comme d'une idée intégrant le patrimoine historique de l'espace public québécois :

« Sans l'appuyer, nous avons réservé à la souveraineté et à ses partisans le respect que mérite une option longuement mûrie qui correspond à tout un pan de notre histoire » (La Presse, le 25 octobre 1995).

D'autre part, l'histoire est évoquée en termes de faits, avec un retour réflexif sur la constitution du Québec. Ainsi, le passé assumé sert à appréhender le présent et l'avenir. L'histoire ici est un des piliers de l'identité :

« La façon la plus éloquente de décrire cette vision déformée du fédéralisme, c'est de comparer les deux histoires du Québec, celle du réel et celle qu'en font les souverainistes militants, par exemple dans le fameux préambule poétique au projet de loi sur la souveraineté. Selon cette lecture, largement répandue dans la population, l'histoire du Québec est une succession de défaites et de gifles, de la conquête aux patriotes, en passant par Lord Durham, du rapatriement unilatéral à Charlottetown, en passant par Meech. Une histoire où le Québec s'effondre de défaite en défaite. À côté, il y a l'histoire des faits, celle où le Québec a littéralement explosé. Comme par hasard, justement dans la période où il essayait ces revers majeurs, le Québec a développé ses institutions de façon

remarquable, a réalisé des progrès très nets sur le front de la langue, a multiplié les succès économiques et culturels. En soulignant les contradictions de ces interprétations historiques parallèles, nous ne voulons pas minimiser les difficultés que le Québec a connues dans ses rapports avec le reste du Canada. Mais on doit noter que ces difficultés n'ont manifestement pas empêché l'épanouissement de la société québécoise. La raison en est évidente : ce que le Québec ne digère pas, ce n'est pas le dysfonctionnement et l'injustice du régime fédéral, mais l'attitude du Canada anglais à son égard. » (La Presse, le 26 octobre 1995).

Et aussi :

« Les Québécois sont nationalistes. Ils sont fiers d'avoir conservé leur langue, d'avoir leur culture propre et de constituer une société développée. Ces acquis, ils ont le sentiment de les avoir gagnés de haute lutte et ils ont l'épiderme très sensible lorsqu' apparaît la moindre menace. En ce sens, tous les Québécois sont nationalistes, y compris tous les fédéralistes. L'autonomie à la Duplessis, le «Maîtres chez nous» de Lesage et «L'égalité ou l'indépendance» de Johnson père ont à tour de rôle touché nos cordes sensibles comme peuple fier de son identité et fier d'émerger » (La Presse, le 28 octobre 1995).

L'éditorialiste s'interroge ici sur l'histoire québécoise, en essayant de saisir les conséquences de cette dernière. Le passé commun québécois est assumé et la réflexion va au-delà en tentant de déterminer la portée de ces faits. L'histoire sert ici de point d'ancrage au présent et au futur. L'histoire a défini l'identité québécoise qui désormais s'affirme comme telle.

La culture également dans ces éditoriaux est mobilisée comme une part essentielle de l'identité québécoise, et de fait de l'espace public québécois. Il est notable de voir le sentiment de fierté éprouvé face à la culture québécoise dans les éditoriaux. L'accent est mis sur la qualité de cette dernière. Cependant, nous avons l'impression que l'éditorialiste considère que cette dernière « revient de loin ». En effet, les deux extraits présentés ci-dessous l'illustrent bien : lorsque la culture québécoise est évoquée comme essentielle à l'identité, elle dépend de l'évolution socio-historique de la province.

« Les Québécois le sentent bien, eux qui sont si sensibles aux succès des Québécois à travers le monde, en cinéma, en musique, en

littérature, dans le domaine de l'économie et de l'innovation. Ces succès, dont nous sommes si fiers, jouent un rôle crucial pour affirmer notre identité. » (La Presse, le 27 octobre 1995).

Par ailleurs, l'accent est mis sur la nécessité de préservation de cette culture en péril, menacée en permanence par l'entourage anglo-saxon, particulièrement en ce qui a trait à la survie de la langue :

« De tout temps, il s'en est trouvé parmi nous qui supportent mal la coexistence du français et de l'anglais et notre coexistence comme peuple avec les anglophones au sein du Canada. Encore aujourd'hui, malgré la place prédominante qu'occupe le français au Québec et le rôle important que jouent les francophones dans les institutions fédérales, beaucoup estiment leur identité menacée au Canada. » (La Presse, le 28 octobre 1995).

« Cette réflexion sur la nécessaire modernisation du Québec ne doit évidemment pas nous faire oublier l'essentiel, l'importance primordiale d'affirmer l'identité des Québécois, de protéger le fait français et d'assurer la survie du peuple québécois ». (La Presse, le 27 octobre 1995).

La culture québécoise ainsi s'affirme, mais reste cependant menacée par son entourage géographique, culturellement différent (plus encore la continuité de la langue). Ainsi, rien n'est plus important que la préservation de cette culture, sans quoi c'est l'identité québécoise qui disparaît.

Les éditoriaux du journal *La Presse*, parce que c'est leur rôle, interprètent les faits, et les commentent. Souvent également ils cherchent à entrevoir des solutions quand des problèmes sont posés. Les institutions dont il est fait mention au Québec portent davantage sur le fédéralisme canadien, et de nombreuses difficultés sont soulevées. Plus encore, les problèmes constitutionnels semblent être graves et récurrents. Comme nous pouvons le constater, la réforme constitutionnelle se fait pressante pour les éditorialistes :

« Bien sûr, cette réorganisation des pouvoirs ne répond pas aux demandes classiques des Québécois. Le Québec n'en serait pas le seul bénéficiaire et il n'obtiendrait pas les garanties constitutionnelles que recherchait le Québec avec l'accord du lac

Meech. Mais elle offre autre chose de plus solide. Par exemple, un processus qui mènerait à remettre aux provinces tous les pouvoirs où le gouvernement central a empiété sur les responsabilités provinciales : ressources, énergie, santé, bien-être, éducation, aide aux entreprises, affaires municipales, etc., etc. Cela semble infiniment plus intéressant que les demandes dites traditionnelles du Québec. Plutôt que de se nourrir de symboles, la «réingénierie» des activités du gouvernement fédéral permettra sans doute au Québec d'atteindre les mêmes résultats d'une autre façon ; un contrôle accru sur les politiques permettra au Québec d'inscrire sa différence et son caractère distinct dans l'action, par ses activités gouvernementales et par ses institutions, et de la rendre ainsi irréversible, de façon peut-être plus durable que des victoires abstraites sur des textes de lois abstraits. Cette «réingénierie» du régime politique canadien comporte en outre quelque chose de nouveau et de rafraîchissant ; parce qu'il ne repose pas sur des demandes québécoises, ce processus permettrait au Québec de participer au lieu de quémander. Évidemment, même si les pressions vers la décentralisation sont fortes, personne ne peut promettre aux Québécois que ce processus aboutira. Il y a un pari à faire. Mais il est plus plausible, aussi intéressant, et certainement moins fumeux que le pari du partenariat. » (La Presse, le 26 octobre 1995).

Dans cet extrait, il est proposé une « réingénierie » du fédéralisme canadien qui puisse aboutir à la décentralisation du pouvoir. Le fédéralisme est désormais appréhendé à travers le langage de la gestion plutôt que le vocabulaire strictement politique, comme en fait état le maître mot de « réingénierie ». L'identité québécoise est ici beaucoup moins présente. Lorsqu'il s'agit de proposer des réformes constitutionnelles, ou encore une réforme du pouvoir fédéral, le Québec, ici, étant bien toujours considéré comme un espace national distinct, est sur le même pied d'égalité que les autres provinces. Par ailleurs, les possibilités d'alliance politique avec le Canada sont souvent discutées dans la figure d'une séparation :

« Personne ne doute que le commerce se poursuivrait entre un Québec souverain et le reste du Canada ; c'est dans l'intérêt des deux parties et les leaders canadiens sont les premiers à le reconnaître. Mais les nécessités du commerce ne forcent absolument pas le Canada à s'engager dans une entente politique poussée. Pour commercer, une entente commerciale comme celle de l'ALENA est amplement suffisante ». (La Presse, le 25 octobre).

Ici, on ne parle plus de la faillite économique qu'entraînerait un Québec souverain, mais on met en doute la possibilité d'une alliance politique avec le Canada après une séparation. Les propos sont illustrés avec l'exemple de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), qui ne propose pas de rapprochement politique. Ainsi, pour parler des futurs rapports avec le Canada, l'éditorialiste va chercher ce qu'il connaît pour émettre des suppositions. L'expérience sert de point d'appui pour une réflexion sur des événements qui deviendraient inédits institutionnellement.

En outre, de nombreux sujets en rapport avec les instances politiques sont évoqués dans les commentaires journalistiques. Ainsi, dans le passage qui suit, il s'agit d'une exhortation à se préoccuper des sujets plus « importants », que le référendum, à savoir les problèmes économiques qui menaceraient l'identité québécoise.

« Mais si on s'attarde aux réussites assez nombreuses dont le Québec est fier, depuis trois décennies, on découvrira que la plupart des pistes prioritaires pour nous préparer à ces chocs globaux - l'éducation, l'innovation, notre capacité d'essaimer à travers le monde, la redéfinition de l'État -, ne dépendent pas du statut constitutionnel dans lequel nous nous trouvons ». (La Presse, le 27 octobre 1995).

« Les énergies, toutes les énergies, devraient être consacrées à s'occuper des choses importantes qui nous attendent : la lutte au chômage élevé et les pressions de la globalisation, qui nous obligent à nous préparer, mais aussi à nous protéger. C'est aussi en s'attaquant à ces problèmes que nous protégerons le mieux notre identité. [...] Qu'est-ce qui est le plus important pour assurer notre force dans l'avenir : réparer l'affront de Meech ou rebâtir notre système d'éducation bringuebalant ; négocier d'égal à égal ou encourager l'innovation ; trouver notre place dans la constitution ou trouver notre place dans un monde global ? Le vrai choix est là. [...] La solution de nos problèmes économiques nous dirige tout droit vers une plus grande décentralisation au Canada et une remise en question des responsabilités des divers ordres de gouvernement. Beaucoup d'autres provinces le souhaitent également » (La Presse, le 27 octobre 1995).

Ainsi, dans les éléments à traiter primordialement, on retrouve l'économie. La signification de la nation s'en trouve relativisée. L'économie, selon les éditorialistes, est

discutée de façon politique, avec la volonté d'une croissance des compétences octroyées aux gouvernements provinciaux. Mais il est aussi question, une fois encore, d'identité. L'économie forte du Québec protégera ainsi son identité, sa culture.

Par ailleurs, il est souvent fait mention d'une opposition entre la population et les politiques. Les politiques ici sont accusés par l'éditorialiste de tromper le peuple par le mensonge, ou encore de ne pas respecter leur mandat, en ne les représentant pas. Les élus, ainsi, sont perçus comme incapables de comprendre la population québécoise.

« Le projet de partenariat est mensonger, il dénote chez ses concepteurs un désir de gagner à tout prix, quitte à tromper leurs propres partisans. Et s'il y a quelque chose qui n'est plus supportable en politique, c'est le mensonge ». (La Presse, le 25 octobre 1995).

« [...] parce qu'ils se refusent à donner un mandat à des leaders incapables de donner un sens à leur vote ». (La Presse, le 25 octobre 1995).

Ou encore ils sont accusés de mépris, la population étant prise en étau dans des considérations institutionnelles qui ne seraient que politiciennes :

« Libéraux et péquistes forment les deux pôles d'une même stratégie, les complices de la même «game» que le Québec joue depuis vingt-cinq ans, avec son alternance entre le chantage à la séparation et les luttes pour des réformes. Ce jeu ne nous a menés nulle part et les Québécois sont dans une impasse, coincés entre les refus répétés du Canada face à toute concession et leurs hésitations à faire le grand saut. Si l'on veut s'affranchir de cet esclavage, il faut choisir le NON, parce que c'est la seule façon de créer les conditions qui nous permettront de dire non aux politiciens qui nous imposent leurs « bibittes » d'il y a un quart de siècle, que ce soit les souverainistes avec leurs mythes et les fédéralistes avec leurs demandes traditionnelles. Mais il faut arrêter de croire que la destinée d'un peuple minoritaire se définit par des textes poussiéreux, par des négociations sur la formulation de la société distincte ou les nuances du partenariat. » (La Presse, le 27 octobre 1995).

Ainsi, on voit ici que les agents du politique sont largement dévalorisés, en opposition avec la population qui les accuse de mensonge, de mépris. Les Québécois

semblent ne plus avoir confiance dans les hommes politiques. Cependant, la chose politique passionne (comme l'atteste le taux de participation au référendum de 1995 de près de 95%).

Enfin, la mondialisation est largement traitée lorsque la notion de nation apparaît. Nous entendons par mondialisation tant la capacité à se situer dans l'espace mondial que la façon de s'y sentir. Par ailleurs, ici, la mondialisation sous-entend la modernité et l'identité.

Comme nous l'avons mentionné, en 1995, la globalisation est un facteur important du discours éditorial. En effet, on peut lire dans le journal *La Presse* de l'époque :

« Mais il [le Canada] peut jouer un rôle essentiel, comme tremplin, et comme parapluie, grâce à la protection qu'il nous propose contre les contrecoups les plus brutaux de la globalisation et les pressions de notre voisin américain. [...] Avec sa promesse d'un cocon, le message souverainiste est aux antipodes de la nécessaire ouverture des Québécois. [...] En choisissant de sacrifier Montréal, les souverainistes privent le Québec de sa porte sur le monde, mais aussi de sa porte sur l'avenir. [...] Troisièmement, les appuis les plus fermes au projet souverainiste viennent maintenant de portions de la société qui incarnent le frein au changement. [...] C'est en fait une stratégie des années soixante qu'on plaquera, tant bien que mal, aux réalités de l'an 2000. [...] Plus le Québec sera fort, non pas dans ses batailles politiques, mais dans ses actions, ici et à travers le monde, plus il pourra s'imposer et sécuriser son avenir. » (La Presse, le 27 octobre 1995).

Ou encore :

« À l'heure où la mondialisation nécessitait toutes nos énergies pour nous positionner sur l'échiquier planétaire et préparer adéquatement nos jeunes aux défis qui les attendent, voilà que nous serions encore absorbés par des querelles internes, inutiles et stériles. » (La Presse, le 28 octobre 1995).

Nous comprenons ici que le Québec souhaite avoir une position dominante sur le plan international. Il est devenu nécessaire de se placer ainsi, pour la survie de la population québécoise. Bien qu'il soit fait mention des avantages de demeurer au sein de la Confédération canadienne, le Québec s'envisage comme une entité propre dans

l'espace mondial. Ainsi, le fait de conserver le statut canadien ou non n'est pas si important en soi, autrement qu'à des fins stratégiques, puisqu'une instance encore supérieure, le Monde, englobe l'espace national québécois.

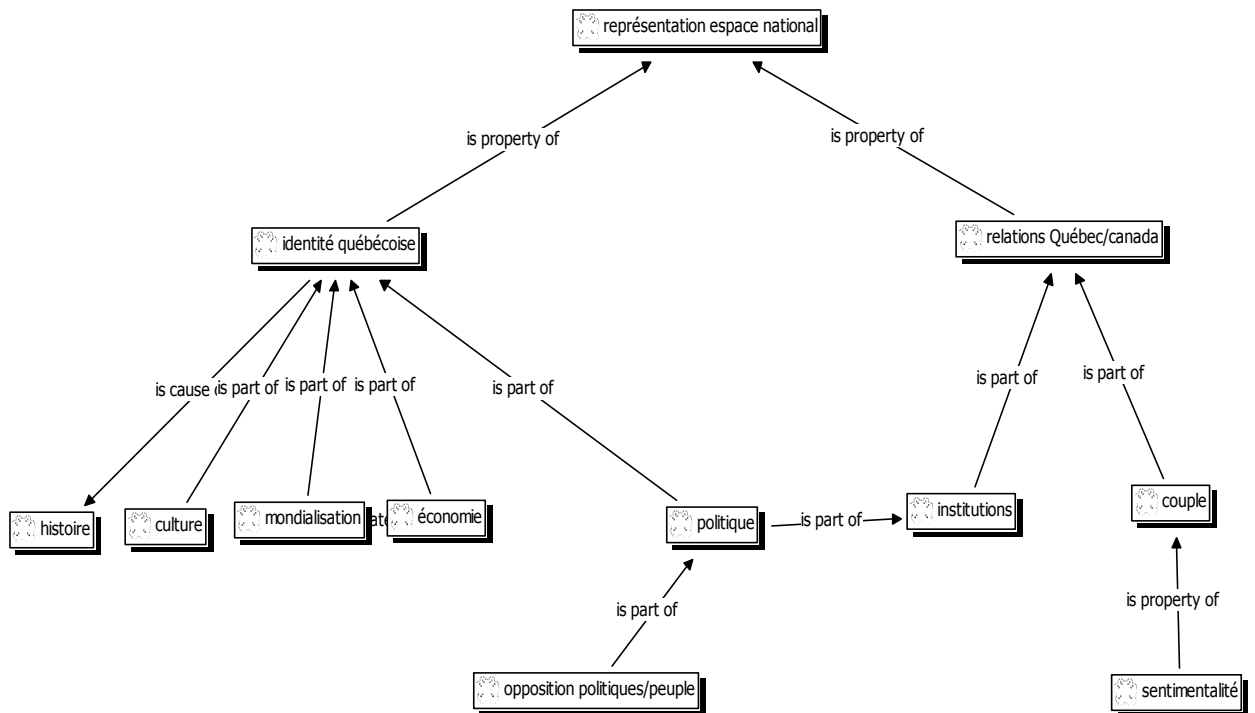
D'autre part, on peut lire dans *La Presse* que le Québec a besoin de la protection canadienne pour progresser, étant lui-même trop petit pour acquérir l'indépendance. La taille de la population est une nouvelle fois mise en avant, mais d'un point de vue plus global, en référence au continent :

« Encore aujourd'hui, le Canada demeure notre meilleur tremplin et notre meilleure stratégie de développement dans un continent où nous représentons moins de deux pour cent de la population. » (La Presse, le 28 octobre 1995).

L'identité québécoise et son développement sont mis au premier plan lorsqu'il s'agit de la mondialisation, vécue dans le sens de modernité.

En conclusion, les éditoriaux de 1995, lorsqu'ils font référence à l'espace national, évoquent de nombreuses catégories de connaissance. Ainsi, les relations Québec/Canada, particulièrement développées, sont présentées sous deux angles, une première vision imagée est celle du couple en crise utilisant particulièrement la sentimentalité et l'histoire. La seconde relève davantage de ce que nous appelons « politique » (des institutions et de la constitution). Cette catégorie politique nous porte d'une part vers une opposition élus politiques/people attisée dans les éditoriaux, mais aussi vers l'économie évoquée à travers l'identité. D'autre part, des catégories de connaissances ayant exclusivement trait à l'identité québécoise sont mobilisées pour définir l'espace national : il s'agit de l'histoire (patrimoine commun, pilier de l'identité), de la culture (qui est l'identité visible) et de la mondialisation.

Figure 3 : Représentation des catégories des éditoriaux de 1995 composant notre corpus à partir de la segmentation et la codification recourant au logiciel Atlas/Ti⁸⁵.



Source : Analyse de discours sémantique réalisée à partir d'un corpus de dix-neuf éditoriaux du journal *La Presse* des cinq jours antérieurs et postérieurs aux référendums de 1980 et de 1995.

⁸⁵ Réalisé à partir d'un logiciel ne possédant pas de version française, nous sommes contraints de présenter ce schéma en langue anglaise.

4. Les transformations de l'idéologie nationaliste – fédéraliste.

La description diachronique que nous allons présenter s'inspire des travaux de Vincent Ross sur l'idéologie des manuels scolaires québécois. Sa méthode consiste à observer les éléments, décrits synchroniquement, qui sont conservés, modifiés ou introduits, contestés ou rejetés, et abandonnés.

Ainsi, après avoir décrit le contenu des éditoriaux des deux périodes référendaires, soit 1980 et 1995, il convient ici de les confronter pour mieux percevoir l'évolution du sens de la nation dans le temps.

Dans cette comparaison, les éléments modifiés sont les plus nombreux. En effet, les catégories de connaissances mobilisées dans les représentations de la nation restent les mêmes, mais ne sont pas utilisées de la même façon, leurs définitions se transforment. Ainsi, la convocation de l'histoire dans les éditoriaux de 1980 se fait dans le sens de l'expérience commune, le référendum est perçu comme un événement majeur de ce passé commun, « du vivre ensemble », alors que les éditoriaux de 1995 insistent sur le caractère fondateur de l'histoire sur l'identité québécoise, le référendum étant une conséquence du patrimoine historique du Québec.

De la même manière, la culture (d'un point de vue anthropologique) en 1980 est rapportée à son inclusion dans le Canada. En effet, selon ces éditoriaux, la survie de la culture québécoise dépend de la bienveillance de la Confédération canadienne, de sa prospérité. En revanche, en 1995, les éditoriaux considèrent la culture québécoise comme une part essentielle de l'identité québécoise, sa protection étant alors fondamentale pour la sauvegarde de l'identité, du peuple.

Une autre des modifications concerne le passage, en 1980, d'une opposition peuple/élite, élite s'entendant ici dans le sens de décideurs (bureaucrates, hommes politiques, intellectuels), à une opposition en 1995 entre peuple et hommes politiques seulement. Cette opposition pourtant se matérialise de la même manière, à savoir des intérêts divergents, et un manque de considération de la part des décideurs envers le peuple.

L'unique élément abandonné entre ces deux périodes est la religion. En 1995, la religion est bien sûr évoquée, on y fait référence par deux fois dans les termes utilisés :

« [...] *les Québécois redisent leur foi au Canada* ». (La Presse, le 28 octobre 1995).

« [...] *si les leaders fédéralistes québécois reprennent leurs pèlerinages à Ottawa* » (La Presse, le 26 octobre 1995).

Par ailleurs, on retrouve également dans ces éditoriaux de 1995 des traces d'un certain fatalisme, comme en 1980, mais cependant non mobilisé sous la bannière de la destinée. En conséquence, nous ne trouvons pas cette catégorie significative en 1995.

Les éditoriaux de la deuxième période référendaire introduisent une nouvelle catégorie de connaissance qui est la mondialisation, complètement absente en 1980. La mondialisation se définit comme la façon de se percevoir dans l'espace mondial et vient ainsi renforcer le sentiment d'identité comme représentation de l'espace national (entité propre).

Enfin, dans les éléments contestés ou rejetés, nous avons relevé principalement le sentiment d'infériorité, plus particulièrement économique, du Québec face au Canada. Cette représentation sociale, pourtant très présente en 1980, est totalement rejetée dans les éditoriaux de 1995, qui affirment l'autonomie économique de la province.

5. Conclusion.

Nous avons analysé ici les particularités de l'éditorial, d'une part comme discours journalistique singulier (mise en forme, distance, linéarité de son espace et volume, ...), mais aussi le travail de l'éditorialiste, à mi-chemin entre le travail journalistique et d'autres champs de compétence, au gré des événements qu'il a à commenter. Par ailleurs, nous avons pu saisir l'importance du symbolique dont est doté l'éditorialiste à qui l'on prête des compétences certaines dans de multiples domaines, une objectivité et une neutralité, puisqu'il incarne l'opinion publique par rapport à laquelle il se place en

médiateur, cherchant par les opinions qu'il livre l'intérêt général. Ces particularités de notre matériau ont précédé la description des contenus de notre corpus, se basant sur les travaux de Ross et le modèle descriptif qu'il a défini. Ainsi, l'analyse synchronique a permis de mettre en avant la multitude de définisseurs et de destinataires de l'idéologie présents dans les éditoriaux, en fonction du message qui est délivré (ce dernier dépendant souvent de l'auteur qui signe l'éditorial), ainsi que les catégories de connaissances mobilisées, en fonction de l'année de parution de l'éditorial, pour parler des nations québécoise et canadienne. L'analyse diachronique, quant à elle, a montré l'évolution du discours éditorial quand l'espace national est évoqué. Ce chapitre a, en conséquence, réussi à appréhender la question posée, à savoir : de quoi parle-t-on lorsqu'il s'agit de la nation ? Cependant, il est également nécessaire de comprendre la façon dont on parle de l'espace national : comment parle-t-on de la nation dans les éditoriaux ? C'est la question à laquelle nous nous proposons de répondre, à travers un second niveau de lecture, dans l'analyse.

CHAPITRE IV RUPTURES ET CONTINUITÉS DE L'IDÉOLOGIE
NATIONALE QUÉBÉCOISE : LE CAS DE L'IDÉOLOGIE
FÉDÉRALISTE.

Dans le troisième chapitre de ce travail, nous nous sommes attachés à saisir, selon le schéma descriptif défini par Vincent Ross, les différentes catégories de connaissance mobilisées pour parler de la nation dans les éditoriaux de 1980 et de 1995.

L'éditorial possède des particularités propres en tant que discours qu'il est indispensable d'appréhender pour comprendre la façon dont est évoquée la nation. Ainsi, comme nous le verrons dans la première partie, l'éditorialiste, un professionnel de l'écriture, met en place des stratégies rhétoriques et argumentatives dans le but de convaincre, de faire adhérer son lectorat aux thèses qu'il défend (dans nos éditoriaux il s'agit du rejet des deux référendums, mais aussi d'une réforme constitutionnelle). Parce que la forme du discours est indispensable à la compréhension de son contenu, nous tenterons, dans les deux parties suivantes, de décrire et d'analyser la place de l'éditorial dans le journal et la forme du discours. Nous insisterons davantage ici sur les stratégies argumentatives et rhétoriques mises en place, car elles participent de la façon de présenter le discours, et de fait de présenter la conception de la nation des éditorialistes.

Nous verrons qu'elle est systématiquement évoquée selon un schéma de rationalité (dans le sens de la rationalité économique comparant les coûts/avantages). En effet, l'espace national, bien que mentionné à travers plusieurs catégories de connaissances propres à une période, est envisagé par les éditorialistes comme logique ou non, pertinent ou non, notamment à l'aide d'un discours stratégique qui se veut doué de raison.

1. Les particularités de l'éditorial en tant que médium.

La page éditoriale représente le lieu implicite où se déroule toute lutte idéologique élaborée par le journal : l'endroit d'un journal où les journalistes expriment leur point de vue, leur pensée. Aussi, l'éditorial représente l'espace où la direction d'un journal prendra position.

Pour introduire cette partie portant sur les caractéristiques de l'éditorial comme discours et du métier de l'éditorialiste, nous trouvons intéressants les propos de Jean-Paul Desbiens, journaliste québécois, sur son métier, qu'il qualifie lui-même de spécifique.

« Au fait c'est un métier étrange que celui d'éditorialiste, dit-il. Songez un peu qu'il y a au Québec plusieurs milliers de médecins, plusieurs milliers d'avocats, plusieurs milliers d'ingénieurs et d'architectes ; songez qu'il y a plusieurs centaines de politiciens actifs ; songez qu'il n'y a qu'une petite vingtaine d'éditorialistes. Songez enfin que cette petite vingtaine juge les chefs d'État et se prononce sur tous les évènements. [...] Leur métier est de faire celui des autres ; de comprendre tout ce qui se passe ; d'expertiser sur la crise monétaire, le conflit au Moyen-Orient, le désarmement mondial la prochaine grève des agents de la sûreté du Québec, en passant à travers le dernier manifeste de la C.E.Q. Bref, comment peut-on être éditorialiste ? [...] Au sein de l'équipe éditoriale de La Presse, poursuivit-il, nous avons fait notre choix entre le rôle de conseillers des princes qui nous gouvernent et celui de médiateurs, d'interlocuteurs auprès du lecteur ordinaire. C'est ce dernier choix que nous avons fait. Nous ne pensons pas en effet, même dans nos moments d'euphorie, que nous puissions empêcher le président Nixon de dormir... [...] Comme tous les métiers significatifs, celui d'éditorialiste comporte des responsabilités, qui sont lourdes parfois à porter. Ainsi, par exemple, au lendemain du 5 octobre dernier, jour de l'enlèvement à Montréal du Britannique James Cross, il fallait se prononcer sur cet évènement sans précédent, c'est-à-dire écrire quelque chose de cohérent, qui résiste à une analyse objective, au moins pendant quelques semaines. Il s'agit là, évidemment, d'un évènement exceptionnel, mais que tout éditorialiste, cependant, doit être prêt à affronter. »⁸⁶

Cet extrait, de façon synthétique, exprime bien les caractéristiques majeures de l'éditorial. En effet, le journaliste ici se déclare à la fois être dans la situation difficile de se prétendre omniscient et objectif, mais d'une façon ambiguë puisque ces qualités se manifestent seulement pour quelques semaines. Dans cette partie, nous distinguerons en premier lieu

⁸⁶ Par DESBIENS Jean-Paul (alias le Frère Untel), éditorialiste en chef à La Presse de 1970 à 1972. Propos recueillis fin septembre 1971, lors d'une causerie à laquelle il est invité devant les membres du club Kiwanis Saint Laurent. Selon FELTEAU Cyril, *Histoire de La Presse*. Montréal, Éditions de La Presse, 1983. Tome II. pp. 206-207.

l'éditorial des autres styles journalistiques en tentant de faire ressortir les spécificités de ce discours d'opinion, puis nous chercherons à appréhender le travail de l'éditorialiste et son importance dans le travail d'écriture pour approfondir la relation de communication qu'instaure le journaliste en termes de définitiveur, de destinataire et de médium dont parlait Vincent Ross.

1.1. L'éditorial, un style journalistique à part.

José de Broucker dans *Pratique de l'information et écritures journalistiques*⁸⁷, différencie « deux groupes » de genres rédactionnels : les genres de l'information et les genres du commentaire. Les genres de l'information comprennent la dépêche, la brève, le filet, le reportage, etc. Les genres du commentaire comprennent l'éditorial, la tribune, le billet, la chronique, etc. L'éditorial se situe ainsi dans le genre du commentaire, et a donc pour objet de livrer une opinion, de défendre une position, à l'inverse de l'article d'information qui a pour principal objectif « *de livrer des faits, de relater des événements, de montrer des personnages* »⁸⁸. Le commentaire serait ainsi par nature subjectif, à l'inverse de l'article présentant le fait. Le milieu journalistique se scinde ainsi en deux : le commentaire et le fait. Cette distinction résulte d'une représentation de l'objectivité (le fait est objectif à l'inverse du commentaire). Cette représentation est pourtant paradoxale puisque l'éditorialiste, lors de son positionnement face à son auditoire, se veut un être raisonné et objectif. On voit alors clairement apparaître une logique antinomique du statut de l'éditorialiste en fonction de la relation sociale dans laquelle il se place : objectif face à ses lecteurs, et subjectif dans le champ journalistique.

Nam-Seong Lee publie un tableau très éclairant dans son ouvrage⁸⁹, qui reprend de façon synthétique les deux genres journalistiques, montrant les différences quant aux sujets traités, à l'intention souhaitée et au positionnement de l'auteur :

⁸⁷ De BROUCKER José, *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. Paris, CFPI, 1995.

⁸⁸ *Ibidem*.

⁸⁹ LEE Nam-Séong, *Identité langagière du genre : analyse du discours éditorial*. Paris, L'Harmattan, 2003.

Tableau 6: Les deux genres journalistiques.

	Information	Commentaire
SUJET (sémantique)	Un fait	Une idée
INTENTION (argumentative)	Faire savoir Comprendre/expliciter (rapporter)	Faire valoir une opinion (prendre position)
POSITION (énonciatrice)	Effacement (distanciation)	Engagement (implication)

Source : LEE Nam-Séong, *Identité langagière du genre : analyse du discours éditorial*. Paris, L'Harmattan, 2003. p. 15.

Ainsi, on comprend la logique dans laquelle se placent les différents articles, et à quel point l'écriture journalistique dans son ensemble est normée, se divisant en deux pôles distincts : l'information et le commentaire.

Notre sujet portant sur les éditoriaux de *La Presse* au Québec lors des deux périodes référendaires, nous allons maintenant nous pencher plus encore sur le style éditorial qui comprend de nombreuses spécificités afin de mieux opérationnaliser notre démarche d'analyse du discours. Tout d'abord, l'éditorial est un article de commentaire dans lequel l'énonciateur est clairement inscrit dans son énoncé. Ce discours est souvent envisagé comme un discours second, puisqu'il écrit sur ce qui a déjà été écrit. En effet, l'éditorialiste commente un fait qui, dès lors, prend le rôle d'un événement sur lequel il est possible d'avoir une opinion. Il met ainsi en scène, par les caractéristiques propres à cette rubrique, un fait qui prend alors une importance plus grande.

En outre, l'éditorial évolue au sein d'un espace rédactionnel déjà défini du journal et est donc peu sensible au rythme ponctuel des nouvelles. Séparé du reste du journal, dans un espace clos, l'éditorial est le plus éloigné dans la production journalistique de l'actualité immédiate qu'il choisit pour commenter, et n'est presque pas affecté par les évolutions du volume consacré aux nouvelles. Par ailleurs, l'éditorialiste se trouve toujours à distance de l'événement dont il a à parler : non seulement par une distance physique puisqu'il

n'est pas contraint d'aller sur le terrain, mais également par une distance symbolique puisque son concours n'est pas déterminé par le flot des événements.

Cette dimension prévisible de l'éditorial le place dans « un journalisme de routine », selon Philippe Riutort, « *c'est-à-dire des pratiques d'écritures et de mises en forme de nouvelles qui s'exercent sans requérir des opérations innovatrices par rapport à la pratique quotidienne* »⁹⁰.

Une autre des particularités de la conception de l'éditorial, outre la distance de son auteur avec l'information et le caractère restreint de ses connaissances sur le sujet, réside dans le peu de temps de sa réalisation. Cependant, il faut nuancer cette distance à l'événement. En effet, l'importance d'un événement (comme dans notre cas, les deux référendums participants de l'avenir politique du Québec), donne lieu à un investissement majeur de la part de l'éditorialiste et du journal qui lui offre une visibilité accrue.

Une division du travail implicite s'instaure entre les éditorialistes en fonction des compétences et surtout du prestige accordé à chacun d'entre eux. Ainsi, l'éditorialiste en chef d'un journal dispose de privilèges, comme le traitement des événements considérés comme majeurs.

Par ailleurs, comme le rappelle Philippe Riutort, la mise en scène régissant l'intervention de l'éditorial contribue à lui accorder « une présomption de compétence » (comme l'encadré, la photo et la signature « en tête »). L'éditorial est ainsi considéré comme un texte légitime et objectif, par sa mise en scène et le positionnement dont se dote son auteur. Pierre Bourdieu explique ainsi :

*« Les effets de symétrie, de juste milieu, sont soutenus par un éthos de la bienséance et de la décence. Attesté par l'évitement des formes les plus violentes de la polémique, par la discrétion, le respect affiché de l'adversaire, bref, tout ce qui manifeste la dénégation de la lutte politique en tant que lutte »*⁹¹.

⁹⁰ RIUTORT Philippe, « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste », dans *Réseau*, 1996. Vol. 14, numéro 76. p. 64.

⁹¹ BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard, 1982. p. 155. Cité dans RIUTORT Philippe, « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste », dans *Réseau*, 1996. Vol. 14, numéro 76. p. 67.

En d'autres termes, l'éditorial, par sa mise en scène d'une relative neutralité et objectivité, et par les aptitudes octroyées à son auteur, devient une arme politique réelle et efficace. En outre, l'éthique professionnelle conduit tout journaliste à s'exclure par avance du jeu, en invoquant la posture d'observateur, donnant ainsi plus de crédit à l'opinion qu'il livre. Dans le cas de figure que nous étudions ici, le journal *La Presse*, le message de neutralité peut être encore mieux reçu puisque comme le soulignent Lachapelle et Noiseaux, la majorité des journalistes se définissent lors du référendum de 1980 comme neutres. Ainsi, malgré le comportement de *La Presse* constaté par ces chercheurs situant ce journal comme d'opinion, celui-ci peut avec crédibilité dans ce contexte en appeler à l'objectivité et à la rationalité des choix politiques qui sont proposés dans ses pages. De plus, Lachapelle et Noiseaux font état que ce rôle d'arbitre des options lors du référendum de 1980 du journal aurait dû mener à la publication d'un éditorial pour le Oui. En fait, « *la direction refusa à l'éditorialiste Guy Cormier, à l'emploi du journal depuis dix-huit ans* »⁹² la possibilité de publier un tel éditorial favorable au Oui.

1.2. Le métier de l'éditorialiste.

Comme nous venons de le voir, l'éditorial se distingue des autres genres journalistiques et possède de nombreuses caractéristiques qui lui sont propres. De la même manière, le travail de l'éditorialiste est spécifique, comme aimait le rappeler Jean-Paul Desbiens (le Frère Untel). Bien que le travail d'écriture soit normé, l'éditorialiste possède une marge de manœuvre importante, et fournit un produit personnel. Il est autorisé à se détacher de la simple énonciation des faits, pour aller vers des réflexions, des analyses politiques, philosophiques ou économiques en fonction de ses compétences. Le poste d'éditorialiste est en ce sens complet, qu'il se situe entre le travail journalistique et le commentaire d'autres champs d'expertise (politique, historique, etc.).

Par ailleurs, il peut se laisser aller à « des effets de plume », le texte qu'il construit ayant pour but d'éveiller l'intérêt du lecteur pour un événement précis. Les qualités

⁹² Lachapelle, Guy et Noiseaux, Jean, « La presse quotidienne » dans *Québec : un pays incertain : réflexions sur le Québec post-référendaire*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1980. p.146.

littéraires de l'éditorialiste sont ainsi mises en avant et participent, selon Philippe Riutort, de son prestige face à ses confrères. En effet, les éditorialistes commentent très souvent les mêmes événements de l'agenda, et faire preuve de style permet une différenciation de leurs confrères, tout en décodant l'actualité pour leurs lecteurs comme c'est leur rôle. Il explique ainsi que « *faire preuve de style constitue une norme sociale à laquelle un éditorialiste ne saurait déroger sans compromettre le capital symbolique patiemment accumulé par ses confrères. «Savoir écrire» s'avère une ressource sociale précieuse pour l'éditorialiste qui maîtrise cet instrument d'évaluation* »⁹³.

En conséquence donc, l'éditorialiste doit savoir faire preuve dans son article de l'étendue de son savoir, susceptible de valider l'ensemble de l'analyse. La sollicitation d'un « grand auteur » pour étoffer une argumentation est un indice « du capital culturel » de l'éditorialiste et donne du crédit à son analyse.

Par ailleurs, le sociologue montre que « *la mobilisation des ressources sociales et culturelles participe à la construction sociale du rôle de l'éditorialiste, familier des puissants et traducteurs à destination du grand public.* »⁹⁴. L'éditorialiste revendique alors une double identité : dans la sphère des élites et médiateur du public. Il peut par ailleurs se présenter comme porte-parole de son lectorat C'est en effet par son incarnation de l'opinion que l'éditorialiste trouve toute sa légitimité (tant au niveau du public qu'au niveau des politiciens qui lui accordent en ce sens une valeur importante).

En outre, « *l'éditorialiste doit emprunter le détour de l'intérêt général afin de se grandir. La mobilisation de l'opinion agit, en effet, à la manière d'un substitut de l'onction électorale qui lui fait défaut* »⁹⁵. Ainsi, parler au nom de l'intérêt général, du public, permet à l'éditorialiste de voir son opinion compter pour le lectorat. Cette opinion se veut en effet, neutre, objective, compétente et dans l'intérêt de ce qu'il y a de meilleur pour tous.

⁹³ RIUTORT Philippe. « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste » dans *Réseau*, vol. 14, numéro 76, 1996. pp. 61-81. p.74.

⁹⁴ *Ibidem*, p. 74.

⁹⁵ *Ibidem*, p. 75.

Enfin, l'éditorialiste joue le rôle de l'herméneute. En effet, il est appelé à interpréter un événement, et étant contraint d'y répondre dans de brefs délais, il a souvent recours à des schèmes de connaissance définis au préalable, qui vont lui permettre de classer l'événement rapidement dans une structure sociale de connaissance existante. Philippe Riutort indique ainsi que « *parler de l'évènement équivaut ainsi pour chaque éditorialiste à mettre au point une focale. L'usage routinier de typifications produit du sens de manière immédiate en mobilisant des schèmes de perception largement diffusés au préalable* »⁹⁶. De fait, non seulement l'éditorialiste mobilise ses propres représentations pour saisir la teneur de l'actualité, mais également celles de son lectorat afin qu'il appréhende plus aisément l'opinion livrée.

2. La forme et la place de l'éditorial.

Comme nous l'avons mentionné, il est primordial de comprendre l'évolution de la place de l'éditorial dans le journal ainsi que sa forme, car elle est essentielle à la représentation sociale du politique. En effet, nous estimons que le rôle et la place de l'éditorial participent de sa mise en valeur dans le journal, et en conséquence sont expressifs du rôle que le commentaire d'opinion tient dans l'espace public et la société québécoise.

En premier lieu, il est important de noter le changement de place de l'éditorial de *La Presse* entre les années 1980 et 1995. En effet, l'éditorial de 1980 est situé dans le cahier A, il occupe généralement la page A6, à côté de la page « plein feu sur l'actualité », où un fait d'actualité est développé et mis en avant. En 1980, donc, l'éditorial fait partie intégrante de l'actualité et y est inclus. En 1995 en revanche, l'éditorial se trouve dans le cahier B, généralement à la page B2, dans les pages « éditorial, opinion », et il est suivi de « l'opinion des lecteurs ». Il faut préciser cependant que, dans les jours précédant le référendum, le cahier B accueille le dossier quotidien « référendum 1995 », dans lequel se trouvent différents articles sur le sujet. En 1995 donc, le journalisme d'opinion est

⁹⁶ *Ibidem*, p. 66.

séparé de façon nette de l'actualité nationale et internationale, le commentaire se détache du fait. Ceci relève à la fois du changement opéré dans la presse québécoise, dans la ligne éditoriale du journal *La Presse*, mais aussi de manière plus significative dans la représentation que l'on a de l'éditorial et de la place du commentaire politique dans la société, qui devient second, se plaçant derrière « les faits bruts », si tant est qu'il y en ait.

Une autre évolution notable tient dans la mise en scène entourant l'éditorial. En 1980, on ne distingue pas clairement l'éditorial d'un autre article du journal. En effet, la signature est située au bas de l'article, et rien dans la forme ne le différencie de l'article d'actualité. Par ailleurs, en 1995, on remarque un changement de mise en scène radical : on voit alors apparaître une photo de l'auteur de l'article et la signature est placée devant l'article. Cela révèle une valorisation du journaliste en tant que personnalité publique. Philippe Riutort explique, dans une tradition bourdieusienne, que cette présentation procède d'une volonté de crédibilité donnée à l'éditorialiste par le journal, qui ainsi lui octroie le pouvoir de commenter l'actualité. Pour lui :

« La mise en scène qui régit son intervention contribue à lui accorder une présomption de compétence (par exemple, le rappel des titres possédés par l'éditorialiste [l'auteur parle ici des éditorialistes radio], qui lui confèrent le droit à la parole, est un équivalent fonctionnel de l'encadré, de la photo et de la signature « en tête » dans la presse écrite.) »⁹⁷

Sans nier le crédit indispensable octroyé aux éditorialistes pour s'exprimer avec légitimité, nous pensons que cette nouvelle mise en scène s'ajoute également à une « vedettisation » des médias. Le journal compterait sur « ses plumes » qu'elle valoriserait, les mettant en avant, pour donner du crédit aux propos, certes, mais aussi dans le but de vendre davantage grâce à l'attrait de personnages médiatiques. Il serait alors apparu entre les deux périodes étudiées, à savoir 1980 et 1995, une nécessité d'aller vers plus de « racolage », dans le sens d'un plus grand populisme⁹⁸, dans le but de vendre plus. Le

⁹⁷ RIUTORT Philippe. « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste » dans *Réseau*, vol. 14, numéro 76, 1996. pp. 61-81.

⁹⁸ En effet, l'information privilégiée est l'information à sensation, il y a une « starisation » des journalistes. Les journaux se rapprochent alors davantage des tabloïds.

changement de mise en scène relèverait alors aussi du niveau économique, dans le sens où le journal engrange ces changements pour augmenter ses profits.

Ceci peut aussi être illustré par le cahier spécial « référendum 1995 », inexistant en 1980. Bien qu'il y ait, à première vue, autant d'articles traitant du référendum durant les deux périodes, en 1995, *La Presse* dédie une section entière de son journal (le cahier B contient quotidiennement du 25 octobre 1995 au 1^{er} novembre 1995 - sauf le jour du scrutin, à savoir le 31 octobre 1995 - un dossier spécial « référendum 1995 », sous le titre « éditorial, opinion, le monde ») dans lequel le journal traite uniquement du référendum de 1995, des enjeux, des sondages et offre une tribune aux lecteurs spécialement sur la question. De toute évidence, le sujet suscite un vif intérêt dans la population, cependant le référendum de 1980 ne connaît pas cette mise en scène dans son traitement par le journal *La Presse*. Pourtant, il est notable au vu du taux de participation du scrutin de 1980 (85,61%) que la question sur la souveraineté suscitait une profonde attention. Le vote de 1995 a donc été traité avec plus d'acuité.

La forme et la place de l'éditorial ont connu des mutations importantes entre 1980 et 1995. En premier lieu, ces transformations montrent une contradiction entre la place qu'occupe l'éditorial en 1995, et la mise en scène qui l'entoure cette même année. En effet, la relégation de l'éditorial en cahier B en 1995 suppose une diminution de l'importance accordée au commentaire politique, mais en même temps la mise en scène qui entoure l'article (photo de l'auteur, signature en premier plan) est une reconnaissance des compétences de l'auteur et renforce ainsi la valeur du commentaire. En d'autres termes, l'éditorial n'a plus la même portée, mais possède un crédit accru pour un auditoire plus spécifique.

3. Le ton employé.

3.1. Définition du type de langage.

Comme nous l'avons mentionné par ailleurs, l'écriture journalistique est une écriture normée. L'éditorial quant à lui, bien qu'il dispose comme nous allons le voir

d'une marge de manœuvre plus importante, est marqué par son rôle affirmé : traduire l'opinion du journal sur les faits d'actualité. Ceci s'incarne dans l'écriture par une volonté d'argumentation, de démonstration et de justification des propos tenus. Par ailleurs, le langage utilisé par l'éditorialiste, un professionnel de l'écriture, est d'un niveau élevé, clair et très correct. Cependant, ce discours ne peut pas être qualifié de châtié, l'éditorialiste s'adressant à un lectorat large, il se doit de se mettre à la portée de tous.

En conséquence, le niveau de discours éditorial ne peut être qualifié de typique, mais il possède cependant ses propres caractéristiques, par exemple un sens de la formule important, qui a pour but d'édulcorer les propos. Pour résumer, l'éditorialiste écrit de façon simple, mais il écrit bien. Par ailleurs, les manuels de journalisme évoquent de manière éclairante ces normes d'originalité :

*« L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure ».*⁹⁹

L'éditorialiste a donc une double mission, traduire la ligne politique éditoriale du journal, mais aussi se faire l'écho de l'actualité pour son lectorat avec un style qui maintient son intérêt, provoquer l'intérêt du public à l'événement en le réveillant. En ce sens, il nous semble que la formule d'Alain Dubuc ne saurait mieux illustrer cette caractéristique du commentaire journalistique :

« Mais le partenariat ne mérite pas ce respect. Le partenariat, c'est la souveraineté des faibles ». (La Presse, le 25 octobre 1995).

Cet extrait a le mérite d'exprimer la ligne politique du journal de façon claire tout en suscitant l'attention des lecteurs, grâce à un sens de la formule proche même de la publicité politique, à la limite de la propagande.

Un autre fait marquant présent dans les éditoriaux est l'utilisation d'expressions populaires, comme par exemple « battre le fer pendant qu'il est encore chaud », dicton

⁹⁹ MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc. *Informer, convaincre. Les secrets de l'écriture journalistique*. Paris, Syros, 1987. p. 82.

utilisé le 22 mai 1980 et le 1er novembre 1995. L'emploi de ces formules populaires a deux fonctions selon nous, la première réside toujours dans la volonté de construire un texte fluide, réveillant et éclairant pour les lecteurs qui saisissent immédiatement le sens donné par l'éditorialiste. La seconde fonction de l'utilisation de formules, maximes ou vocabulaire populaire tient dans le choix de l'éditorialiste de se mettre du côté de l'opinion. En effet, l'éditorialiste possède, comme nous l'avons déjà mentionné, une légitimité par cette appartenance à l'opinion. Ces phrases sont ici pour renforcer le sentiment des lecteurs que l'éditorialiste fait partie de « leur groupe ». On ressent cela encore lorsque le commentateur fustige « *les politiciens et les bureaucrates* », se plaçant ainsi du côté du « *peuple, qui lui veut être bien servi* ». (La Presse, le 15 mai 1980).

Par ailleurs, il est très significatif de voir l'utilisation de vocabulaire québécois en 1995, inexistant en 1980. Par exemple, le 27 octobre, Alain Dubuc, éditorialiste en chef du journal, emploie « *bibittes* » et « *games* » dans son article. De la même façon, on relève le 4 novembre, « *«Le «chialage», y compris le «chialage» antifédéral, est l'arme des incompetents.* » (La Presse, le 4 novembre 1995). Ici l'éditorialiste affirme, « je suis comme vous qui me lisez », mais il dit aussi « je suis Québécois ». On voit ici un appui marqué à l'identité québécoise, complètement absent en 1980.

Le ton employé dans les éditoriaux de *La Presse* est très souvent véhément. On retrouve des opinions tranchées du journal, particulièrement en 1980, proches même de la démagogie. Par exemple, il est écrit le 17 mai 1980 :

« [...] surtout chez les jeunes, exposés à l'endoctrinement péquiste dès l'école primaire ».

Par ailleurs, on retrouve souvent un ton vif et une argumentation claire : l'éditorial ici rentrant directement dans le débat politique. Son rôle est clair : affirmer les positions du journal, et ceci de manière argumentée comme pourrait l'être un discours politique.

« À trois jours du référendum, les jeux sont faits. C'est le devoir de LA PRESSE, maintenant, d'énoncer clairement sa prise de position à titre d'institution importante dans la vie communautaire. [...] En ce qui concerne le présent référendum, il y est dit ceci : « Le journal LA PRESSE croit en un Québec fort au sein d'une constitution canadienne

suffisamment souple pour satisfaire aux légitimes aspirations des Canadiens de langue de culture française.

[...]Elle rejette donc absolument le fond de la question posée par le gouvernement du Québec. LA PRESSE rejette le projet péquiste d'un Québec souverain et indépendant, qu'il soit mené à petits ou grands pas ». (La Presse, le 17 mai 1980).

Ou encore :

« Il faut voter NON. Il faut rester Canadiens. » (La Presse, le 28 octobre 1995).

Ces deux extraits montrent l'affirmation des idées politiques du journal. Cependant, il est à noter un changement de ton systématique au lendemain du référendum. Ce fait est particulièrement marquant en 1995 où, dès le 31 octobre, on parle davantage du « concret », c'est-à-dire de la façon de réformer la constitution, du déroulement de la campagne, des dérapages des hommes politiques. Aucune fois le journal *La Presse* ne se félicite des résultats du scrutin, ou encore ne réaffirme sa volonté de voir « un Québec fort à l'intérieur d'une constitution canadienne souple ».

La retenue souvent caractéristique des éditorialistes et leurs positions généralement plutôt neutres se retrouvent au lendemain des résultats, contrairement à la période de campagne. De la même façon, ce n'est qu'après le référendum que les deux camps : du « oui » et du « non », sont examinés de façon égale face aux critiques, auparavant plus abondantes vis-à-vis du camp du OUI.

Systématiquement aussi, dans les deux périodes, les éditorialistes, bien qu'en théorie soulagés des résultats de la campagne, mettent en garde le Canada d'une séparation ou de la possibilité d'un nouveau référendum, si les choses ne changent pas constitutionnellement. Ils souhaitent que le référendum fasse prendre conscience d'un problème et de la nécessité de le régler rapidement, par exemple, par la décentralisation, ou d'une manière plus générale par une redéfinition du fédéralisme canadien.

Un fait important est à noter dans l'évolution du journal qui montre un plus grand professionnalisme en 1995. En effet, le 20 mai 1980, le jour du vote, on remarque une entorse aux règles « d'impartialité » auxquelles doivent se plier les médias. Le journal publie ce jour un éditorial d'Ivan Guay, « *Le Québec et le gaz naturel de l'Ouest* », dans

lequel, bien qu'il ne soit pas fait mention directement du scrutin du jour, il commente les possibilités d'un Québec souverain, en arrivant aux conséquences désastreuses que cela pourrait avoir sur le plan énergétique et économique. On peut y lire :

« On ne doit pas sous-estimer la conjoncture politique actuelle qui rend très difficile l'exécution de tout projet pancanadien. En l'occurrence, la constitution du gazoduc est retardée non seulement pour les raisons mentionnées précédemment mais aussi par l'éventualité d'un Québec souverain. [...] Cependant si le Québec vote pour la souveraineté et élit le Parti québécois aux prochaines élections, il est bien évident que le projet concernant les raffineries de Montréal ne se justifiera plus.[...] Ils perdront cet avantage considérable dans un Québec souverain puisque l'Ouest canadien n'aura pas intérêt à leur accorder des prix de faveur. » (La Presse, le 20 mai 1980).

L'écriture éditoriale ne peut pas être qualifiée de typique, en ce sens qu'elle est neutre et adaptable : ni populaire, ni soutenue. Cependant, elle jouit d'une marge de manœuvre importante qui lui permet des effets de plume ou l'utilisation de formules populaires. Par ailleurs, elle met en œuvre, comme nous le verrons, des stratégies argumentatives ou rhétoriques, en plus des normes de qualification de l'énonciateur et de l'auditoire.

Le ton, en revanche, peut être qualifié de véhément, ce qui marque une séparation d'avec les théories sur le sujet qui supposent un certain retrait de la part du commentateur. Ceci n'est visible dans notre corpus qu'après les résultats du scrutin, notant de cette façon le déchaînement que celui-ci a provoqué.

3.2. Qualification de l'énonciateur et de l'auditoire.

Si l'éditorial est caractérisé par un engagement très fort de l'éditorialiste, le « je » est absent du corpus. Au « je », on préfère le « nous », le nous fédérateur (moi et vous, le lectorat), ou bien le « nous », l'équipe éditoriale.

« L'éditorial, que nous avons déjà terminé, rappelait à quel point il était important que le gouvernement du Québec sorte du cycle référendaire qui paralysait son action depuis plus d'un an, se remette à l'ouvrage, notamment en s'attaquant à la crise des finances

publiques. Notre texte concluait qu'il fallait faire confiance au sens commun et aux compétences du gouvernement péquiste pour amorcer ce virage nécessaire. » (La Presse, le 3 novembre 1995).

Par ailleurs, bien que nous ayons évoqué l'absence du « je », il est nécessaire de le nuancer. En effet, à deux reprises celui-ci apparaît dans les éditoriaux. Une première fois en 1980, dans l'article intitulé « *je dirai non au projet et au procédé* », dans lequel on peut lire :

« Au terme de la campagne référendaire, il convient que je dise quelle réponse je donnerai à la question posée. [...] La formule fédérale me paraît la plus avantageuse pour le Québec ». (La Presse, le 16 mai 1980).

Le « je », ici, ainsi que dans l'éditorial de 1995, est employé comme « révélateur » de la pensée de l'éditorialiste, qui depuis des mois expose des opinions. La mise en scène du je (« je vous donne depuis des mois une opinion objective, il est temps maintenant que vous sachiez mon opinion personnelle »), a pour but que le lecteur se sente pris dans une sorte de confiance, de connivence avec l'énonciateur. Cependant, l'éditorial se caractérise généralement par une retenue des opinions, qui le distingue en ce sens des politiques. Le terme « retenu » est entendu ici comme un regard critique et impartial sur l'ensemble des événements d'actualité (ici, cela pourrait se matérialiser par un examen critique des idées du camp du oui et du camp du non). Cependant, le référendum est vécu comme un événement majeur, et en conséquence on peut penser que l'utilisation du « je » puisse être la conséquence d'un emportement « passionnel ». En effet, les normes régissant l'éditorial rejettent le « je », puisqu'il reflète l'opinion du journal. La première personne du singulier est utilisée dans le billet, ce qui est sa caractéristique.

Par ailleurs, le « vous » est également absent, l'éditorialiste s'adresse à son lectorat dans des termes plus généraux. On retrouve ainsi le nous (je + vous), ou encore des termes comme Québécois, peuple québécois, français, Canadiens français, population québécoise.

3.3. Les stratégies employées pour convaincre : la rhétorique et l'argumentation.

3.3.1. L'argumentation.

L'éditorial se définit selon les manuels journalistiques comme « *un article prenant position sur un fait d'actualité et engageant la responsabilité morale du journal. [...] Il s'agit moins d'informer que d'utiliser un fait pour atteindre un but précis* »¹⁰⁰. L'éditorial a donc pour finalité d'exposer son opinion en s'appuyant sur l'actualité. Convaincre le lectorat des idées politiques défendues par son journal est le rôle principal du commentaire journalistique. Pour ce faire, il utilise des procédés argumentatifs qu'il convient de présenter ici.

En premier lieu, et avant de définir les différents procédés argumentatifs présents dans notre corpus, il est nécessaire de cerner l'acte argumentatif. Pour cela, nous nous appuyerons particulièrement sur les travaux de Philippe Breton.¹⁰¹

L'auteur explique ainsi que :

*« Argumenter, c'est d'abord communiquer : nous sommes donc dans une situation de communication, qui implique, comme toute situation de ce genre des partenaires et un message, une dynamique propre »*¹⁰².

Cependant, argumenter n'est pas convaincre absolument. Il faut y voir une rupture avec la manipulation, au sens où celle-ci n'utilise pas tous les moyens pour persuader. En effet, argumenter équivaut à mettre en forme l'opinion, cependant le public visé n'est pas contraint de la valider. Philippe Breton remarque ainsi que :

« Il y a une sorte de paradoxe à vouloir convaincre quelqu'un de ce à quoi l'on croit, en affirmant non seulement que ce à quoi l'on croit n'est que vraisemblable, mais en plus en proposant à l'auditoire, éventuellement, de ne pas adhérer à l'opinion proposée ».¹⁰³

¹⁰⁰ MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc. *Informer, convaincre. Les secrets de l'écriture journalistique*. Paris, Syros, 1987, p. 82.

¹⁰¹ BRETON Philippe. *L'argumentation dans la communication*. Paris, La Découverte, 2006.

¹⁰² *Ibidem*, p.17.

¹⁰³ *Ibidem*. p. 22.

L'acte argumentatif consiste en conséquence à proposer une opinion, à essayer de convaincre, mais par la raison idéalement. L'auditoire adhère à l'opinion émise uniquement si celle-ci fait sens. D'ailleurs, l'auteur insiste sur le fait qu'une argumentation n'est jamais universelle, à la différence par exemple d'une théorie mathématique. L'argumentation convoquant des schèmes signifiants pour le public, elle met en forme des catégories culturelles de connaissance. Nous y reviendrons, en effet, les éditorialistes s'appuient sur une rationalité universalisante qui est une construction sociale.

Avant d'analyser plus en détail les formes argumentatives de notre corpus, il nous paraît éclairant de revenir brièvement ici sur les grandes familles d'arguments existantes, que sont l'autorité, la communauté, le cadrage, l'analogie et l'amalgame.

Tout d'abord, l'argument d'autorité fait appel à une personnalité, communément acceptée comme telle par l'auditoire et qui défend l'opinion que l'on soumet ou que l'on critique. C'est le cas par exemple lorsque l'éditorialiste va chercher l'appui d'un économiste pour valider sa thèse.

L'argument de communauté engage des valeurs ou des croyances partagées par l'auditoire, en appelant alors à l'opinion partagée de tous. Cet argument est mobilisé par exemple lorsqu'on prédit la violence future d'un acte. La violence étant par exemple condamnée de tous.

L'argument de cadrage est présenté par Philippe Breton comme « *amplifiant certains aspects et en minorant d'autres afin de faire ressortir la légitimité de l'opinion. Le cadrage est une description orientée dans un domaine où il n'y a pas d'objectivité possible* »¹⁰⁴.

L'analogie, enfin est une figure classique, mais qui cependant diffère de l'argument par l'exemple, très présent aussi comme style argumentatif. L'analogie est souvent utilisée dans l'éditorial car son auteur est confronté à l'interprétation de l'événement dans de brefs délais, et il doit ainsi se servir de schèmes typificateurs dont il

¹⁰⁴ *Ibidem*, p. 44.

a connaissance. Par ailleurs, l'analogie est aussi utile pour faire comprendre au lectorat un événement inédit par un événement connu.

Nous allons maintenant examiner plus en détail le style argumentatif développé dans notre corpus. Pour cela, nous nous pencherons davantage sur les arguments d'autorité utilisés, ainsi que sur l'analogie. En effet, même s'il est fondamental de saisir le travail de discours sur le discours que produit l'éditorialiste, l'objet de notre étude est de comprendre les représentations sociales du politique à partir des catégories sociales de connaissance mobilisées. Or, il est apparu que les arguments d'autorité ainsi que l'analogie étaient non seulement plus nombreux, mais aussi plus éclairants au vu de notre objet d'étude. Les arguments communautaires quant à eux seront développés plus tard, car ils constituent les catégories de connaissance mises en œuvre dans l'éditorial.

- Les arguments d'autorité.

Comme nous l'avons évoqué, les arguments d'autorité mobilisent une instance extérieure pour valider ou invalider la thèse émise par l'auteur, pour lui donner du crédit ou à l'inverse la discréditer. Ces arguments sont particulièrement importants dans notre corpus. Par exemple, Marcel Adam écrit le 15 mai 1980 :

« Il faut se rappeler à cet égard qu'en 1610 les 99.9 pour cent de la population européenne, y compris les élites instruites, croyaient que le soleil tournait autour de la Terre. Seul Galilée affirmait le contraire et l'on sait maintenant que c'est lui qui avait raison. »
(La Presse, le 15 mai 1980).

Ici, l'autorité est Galilée, représentant de la science, qui est appelé pour venir conforter l'argument de l'éditorialiste, à savoir que bien que des économistes soutiennent la souveraineté, cela ne signifie pas qu'il faille penser que celle-ci soit meilleure économiquement pour le Québec. La mobilisation de Galilée et de son histoire vient donc ici donner davantage de valeur à l'argument. De la même façon, Héraclite est ici utilisé pour venir renforcer l'idée du fédéralisme évident :

« *Ce qui s'oppose coopère, et de la lutte des contraires procède la plus belle harmonie* », a dit Héraclite. » (La Presse, le 16 mai 1980).

Ou encore Mirabeau pour contrer la thèse d'une administration lourde, puisque la facilité n'est pas sa finalité :

« *Le but de la société, a dit Mirabeau, n'est pas que l'administration soit facile, mais qu'elle soit juste et éclairée* ». (La Presse, le 16 mai 1980).

Dans ces trois cas, l'argument vient renforcer la thèse de l'auteur. C'est en effet « parce qu'ils ont dit cela » qu'il faut croire ce que l'éditorialiste avance. Dans les trois cas, l'autorité est une figure historique et cultivée, qui permet d'asseoir l'argument par l'expérience. Le plus paradoxal étant que ces trois figures d'autorité sont convoquées en 1980, alors que le Québec connaît son premier référendum. On perçoit derrière cette réflexion de l'éditorialiste le travail de l'herméneute qui en explicitant l'évènement doit lui donner du sens. Or cet évènement est inédit et l'éditorialiste est contraint de chercher dans sa réserve de connaissance des appuis qui puissent justifier son interprétation. C'est le même mécanisme auquel nous avons affaire lorsque l'éditorialiste écrit :

« *Rappelons-nous que les pays européens avaient négocié le traité de Maastricht avant de le soumettre au peuple par référendum* ». (La Presse, le 25 octobre 1995).

Il s'agit ici de montrer la façon dont l'Europe a procédé lors des différents traités auxquels elle a été confrontée. L'éditorialiste prend appui sur ce qui l'entoure pour commenter ce qui est inédit pour lui. Cependant, dans ce cas précis, il fait aussi appel à l'argument de cadrage, car il omet de dire que plusieurs pays européens n'ont pas ratifié le traité par référendum (comme l'Allemagne par exemple dont la constitution ne reconnaît pas ce mode de scrutin) !

Notre corpus convoque également des arguments d'autorité « discréditants » pour que l'auditoire adhère à sa thèse. C'est le cas par exemple, de l'éditorial du 3 novembre 1995, qui évoque les propos de Monsieur Parizeau sur le vote ethnique :

« Cette attitude hargneuse a traversé l'Atlantique pour trouver une oreille sympathique chez Jean-Marie Le Pen. C'est tout dire. »
(La Presse, le 3 novembre 1995).

Une autre façon d'utiliser l'argument d'autorité est de s'appuyer complètement sur cette dernière.

« Surtout quand on considère que dans les 40 pour cent des voix recueillies en faveur du oui, il s'en trouve peut être 20 pour cent, aux dires du sociologue Maurice Pinard, qui sont en fait des tenants du néo-fédéralisme qui ont donné une adhésion tactique au projet péquiste. »
(La Presse, Le 22 mai 1980).

Ici la valeur de l'argument tient dans la profession de la source impliquée. L'adhésion de la thèse est due à l'expertise de Maurice Pinard, qui en plus d'être sociologue, est un professionnel de l'analyse du vote dont le point de vue n'est alors pas contestable.

Enfin, un dernier type de sollicitation de l'autorité a retenu notre attention. Il s'agit ici d'une autorité « culturelle par le langage du terroir », en ce sens que son impact s'applique essentiellement à la société québécoise :

« « Ça a pas d'allure », comme disait ce pêcheur gaspésien ».
(La Presse, le 17 mai 1980).

Cet argument d'autorité mobilise ici non pas ce qui est reconnu comme une autorité, mais le bon sens d'un Québécois « lambda », au-dessus des passions qui agitent la société, éloigné à la fois géographiquement des débats, mais aussi du monde décisionnel. Le bon sens serait ainsi plus présent chez les simples citoyens que chez les décideurs politiques. Par ailleurs, cet argument marque également l'évidence du rejet du projet sur la souveraineté.

Les arguments d'autorité sont donc particulièrement abondants dans notre corpus. Il est à noter que cette forme argumentative est utilisée ici pour donner du crédit aux propos tenus. Par ailleurs, il est paradoxal de constater que les éditorialistes qui se distinguent clairement de la sphère intellectuelle et de l'élite nationale, utilisent les

éléments d'une formation classique commune (dans la mobilisation par exemple des figures cultivées), et en conséquence adhèrent à cette élite qu'ils rejettent pourtant afin de se trouver au plus proche de leur lectorat.

- L'analogie et l'argument par l'exemple.

L'argument par analogie consiste à substituer une situation à une autre dans un but, ici pour l'éditorialiste, pédagogique : mieux faire comprendre à l'auditoire son opinion, son interprétation de l'actualité. Il est intéressant d'étudier les analogies, pour saisir quels sont les substituts susceptibles d'interpeller davantage le lectorat, car ils relèvent généralement des schèmes de connaissance qui seront davantage encore étudiés dans la troisième partie de ce chapitre.

Une première analogie permet ainsi de saisir le fonctionnement de cette figure argumentative. Il s'agit, dans l'extrait qui suit, des économistes adhérant à la souveraineté du Québec, accusés par l'éditorial d'opportunisme.

« Ils ressemblent ainsi à des avocats qui trouvent autant d'arguments favorables que défavorables selon les besoins de leurs clients. » (La Presse, le 15 mai 1980).

La mobilisation ici de l'avocat qui utilise la loi en fonction du besoin de ses clients, illustre bien l'idée que souhaite faire passer le commentateur : l'économiste qui joue avec les différents facteurs qu'il a en sa possession pour faire dire aux chiffres ce que « son client » veut entendre. L'analogie a l'avantage d'illustrer parfaitement la thèse proposée par une image connue du lectorat. Il est cependant nécessaire que le terme exposé dans l'analogie soit accepté de tous pour avoir une valeur.

De la même façon, on retrouve dans l'éditorial de *La Presse* du 17 mai 1980 :

« Il est faux de croire que nous sommes tous des mouches prisonnières dans un bocal et que ce sont les autres, nommément les Anglais, qui font les trous dans le couvercle pour nous laisser respirer. »

Cette image frappe, parce qu'elle est aussi exagérée : les Québécois y sont étouffés comme les mouches, et ne survivent que grâce au peu de liberté que leur laissent les Canadiens anglais, qui, de plus, détiennent leur sort entre leurs mains. Cette provocation a pour but ici de discréditer les propos tenus par les indépendantistes en les exagérant et en les éloignant plus encore de la réalité vécue.

L'image qui suit a également pour fins de discréditer, mais la construction y est différente :

« Nous doutons que M. René Lévesque puisse répéter l'exploit de Moïse : entraîner un peuple avec lui dans le désert, traverser le Saint-Laurent à pied, grimper le Mont Royal et en redescendre au bout de quarante jours avec les nouvelles Tables de la Loi. »
(La Presse, le 17 mai 1980).

En comparant le chef du camp du Oui à Moïse, l'éditorialiste s'appuie ici sur des schèmes de connaissance connus de son public. L'analogie fait appel dans cet extrait à un fond culturel commun, le lectorat étant présumé capable de saisir toute la signification de ce propos, compte tenu du rejet depuis les années soixante des références religieuses par la majorité.

Par ailleurs, l'analogie peut dépasser les frontières et utiliser des faits qui n'ont pas de signification immédiate. Ainsi, *La Presse* publie :

« L'illustration de ce fait est le Pacte de l'auto avec les USA que le Canada ne peut faire réviser parce que les USA n'y voient pas leur intérêt et que le Canada, faute d'élus au Congrès américain, n'a pas les moyens de pression sur le gouvernement de Washington ».
(La Presse, le 15 mai 1980).

La comparaison Québec/Canada et USA/Canada, en raison de leur histoire en premier lieu, paraît improbable, mais l'éditorialiste mobilise quand même ces deux éléments pour souligner la similitude qui existera peut-être dans l'avenir déterminé par le référendum : le fait qu'il s'agisse ici de deux pays distincts. On retrouve un élément similaire le 3 novembre, lorsque l'éditorialiste évoque les minorités russes en Ukraine, et les minorités québécoises.

« Si la minorité russe en Ukraine a fortement appuyé l'indépendance de ce pays, ce n'était pas par sympathie pour le combat nationaliste des Ukrainiens. C'est parce qu'elle a cru avantageux de débarquer d'un bateau soviétique en déroute. Si nos minorités voient les choses d'un autre œil, c'est parce qu'elles pensent qu'elles ont plus à perdre qu'à gagner de la grande cassure. Pas étonnant, puisqu'une forte proportion de Québécois francophones, à qui la souveraineté apporterait pourtant un statut de majorité, croient la même chose ».
(La Presse, le 3 novembre).

L'analogie ici fait ressortir la différence qui existe dans les deux contextes de volonté d'indépendance et justifie ainsi le vote des minorités. Elle se rapproche de la comparaison. Les arguments par comparaison sont utilisés dans l'argumentation pour des raisons similaires à l'analogie et provoquent un résultat proche. Cependant, en ne substituant pas des faits par d'autres faits, l'argument par l'exemple reste plus spontané et moins marquant pour l'auditoire.

3.3.2. La question rhétorique.

L'éditorial est un texte qui réveille. L'auteur doit ainsi maintenir l'attention de l'auditoire qu'il cherche à convaincre, exposer le point de vue du journal sur l'événement. La question rhétorique fait partie de ce mécanisme qui vise à rendre le texte fluide, en permettant au lecteur « de rentrer » dans le texte qui le sollicite. La question rhétorique est en effet la seule interaction entre l'énonciateur et l'auditoire présente dans l'éditorial. Cependant, il serait erroné de considérer la question rhétorique comme une simple question.

En effet, l'utilisation de la question rhétorique par le journaliste vise également à obtenir confirmation de son propos auprès de ses lecteurs et se distingue de fait de la simple question dont le but est de trouver une information.

Pierre Fontanier définit ainsi la question rhétorique :

« L'interrogation consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au

*contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre ».*¹⁰⁵

Dans la question rhétorique, la réponse est suggérée dans le questionnement. Cependant, même si le lecteur est sollicité, le jugement est déjà établi. C'est le cas des extraits qui suivent :

« Comment alors un Québec souverain avec un marché de 6 millions d'habitants pourrait-il être plus prospère qu'un Québec intégré au Canada avec un marché de 24 millions d'habitants ? »
(La Presse, le 15 mai 1980).

« Politiquement indépendant, le Québec aurait-il fait mieux ? Ferait-il mieux dans l'avenir ? » (La Presse, le 16 mai 1980).

« S'il permet le pire, son dénombrement, pourquoi ne permettrait-il pas sa réforme ? » (La Presse, le 16 mai 1980).

« Comment peut-on s'adonner à un tel concept de lamentations, quand nous sommes devenus le peuple que nous sommes à l'intérieur de la Confédération canadienne et quand nous détenons au Canada un pouvoir politique très important ? »
(La Presse, le 17 mai 1980).

Comme l'explique Nam-Seong Lee, *« par cette complicité avec les destinataires, l'éditorialiste peut transformer son opinion personnelle en opinion supposée consensuelle »*¹⁰⁶.

La question rhétorique reste donc un moyen pour l'éditorialiste de réveiller son lectorat, mais aussi d'avoir son consentement sur l'opinion proposée. En conséquence, par la question rhétorique, le public adhère à l'opinion. C'est le cas par exemple lorsque l'éditorialiste démontre dans son argumentation l'incapacité des péquistes à gérer un pays :

« Comment de tels gens peuvent-ils évaluer les coûts de la souveraineté, immensément plus complexes ? »
(La Presse, le 15 mai 1980).

¹⁰⁵ Cité par LEE Nam-Seong. *Identité langagière du genre. L'analyse de discours éditorial*. Paris, L'Harmattan, 2003. p. 65.

¹⁰⁶ *Ibidem*, p. 68.

Ou encore lorsqu'il vise à montrer l'incapacité du gouvernement indépendantiste à œuvrer pour une redéfinition du fédéralisme canadien :

« La souveraineté-association étant la pierre angulaire de son programme politique, comment pourrait-il, sans renier l'idéal qui est sa raison d'être, œuvrer à renouveler, comme le veut la population un fédéralisme en lequel il ne croit pas et qu'il a tenté de court-circuiter systématiquement depuis 1976 pour prouver qu'il était impraticable pour le Québec ? »

(La Presse, le 22 mai 1980).

Ainsi donc, de nombreuses figures discursives, argumentatives et rhétoriques, donnent de la valeur au discours éditorial, et facilitent la persuasion du lecteur aux thèses livrées, que les formes du discours créditent de davantage de valeur.

3.4. Un discours politique propagandiste.

Nous souhaitons revenir ici sur le caractère éminemment politique du discours éditorial des deux périodes référendaires. L'objectif visé par les éditorialistes, en plus de commenter un événement, est bien ici de délivrer un message politique, et en conséquence, d'employer des stratégies discursives politiques. Ces stratégies employées sont très proches de celles utilisées à des fins propagandistes.

Nous voulons nuancer ici le terme de propagande : le Québec n'est évidemment pas un régime totalitaire, et il existe une pluralité de journaux dans lesquels les opinions sont différentes. La propagande n'est pas non plus, selon nous, nécessairement un mensonge, mais davantage un travestissement de la réalité. Ainsi, certains faits sont amplifiés et d'autres camouflés. Selon Jean-Marie Domenach, la propagande « *doit connaître le terrain psychologique et les courants fondamentaux de la société pour apparaître comme la vérité au niveau des faits* »¹⁰⁷. Les critères caractérisant la propagande, tels que définis par le sociologue¹⁰⁸, se retrouvent comme nous l'avons montré majoritairement dans notre corpus. Il s'agit en premier lieu de la

¹⁰⁷ DOMENACH Jean-Marie, Propagande politique. Paris, PUF, 1979. p. 148.

¹⁰⁸ Jean-Marie Domenach définit la propagande par cinq critères que sont la simplification, le grossissement, l'orchestration, la transfusion et la contagion.

« simplification », qui consiste à rendre une idée évidente, celle-ci ne pouvant pas être discutée en raison de sa concision. Beaucoup de propos dans notre corpus relèvent de cette caractéristique : le journaliste nous livre des opinions qui paraissent évidentes, ne sont pas nuancées, et le support qui est le journal ne permet pas de droit de réponse immédiate. D'autre part, le « grossissement » est également utilisé, nous en avons parlé précédemment en le mettant en avant comme un argument de cadrage. Le « grossissement » consiste à éliminer du discours les éléments qui pourraient nuire à la thèse avancée, et à ne retenir que les éléments venant conforter la thèse de l'auteur. Par ailleurs, un autre des critères participant de la propagande dans notre corpus est la « transfusion », c'est-à-dire la non confrontation des idées avancées aux opinions préalables du public auquel le message est adressé. C'est le cas par exemple, nous l'avons vu, lors de la définition des destinataires de l'idéologie, lorsque le journaliste cible son public pour aller dans son sens : l'éditorial du 25 octobre 1995, visant à convaincre un auditoire nationaliste, insiste sur la fierté de l'ensemble de la population d'appartenir au Québec, ainsi que sur l'identité québécoise. Enfin, la « contagion », c'est-à-dire la création d'une unanimité, est très présente dans notre corpus, et se manifeste par exemple dans la mobilisation de la question rhétorique, procédé par lequel le public est obligé d'adhérer à l'opinion émise, ou encore dans la mise en place illusoire d'un auditoire homogène (opposé à l'élite du pays par exemple). En ce sens, le discours éditorial des deux périodes référendaires correspond en grande partie au discours propagandiste défini par Jean-Marie Domenach. L'éditorial devient alors un instrument politique.

En conclusion, on remarque que, bien que l'écriture journalistique ne soit pas typique, et que bien que la liberté de ton soit grande, l'éditorialiste emploie, dans le but de convaincre et de faire adhérer son lectorat à l'opinion défendue par le journal, des styles argumentatifs précis et depuis longtemps usités. Donc, d'une part l'écriture éditoriale est libre mais elle reste néanmoins normée par cette volonté de persuader l'auditoire. Par ailleurs, cette volonté de persuader nous intéresse davantage encore de par le contenu de l'argument qui définit et éclaire les représentations sociales du politique. En effet, les individus manient les structures linguistiques en fonction de la réalité telle qu'ils la conçoivent.

4. La nation : phénomène rationnel ou irrationnel ?

La nation est décrite par les catégories de connaissance définies lors de la description de notre contenu, à savoir l'histoire, la culture, la religion, l'économie, la mondialisation et le politique. Par ailleurs, comme nous venons de l'appréhender, le discours éditorial relève de stratégies argumentatives et rhétoriques dans le but « de justifier l'action », de convaincre l'auditoire. Toutefois, la tactique plus large de l'éditorialiste dans notre corpus, toujours dans l'objectif de faire adhérer le lectorat à sa thèse (ici, le rejet des deux référendums et la croyance aux promesses de renouvellement du fédéralisme) est de placer la nation comme objet politique rationnel ou non. Ainsi, la nation dans le projet souverainiste est discréditée, perçue comme irrationnelle, illogique, ses partisans étant des rêveurs, des passionnés, des idéologues qui mentent à la population. *A contrario*, la nation, dans une visée raisonnée, se caractérise dans le fédéralisme, le bon sens de ses citoyens, l'universalisme et le populisme (au sens de la raison du sens commun). Cette interprétation dualiste de la société relève de « sociologiques », l'éditorialiste se positionnant lui-même dans ce schéma antagoniste comme un agent rationnel, hors des idéologies. Nous développerons, lors des trois premières parties de ce chapitre, cette dichotomie du discours éditorial, avant de revenir sur son caractère propagandiste. Enfin, la conclusion permettra de mettre en lumière une interprétation du politique dans les éditoriaux de *La Presse*.

4.1. Le positionnement des éditorialistes.

Les éditorialistes, bien qu'utilisant des références classiques (comme c'est le cas par exemple dans la mobilisation d'autorités telles que Mirabeau ou Héraclite) ainsi qu'un langage accessible, mais pas familier, se dégagent très fortement de leur appartenance aux classes dirigeantes, aux élites du pays. Ce rejet paradoxal a pour objectif de les placer plus près de la population et de leur lectorat qu'ils valorisent. On

peut ainsi relever dans les éditoriaux la confiance qui est accordée aux Québécois, et plus particulièrement aux électeurs¹⁰⁹.

L'éditorialiste se positionne ainsi du côté de la population, qu'il comprend. Cette population, tout comme l'auteur de l'article, se situe dans le réel, dans « ce qui est ». L'éditorialiste montre ainsi que la nation est constituée par le peuple, et non par les idéologues. Ce peuple justement se situe dans le pragmatisme, le rationnel, « la vraie vie », en opposition avec l'irrationnel illustré particulièrement par le nationalisme, formé par de doux rêveurs. Ces passionnés justement méprisent la population, lui mentent à des fins de victoire électorale. Ici, non seulement l'éditorialiste oppose la population aux dirigeants politiques du camp du oui, mais emploie des stratégies locatives agissant comme la question rhétorique (c'est-à-dire persuadant le lecteur, en le contraignant à attester ces propos)¹¹⁰. Le « débat de fond » visant ici ce niveau distinct postulé de la raison, la réflexion sereine, en regard de la superficialité des passions.

Cette « flatterie » de l'auditoire (bien que l'éditorialiste s'inclue dans ce groupe) non seulement oppose le peuple éclairé aux décideurs corrompus par leur idéologie, mais a également pour but de convaincre de la pertinence du rejet du référendum défendu par des rêveurs à mille lieues des préoccupations concrètes de la population. En effet, l'affirmation du peuple conscient et expérimenté met en relief la rupture avec les élites. Le peuple, tel que décrit, ne peut ainsi pas *logiquement* voter pour une proposition défendue par des doctrinaires qui ne le considèrent pas.

Par ailleurs, l'éditorialiste ne se contente pas de se situer dans le même groupe que son lectorat - qui est formé de futurs électeurs -, il tente de se positionner de façon neutre, sans opinion, plaçant par exemple tous les politiques dans un même groupe¹¹¹. Ce positionnement, hors de toute passion partisane, permet ainsi à l'éditorialiste de se situer dans le rationnel et de ranger ainsi ses propos dans la neutralité, leur donnant plus

¹⁰⁹ « Les citoyens doivent donc, en cette matière comme en bien d'autres, se fier à leur jugement enrichi de leur expérience ». (La Presse, le 15 mai 1980) ou encore extrait cité p. 98, éditorial du 15 mai 1980 toujours.

¹¹⁰ Voir extrait de l'éditorial du 19 mai 1980, p. 69-70.

¹¹¹ Voir extrait déjà cité p. 80, éditorial du 27 octobre 1995.

de valeur. C'est également le cas lorsque le commentateur insiste sur le crédit alloué à l'option souverainiste, alors que le journal se déclare clairement fédéraliste¹¹².

4.2. Le rationnel.

Nous avons vu que les éditorialistes, dans cette dichotomie, se situent dans le rationnel. Mais cette catégorie de la raison, telle qu'ils poussent à nous la présenter, est également entretenue par des notions telles que le fédéralisme, l'universalisme et l'économique. Le rejet du référendum prend tout son sens dans cette catégorie, ainsi que dans la volonté d'un renouvellement constitutionnel.

Ainsi l'espace national et son devenir politique sont souvent présentés comme une série de coûts/avantages à prendre en compte. Le journal fédéraliste perçoit de fait, après ce calcul qui se veut rationnel, un avantage plus important dans un Québec uni au Canada.¹¹³ La rationalité économique en termes de coût/avantage est mise en avant et « l'intérêt » des Québécois dans l'avenir politique de l'espace national est particulièrement évoqué. On parle de « stratégies », de « formule la plus avantageuse », ou encore « d'adhésion tactique » pour mettre en avant la logique du rejet du référendum. En ce sens, l'espace national est appréhendé dans un langage gestionnaire, qui se veut scientifique et donc rationnel.

Il s'agit de montrer, après une longue démonstration, « l'intérêt logique », économiquement valable pour le Québec, de rester à l'intérieur du Canada. Ici, l'avenir de la nation passe par un calcul un peu simpliste et populiste (en termes de nombre d'habitants ou encore en simplifiant sur le mode des relations sociales les relations internationales). Toujours dans le registre du gain le plus avantageux pour le Québec, l'on compte sur la protection stratégique du Canada dans une perspective de

¹¹² Comme le montrent ces deux extraits déjà cités p. 75 des éditoriaux du 25 et 28 octobre 1995.

¹¹³ On peut ainsi lire : « *Le Québec est passé à l'ère industrielle et son économie a besoin des marchés pour survivre et surtout prospérer. Comment alors un Québec souverain avec un marché de 6 millions d'habitants pourrait-il être plus prospère qu'un Québec intégré au Canada avec un marché de 24 millions d'habitants ? C'est évidemment impossible en situation normale.* » (La Presse, le 15 mai 1980).

« *Ils perdront cet avantage considérable dans un Québec souverain puisque l'Ouest canadien n'aura pas intérêt à leur accorder des prix de faveur* ». (La Presse, le 20 mai 1980).

mondialisation¹¹⁴. Par ailleurs, la victoire du camp du non au vote sur le référendum s'explique, selon les éditoriaux de *La Presse*, par le choix le « moins aventureux » lors d'un calcul rationnel, toujours, réalisé par les électeurs¹¹⁵.

Le « bon sens » des citoyens est également mis en avant comme preuve d'une rationalité qui serait universelle. Le sens commun est évoqué comme justification du rejet du projet souverainiste, à travers par exemple la mobilisation d'autorités telles que « le pêcheur gaspésien », rejetant l'idée indépendantiste « illogique ». D'autre part, cette rationalité se manifeste également par des figures scientifiques, comme dans celle de Galilée, qui vient ainsi conforter la thèse présentée, lui donnant un crédit scientifique, et donc rationnel.

Le discours des éditorialistes donc, à l'aide de processus populistes et simplistes, s'évertue à départager les deux options mettant en jeu l'espace national en fonction de son degré de rationalité. L'action défendue est justifiée par cette structure difficilement contestable dans la logique qui est présentée.

4.3. L'irrationnel.

À l'opposé de la sphère rationnelle, donc, se trouve la sphère « irrationnelle », entretenue, elle, par le nationalisme, la rêverie et la passion de ses partisans, de ses dirigeants qui mentent. La dérive pouvant aller jusqu'à associer le nationalisme au racisme et au totalitarisme telle que le montre l'évocation de Le Pen. Cette sphère est toujours décrite par un populisme et une simplification de la réalité. Par ailleurs, cette sphère intègre également l'ensemble de l'élite québécoise, par opposition à la population, qui elle est raisonnée¹¹⁶.

Ici donc l'éditorialiste exhorte ses lecteurs, au nom de la confiance que l'éditorialiste apporte au jugement de ses lecteurs apporte, de rejeter le nationalisme et les intellectuels

¹¹⁴ Voir extrait cité p. 81, éditorial du 27 octobre 1995.

¹¹⁵ Extrait de l'éditorial du 21 mai 1980, cité p. 66.

¹¹⁶ Voir extrait de l'éditorial du 15 mai 1980, p. 69.

qui le défendent, corrompus par leur idéologie. Les politiques défenseurs du camp du oui, et en conséquence souverainistes, sont discrédités, présentés comme des rêveurs¹¹⁷.

La mobilisation de la religion ici n'a pour autre but que de discréditer les dirigeants du Parti québécois, les présentant davantage encore comme des personnes loin des préoccupations pratiques et matérielles des Québécois, qui constituent le domaine de la rationalité. Les qualifier de rêveurs permet à l'éditorialiste de les classer, ainsi que leurs idées, dans la déraison, et de donner à leurs propos un impact plus important notamment à l'aide d'arguments analogiques. Il en va de même lorsque l'éditorialiste compare le Québec à un amoureux transi et le Canada à Claudia Schiffer¹¹⁸.

D'autre part, les responsables du camp du oui, ainsi que le projet qu'ils soutiennent, sont qualifiés de mensongers envers la population. Ici encore davantage, on peut lire le recours au populisme, le discours éditorial et la thèse défendue n'étant par ailleurs étayés par aucun argument¹¹⁹. Le discours du camp du oui est issu d'un calcul d'intérêts que ses dirigeants auraient dans un Québec souverain. La comparaison ici des intellectuels indépendantistes à des avocats « vendus », louant leurs services à une cause qu'ils ne partagent pas nécessairement, est particulièrement révélatrice de l'opinion que l'éditorial souhaite transmettre à ses lecteurs. Le discours repose en effet d'une part sur le discrédit des dirigeants souverainistes, mais de plus cette dévalorisation se fait encore une fois sur la mobilisation d'une rationalité économique coûts/avantages, dans laquelle l'intérêt des décideurs politiques diffère de celui de la masse (exemple illustré par le pêcheur gaspésien pour qui tout ce débat « n'a pas d'allure »).

Toujours de façon très simpliste, l'incapacité du gouvernement péquiste à gérer les affaires du futur pays est mise en avant, ainsi on insiste sur l'échec du quotidien dirigé par le Parti québécois *Le Jour* et sur « une erreur de calcul » lors de la présentation du

¹¹⁷ Comme le montrent les trois extraits cités p. 67 et celui du 17 mai 1980 cité p. 63.

¹¹⁸ Voir éditorial du 25 octobre 1995 cité p. 73.

¹¹⁹ Voir *La Presse*, le 25 octobre 1995, extrait cité p. 80, ou encore : « *Ils laissent plutôt miroiter, de façon mensongère, la perspective que le Québec, s'il vote OUI, réussira à éviter la rupture grâce au partenariat et qu'il pourra établir avec le reste du Canada autre chose que des rapports entre pays étrangers* ». (*La Presse*, le 25 octobre 1995).

dernier budget provincial¹²⁰. Bien sûr, comparer l'organisation d'un journal ou un point précis d'un budget provincial à ceux d'un pays est absurde tant il s'agit de domaines différents, à moins de penser l'État comme une entreprise. Cependant, la manœuvre est habile puisque le lecteur perçoit d'autant mieux la signification du message et l'incapacité du gouvernement actuel à gérer un pays que l'exemple choisi est proche de lui.

Enfin, toujours dans cette volonté de présenter le discours souverainiste comme irrationnel, les éditorialistes de *La Presse* vont jusqu'à disqualifier les Québécois eux-mêmes, inférieurs aux Canadiens. Ce fait peut être considéré comme paradoxal puisqu'ils ne cessent de louer la personnalité des québécois, en insistant particulièrement sur leur jugement et sur leur bon sens (rationnel, donc ce qui doit être)¹²¹.

5. Conclusion.

Le discours éditorial que nous avons analysé est donc un discours politique dont le but n'est pas seulement de commenter l'actualité, ou de traduire l'opinion du journal, mais également de convaincre le lectorat d'adhérer à ses propos (et de traduire cette adhésion par un vote dans notre cas présent). Le second niveau de lecture que nous avons mis en lumière a montré d'une part les stratégies discursives mises en œuvre pour convaincre, mais également la structure générale des éditoriaux, manichéenne, entre le rationnel (le bien), et l'irrationnel (le mal). Il est à noter que le positionnement de l'éditorialiste dans cette structure comme personne à la fois neutre et rationnelle, participe de la « propagande » mise en place alors. L'ensemble du discours, destiné ici à convaincre du rejet du référendum, est construit sur cette dualité et se veut logique. Cependant, le discours construit dans une dialectique exemplative est très facilement réfutable. On comprend alors que la logique éditoriale, parce qu'elle ne permet pas le droit de réponse immédiat, veut surtout s'ancrer dans le raisonnement de son lecteur, choisissant ainsi des arguments simplistes et populistes. L'éditorial veut marquer son auditoire de manière immédiate.

¹²⁰ Voir l'éditorial du 15 mai 1980.

¹²¹ Extrait de l'éditorial du 15 mai 1980, déjà cité p.60.

De plus, nous souhaitons attirer l'attention ici sur une autre des actions visées par l'éditorial qui est la promesse de réforme constitutionnelle. Cette dernière cependant se transforme de 1980 à 1995, passant d'un soutien ferme au fédéralisme à la volonté d'une « réingénierie » constitutionnelle. Apparaît alors, dans les éditoriaux couvrant la deuxième période référendaire, la notion d'autonomisme¹²², qui connaît aujourd'hui un succès grandissant dans la population québécoise. Cette nouvelle façon de penser la nation québécoise est présentée de manière rationnelle comme une solution potentielle et pertinente, toujours dans cette logique manichéenne.

Cette mise en forme du discours éditorial dans une logique dualiste de la rationalité découle de la perception du politique non seulement dans les journaux, mais également dans la population. L'éditorialiste, en effet, participe de sa société, mais aussi emploie des arguments qui font sens pour son lectorat. Cette construction discursive de l'éditorial, et l'organisation des différentes représentations sociales structurant la conception de la nation selon une logique de la rationalité, sont dépendantes d'une représentation sociale plus générale du politique en des termes de rationalité économique. En effet, comme nous l'avons illustré à plusieurs reprises, la nation québécoise se comprend et se légitime dans un calcul tactique de coût/avantage économique, dans un langage gestionnaire. On parle ainsi « de coûts de la souveraineté » ou encore « de formule avantageuse », les Québécois « ayant plus à perdre qu'à gagner ». Dans cette définition du nationalisme comme un arrangement économique, la culture québécoise se trouve réduite à la langue et aux productions culturelles comme nous l'avons vu. Ce nationalisme « moderne » et fédéraliste n'a pour but, en termes de projet politique, que de reconduire la tradition, c'est-à-dire la vision traditionnelle de la culture au Canada-français. Cette culture doit être neutralisée puisqu'elle n'est que passion détournant de l'attitude rationnelle. La culture québécoise n'a pas, dans ces éditoriaux, de statut, de lieu

¹²² Il est ainsi possible de lire : « *La solution de nos problèmes économiques nous dirige tout droit vers une plus grande décentralisation au Canada et une remise en question des responsabilités des divers ordres de gouvernement. Beaucoup d'autres provinces le souhaitent également* ». (La Presse, le 27 octobre 1995).

d'humanisation, de raison, et de surcroît est le fait d'une élite plus que de la population en général qui elle adhère aux mœurs de la démocratie libérale.

Le travail idéologique ici est mené à son terme pour nier tout enjeu politique pour le peuple ainsi défini. Nous ne sommes plus devant des citoyens mais des êtres qui calculent rationnellement les coûts-bénéfices sur le marché Québec-Canada. L'idéologie ici présente une négation de « la substance politique du politique » et impose ainsi au peuple une dépossession de ses capacités politiques.

RAISON ET NATION.

Cette étude qualitative avait pour objectif, d'une part, de comprendre les logiques discursives de l'éditorial, et d'autre part, d'appréhender les représentations sociales du politique, en ce qui a trait à la nation au Québec, toujours dans le discours médiatique, et plus particulièrement éditorial.

Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier les éditoriaux de *La Presse* lors des deux périodes référendaires, c'est-à-dire 1980 et 1995, qui selon nous, sont deux périodes qui ont particulièrement contribué au sens de l'espace national québécois. Notre corpus a été étudié comme des traces mortes des processus socio-cognitifs de l'élaboration de l'idéologie nationale, mais nous l'avons également considéré dans l'ensemble des relations sociales dont il est issu. Par ailleurs, cette étude résulte d'une analyse du discours sémantique, qui nous permettait non seulement d'effectuer plusieurs niveaux de lecture, mais également qui nous semblait la plus pertinente pour saisir la polysémie des sens de la notion de nation, primordiale dans une étude comparative telle que la nôtre.

Les transformations de la forme sociale des représentations du politique.

Afin de saisir le discours dans l'ensemble de la relation sociale dont il résulte, nous avons, dans un premier temps, mis en avant les particularités de l'éditorial comme discours journalistique d'une part (mise en forme singulière, style d'écriture particulier, continuité de son espace et de son volume) et d'autre part comme pratique, en caractérisant le travail de l'éditorialiste, se dotant d'une certaine objectivité et d'une neutralité, se plaçant en médiateur et en décrypteur de l'événement, recherchant l'intérêt général.

Nous avons également procédé à la description du contenu de notre corpus en nous basant sur le modèle descriptif défini par Vincent Ross. Nous avons ainsi pu mettre en évidence, la multitude de définisseurs et de destinataires de l'idéologie. En effet, l'éditorialiste se positionne et vise son public

différemment en fonction du message qu'il délivre, des opinions auxquelles il souhaite faire adhérer son auditoire.

L'analyse synchronique de chacune des périodes étudiées a permis de montrer que lorsqu'il s'agit de la nation, plusieurs représentations de la situation sont mobilisées. En 1980, les catégories de connaissance utilisées pour parler de l'espace national québécois sont l'économie (dans un rapport dominant/dominé avec le Canada, et dans une opposition élite/peuple), la culture, l'histoire (comme expérience gravée dans la mémoire collective), la religion (amenant une vision fataliste du destin politique). Les éditoriaux de 1995, évoquent l'histoire, la culture, l'économie et la mondialisation en termes d'identité québécoise, par ailleurs les relations Québec/Canada sont mises en avant à travers le politique, l'histoire, et caractérisées tant par un langage biologique (le corps), que par celui de la sentimentalité.

L'analyse diachronique a montré l'évolution des représentations sociales de l'espace national québécois. Ainsi, de nombreuses catégories de connaissance varient selon le sens qui leur est attribué, c'est le cas de l'économie, de l'histoire, de la culture, et de l'opposition peuple élite. Par ailleurs, la religion est abandonnée en 1995, pour privilégier une catégorie nouvelle qu'est la mondialisation.

De façon générale, les résultats montrent que les deux périodes présentent des syncrétismes de l'idéologie nationale, réunissant des sources antinomiques, un discours sous tension.

L'organisation discursive productrice du sens.

En outre, la recherche met en évidence les stratégies argumentatives et rhétoriques utilisées par l'éditorialiste dans le but de convaincre, de persuader le lectorat de la validité des opinions livrées. L'action justifiée dans les éditoriaux des deux périodes référendaires est premièrement le rejet des deux référendums et ensuite la croyance aux promesses de renouvellement constitutionnel (qui passe en 1995 par l'autonomisme). Le discours, dès lors, de par les procédés discursifs utilisés, s'apparente à un discours politique propagandiste, l'objectif visé n'étant plus seulement de commenter l'actualité ou de diffuser les opinions du journal, mais de convaincre le lectorat de ses

propos, l'orientant à traduire cette approbation par un vote, le journal se positionnant ainsi comme « une institution majeure de la communauté québécoise ».

Un second niveau de lecture a mis en évidence la structure générale des éditoriaux, dichotomique entre le rationnel et l'irrationnel. Le rationnel ici, dans le sens de raisonné, se définit par l'économique, le bon sens de la population, le populisme et l'universalisme (au sens de la raison de sens commun), et à l'opposé l'irrationnel est incarné par la rêverie, la passion (antagoniste à la raison) des nationalistes, par le projet de souveraineté qui est qualifié de mensonge à la population. L'éditorialiste se positionne lui-même dans cette structure dualiste, du côté de la rationalité, de par sa neutralité et son objectivité il appartient au monde du rationnel, du calcul coût/bénéfices des appartenances nationales qui correspond au sens donné à l'option du Non.

Plus que d'organiser le discours éditorial des deux périodes référendaires, cette rationalité économique caractérise la représentation du politique au Québec. En effet, l'étude que nous avons menée, montre que le politique au Québec s'appréhende, dans une rationalité économique, dans un rapport coûts/avantages, à travers un discours gestionnaire. L'État est représenté à la manière d'une entreprise offrant des services à la population, des clients qui calculent leurs intérêts, leurs avantages. L'espace national se comprend ainsi dans la recherche de bénéfices, de rentabilité.

Les limites de la recherche.

La première difficulté à laquelle nous avons dû faire face tient de notre positionnement culturel. En effet, culturellement extérieur au Québec, il a parfois été plus compliqué d'établir une interprétation cohérente du sens véhiculé dans les éditoriaux, d'autant plus que notre corpus est issu de deux périodes passées, provenant souvent d'aspects culturels que l'on ne peut apprendre dans les livres, comme des anecdotes historiques ou quotidiennes.

Par ailleurs, la façon de ressentir la nation diffère selon le pays d'origine, et de fait, un recul important sur notre position a été nécessaire. En effet, la nation française se comprend par son essence politique certaine, et un nationalisme fort. À l'inverse, le Québec, bien que reconnaissant son identité distincte du reste du Canada, est dépendante politiquement. Aussi, appréhender la nation, sans l'État-nation a demandé une transformation de notre perception en général ; par

exemple une idée du politique se justifiant par une rationalité économique est tellement loin de notre propre représentation du politique et du national sur-socialisé, qu'il a fallu effectuer des allers-retours constants sur la description de notre corpus.

Cependant, la méthode que nous avons employée, avec en premier lieu une mise à plat du discours puis sa reconstruction à l'aide de l'analyse sémantique, nous a permis d'aller au-delà de nos propres représentations pour fournir un travail sociologique.

En outre, la recherche visait à mettre en évidence l'évolution de l'activité idéologique nationale. Si les objectifs ont été atteints à ce niveau, il serait toutefois pertinent de poursuivre cette analyse sur un laps de temps plus important, intervenant dans un contexte plus « serein », et comprenant une période contemporaine dans laquelle l'espace national est confronté à l'importance de plus en plus grande de l'espace mondial, soulevant ainsi de nouvelles questions qui pourraient contribuer à apporter des orientations et des éléments nouveaux à notre recherche.

De la même façon, nos conclusions s'appuient sur l'analyse du discours éditorial du journal *La Presse*, qui possède une ligne éditoriale précise. L'étude mériterait de fait de faire l'objet d'une validation par un corpus plus varié, prenant en compte des journaux nationalistes, ou encore anglophones, capables ainsi de refléter la diversité des opinions et des lectorats québécois.

Notre étude pourrait également donner prise à des lectures de l'émergence du discours de l'Action démocratique du Québec qui à première vue semble à la fois réduire l'État et la nation à l'administration rationnelle des choses.

BIBLIOGRAPHIE.

- ABRIC Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF, 1994.
- ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, La Découverte, 2002.
- ANGENOT Marc, « Le discours social : problématique d'ensemble » dans *Cahiers de Recherche en sociologie*, vol2, n°1, 1984. pp. 19-44
- ALTHUSSER Louis, *Positions*. Paris, Hachette, 1975.
- BAECHLER Jean, *Qu'est-ce que l'idéologie?* Paris, Editions Gallimard, 1976.
- BECK Ulrich, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?* Paris, Aubier, 2006.
- BECK Ulrich et Edgar GRANDE, *Pour un empire européen*, Paris, Flammarion, 2007.
- BÉRA Matthieu et Yvan LAMY, *Sociologie de la culture*. Paris, Armand Colin, 2003.
- BERGER Peter et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.
- BLOCH Henriette, *Grand dictionnaire de la psychologie*. Paris, Larousse, 1991.
- BRETON Philippe, *L'argumentation dans la communication*. Paris, La Découverte, 2006.
- BROUCKER de Jean, *Pratique de l'information et écritures journalistiques : pour des journaux de journalistes*. Paris, Les Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 1995.
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire*. Paris, Fayard, 1982.
- BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*. Paris, Liber, 1997.
- BOURDIEU Pierre, « L'objectivation participante » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°150, 2003. pp.43-57.
- BOURQUES Gilles et Jules DUCHATEL, *Restons traditionnels et progressistes, Pour une analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis*. Montréal, Boréal, 1988. pp 51-98.
- CALVET Louis-Jean, *La sociolinguistique*. Paris, PUF, 1998.
- CAPDEVILLA Nestor. *Le concept d'idéologie*. Paris, PUF, 2004.

CHARON Jean-Marie, *La presse quotidienne*. Paris, La Découverte, 1996.

COULON Alain, *L'ethnométhodologie*. Paris, PUF, 1996.

COUTURE Claude, *La Presse libérale au Québec entre 1929 et 1935. Analyse de contenu des éditoriaux de La Presse, du Soleil et du Canada*. Montréal, Université de Montréal, 1987.

DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien. 1. Art de faire et 2. Habiter cuisiner*. Paris, Éditions Gallimard, 1990.

DELANNOI Gil, *Sociologie de la nation. Fondements théoriques et expériences historiques*. Paris, Armand Colin, 1999.

DE MUNCK Jean, *L'institution sociale de l'esprit*. Paris, PUF, 1999.

DESCOMBES Vincent, *Les Institutions du sens*, Paris, Éditions de Minuit, 1996.

DUBY Georges, *Les trois ordres: ou L'imaginaire du féodalisme*. Paris, Éditions Gallimard, 1978.

DUMONT Fernand, « Idéologie au Canada Français (1850-1900) : quelques réflexions d'ensemble », dans *Recherches sociographiques*, vol. 10, n° 2-3, mai décembre 1969. pp. 145-56.

DUMONT Fernand, « Structure d'une idéologie religieuse » dans *Recherches sociographiques*, vol. 1, n°2, 1960. pp. 161-187.

DUMONT Fernand, « Itinéraire sociologique », dans *Recherches sociographiques*, vol.15, n°2-3, 1974. pp. 255-261.

DUMONT Fernand, « Idéologie et savoir historique » dans *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXV, 1963. pp. 43-60.

DUMONT Fernand, MONTIMINY Jean-Pierre, et al., *Idéologies au Canada français*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.

DUMONT Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.

DOMENACH Jean-Marie, *La propagande politique*. Paris, PUF, 1979.

ESQUENAZI Jean-Pierre, *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002.

FALARDEAU Jean-Charles, « Propos sur les idéologies au Québec », dans *Recherches sociographiques*, vol.17, n°3, septembre-décembre 1976. pp. 393-402.

- FELTEAU Cyril, *Histoire de La Presse*. Montréal, La Presse, 1983. Tome 1 et 2.
- GIDDENS Anthony, *La construction de la réalité. Éléments de la théorie de la structuration*. Paris, PUF, 1987.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*. Paris, Éditions de Minuit, 1991.
- GRANGER Gilles-Gaston., « Modèles qualitatifs et modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique » dans *Sociologie et sociétés*, vol. XIV (1), 1982. pp. 7-13.
- GRENIER Line, *Communautés ethniques, connaissances et idéologie*. Université de Montréal, Montréal, 1982.
- GUINCHARD Jean-Jacques, « le national et le rationnel », dans DELANNOI Gil et Edgar MORIN (dir.), *Éléments pour une théorie de la nation, Communications*, n° 45, 1987.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*. Paris, PUF, 1968.
- HAMEL Jacques, « Être en bonne posture sous l'angle de la méthodologie qualitative. Réflexions sur l'objectivation du sujet et de l'objet », dans PAILLÉ Pierre (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2006.
- HERMET Guy, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Seuil, 1996.
- HERMET Guy, BADIE Bertrand et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Armand Colin, Paris, 2005.
- HOULE Gilles, « L'idéologie comme mode de connaissance », *Sociologie et sociétés*, vol. XI, n° 1, 1979. pp. 123-145.
- HOULE Gilles et Roch HURTUBISE, « Parler de faire des enfants, une question vitale » dans *Recherches Sociographiques*, XXXII, 3, 1991. pp. 385-414.
- HURTUBISE Roch, *L'amour, le soi et la société. Sociologie de la connaissance amoureuse dans les correspondances québécoises (1860-1988)*. Montréal, Université de Montréal, 1991.
- IBANEZ Thomas, « Propos sur l'articulation entre représentations sociales et idéologie » dans AEBISCHER Verena, DECONCHY Jean-Pierre, et al., *Idéologies et représentations sociales*. Éditions DelVal, Fribourg, 1992.
- JAUSS Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*. Paris, Éditions Gallimard, 1978.
- JODELET Denise, *Les représentations sociales*. Paris, PUF, 1999.

- LACHAPELLE Guy et NOISEAUX Jean, « La presse quotidienne » dans *Québec : un pays incertain : réflexions sur le Québec post-référendaire*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1980.
- LACOMBE Sylvie, «Entre l'autorité pontificale et la liberté nationale: l'anti-impérialisme britannique d'Henri Bourassa» dans COMEAU Robert et Luc DESROCHERS (dir.), *Le Devoir: un journal indépendant (1910-1995)*. Montréal, PUQ, 1996. pp. 273-281.
- LANDRY Réjean, *Recherche sociale : de la problématique à la recherche de données*. Montréal, PUQ, 1997.
- LATOURET Bruno, « Comment redistribuer le grand partage? » dans *Revue de synthèse*, n°110, 1983. pp 203-236.
- LAZAR Judith, *Sociologie de la communication de masse*. Paris, Armand Colin, 1991.
- LEE Nam-Séong, *Identité langagière du genre : analyse du discours éditorial*. Paris, L'Harmattan, 2003.
- LINTEAU Pierre-André, DUROCHER Robert, et al., *Histoire du Québec contemporain. De la confédération à la crise*. Montréal, Boréal express, 1979.
- LINTEAU Pierre-André, DUROCHER Robert, et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal express, 1986.
- MACÉ Éric, « Sociologie de la culture de masse: avatars du social et vertigo de la méthode » dans *Cahiers Internationaux de sociologie*, vol. 112, 2002. pp. 45-62
- MAIGRET Éric, *Sociologie de la communication et des médias*. Paris, Armand Colin, 2003.
- MALMBERG Bertil, *Le langage, signe de l'humain*. Paris, Picard, 1979.
- MANNHEIM Karl, *Idéologie et utopie. Une introduction à la sociologie de la connaissance*. Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 1929.
- MANNONI Pierre, *Les représentations sociales*. Paris, PUF, 2006.
- MARX Karl, *L'idéologie allemande*. Paris, Editions sociales, 1932.
- MONIÈRE Denis, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977.
- MONIÈRE Denis et André VACHET, *Les idéologies au Québec : bibliographie*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles/Bibliothèque nationale du Québec, 1977.

- MONIÈRE Denis, *Démocratie médiatique et représentation politique : analyse comparative de quatre journaux télévisés : Radio-Canada, France 2, RTBF (Belgique) et TSR (Suisse)*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- MARTIN-LAGARDETTE Jean-Luc, *Informers, convaincre. Les secrets de l'écriture journalistique*. Paris, Syros, 1987.
- MOSCOVICI Serge, « La fin des représentations sociales? » dans AEBISCHER Verena, DECONCHY Jean-Pierre, et al. (dir.), *Idéologies et représentations sociales*, Fribourg, Éditions DelVal, 1992. pp. 65-84.
- NEVEU Éric, *Sociologie du journalisme*. Paris, La Découverte, 2004.
- PANACCIO Claude, « Problématiques de l'analyse de l'idéologie » dans PANACCIO Claude (dir.), *L'idéologie et les stratégies de la raison. Approches théoriques, épistémologiques et anthropologiques*. Montréal, Éditions Hurtubise, 1984. pp. 35-65
- PIADOLEAU Jean-Gustave, *Le Monde et le Washington Post*. Paris, PUF, 1985.
- PIAGET Jean, *Études sociologiques*. Genève, Éditions Droz, 1967.
- POURTOIS Jean-Pierre et DESMET Huguette, « Pour une recherche qualitative et néanmoins scientifique » dans *Réseaux*, n°55-57, 1989. pp.13-35.
- PUTMAN Hilary, *Représentations et réalités*. Paris, Gallimard. 1991 (trad.).
- RAMOGNINO Nicole, « Questions sur l'usage de la notion des représentation en sociologie », dans BÉLISTE Claire et Bernard SCHIELE (dir.), *Les savoirs dans les pratiques quotidiennes : recherche sur les représentations*. Éditions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1984. pp. 209-225.
- RAMOGNINO Nicole et Marianne CANTO-KLEIN, « Les fait sociaux sont pourvus de sens » dans *Connexions*, mars 1969. pp. 65-90.
- RAMOGNINO Nicole et Pierre VERGES (dir.), *Sociologie et cognition sociale*. Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 2006.
- RIEFFEL Rémy, *Sociologie des médias*. Paris, Ellipses, 2005.
- RIUTORT Philippe, « Grandir l'événement. L'art et la manière de l'éditorialiste » dans *Réseau*, Vol. 14, numéro 76, 1996.
- ROSS Vincent, « La structure idéologique des manuels de pédagogie québécois », dans *Recherches sociographiques*, 10, 2-3, 1969. pp. 171-196.

- SABOURIN Paul, « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs. » dans *Sociologie et sociétés*, vol XXIX, n°2, automne 2007. pp. 139-161.
- SABOURIN Paul, « L'analyse de contenu » dans GAUTHIER Benoît (dir.), *Recherches sociales. De la Problématique à la collecte des données*. Montréal, PUQ, 2003.
- SABOURIN Paul et Mylène BRIAND, *Manuel d'initiation à l'analyse de contenu assistée par ordinateur*. Montréal, Université de Montréal, 2007.
- SIMMEL Georges, *Sociologie. Études des formes de la socialisation*. Paris, PUF, 1999.
- SOUTHCOTT Chris, « Au-delà de la conception politique de la nation » dans DELANNOI Gil et Edgar MORIN (dir.), *Éléments pour une théorie de la nation. Communications*, n° 45, 1987.
- STRAUSS Anselm et Juliet CORBIEN, « Les critères d'évaluation » dans *Les fondements de la recherche qualitative*, Fribourg, Academic Press, 2004. pp.307-317.
- TÖNNIES Ferdinand, *Communauté et société*. Paris, Retz, 1977.
- VERGÉS Pierre, « Les représentations sociales de l'économie » dans JODELET Denise, *Les Représentations sociales*, PUF, 1999. pp. 387-405.
- VERGÉS Pierre, « Représentation des nouvelles technologies et détermination idéologique » dans AEBISCHER Verena, DECONCHY Jean-Pierre, et al., *Idéologies et représentations sociales*. Éditions DelVal, Fribourg, 1992.
- VOVELLE Michel, *Idéologies et Mentalités*. Paris, Éditions Gallimard, 1982.
- TECH Renata, *Qualitative Research. Analyses Types and software Tools*. New York, The Falmer Press, 1990.